

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	38.—	19.25	9.75	3.50
ÉTRANGER:	58.—	30.—	15.50	6.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
À l'étranger: frais de ports en plus.

223^{me} année PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

24 c. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 19 c., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c., locales 60 c. (de nuit 80 c.). Naissances, mortuaires 33 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., A.S.S.A. agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

DEVANT LE HAUT TRIBUNAL MILITAIRE A PARIS

La première journée du procès des généraux Challe et Zeller

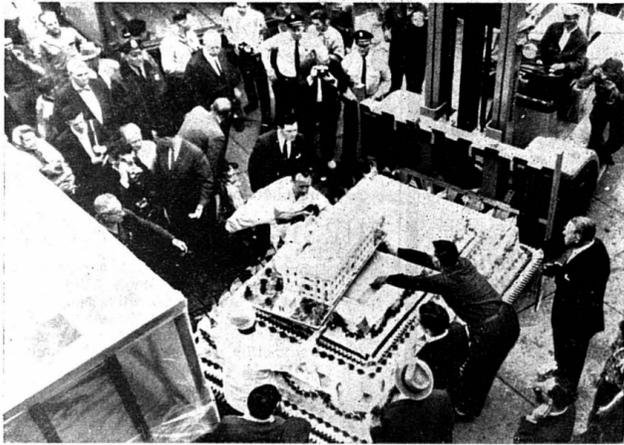
Au cours d'un exposé insolite et passionnant, le premier, qui reconnaît ses responsabilités, a affirmé que la politique du gouvernement ne pouvait mener qu'à la perte de l'Algérie, au chaos et à la ruine

De notre correspondant de Paris par téléphone:
Rien de comparable avec le procès Pétain. C'est bien la même salle de la première chambre de la Cour d'appel, avec son plafond à caisson doré et ses deux immenses tapisseries du XVIII^e siècle. Mais là s'arrête la comparaison. L'atmosphère est d'ailleurs très différente, voire passionnée, peut-on dire, et en tout cas beaucoup plus digne, de l'avis même de ceux qui assistent, voici maintenant quatorze ans, au jugement du vainqueur de Verdun et, quelques mois plus tard, à celui de Pierre Laval.

Le tribunal a grande allure avec ses hauts magistrats en robe rouge et colerette d'hermine et ces grands chefs militaires aux tuniques constellées de décorations. Les accusés sont en civil, sans rubans à la boutonnière, l'un et l'autre vêtus de gris, chemise blanche et cravate sombre. Challe est très pâle, Zeller a le visage congestionné. Leurs avocats, les bâtonniers Arrighi et Toulouse, sont assis derrière eux avec leurs collaborateurs. Face aux accusés, le procureur général Pesson, le nez chaussé de grosses lunettes. La salle est de forme rectangulaire, avec une galerie où ont été installés les pupitres pour la presse. Deux cents journalistes sont là, dont la plupart étaient encore, la veille, à Evian. Le public est debout, près de la porte de sortie. Il y a cependant quelques places assises pour certains privilégiés, dans la galerie supérieure. Par faveur spéciale, Mme Zeller, Mme Challe et le frère du général Zeller ont été autorisés à assister aux débats.

Sévères contrôles policiers
La police est sévère. Elle vérifie les identités, contrôle les cartes d'entrée, fait ouvrir les sacs de femme trop volumineux. Des chicanes ont été installées dans les couloirs. Elles permettent un filtrage rigoureux des avants droit, mais qui, somme toute, s'effectue sans

BON APPÉTIT, M. KENNEDY!



Les pâtisseries de Hartford (Connecticut) ont envoyé un gâteau de deux tonnes au président Kennedy à l'occasion de son 44^{me} anniversaire.

Venant de Coquilhatville

M. Tschombé transféré hier à Léopoldville

LEOPOLDVILLE (AFP). — Venant de Coquilhatville par voie fluviale, le président du Katanga, M. Moïse Tschombé, est arrivé hier matin à Léopoldville. M. Tschombé, qui paraissait en bonne santé, était accompagné de son ministre des affaires étrangères, M. Evariste Kimba, et des membres de sa suite.

MM. Victor Nendaka, chef de la Sécurité, et le colonel Kiemde, chef d'état-major de l'armée nationale congolaise, étaient venus chercher le président Tschombé au débarcadère. Avant de monter en voiture, M. Tschombé a répondu de la main aux applaudissements de ses partisans qui l'escortaient sur le quai. Puis la voiture, escortée de six camions chargés de soldats congolais, s'est dirigée vers le camp des para-commandos du général Mobutu, à une dizaine de kilomètres du centre de Léopoldville.

Avant de rejoindre leurs cellules, les internés ont dû abandonner leurs valises et l'argent qu'ils avaient sur eux.

Aux dernières nouvelles, M. Tschombé et son ministre des affaires étrangères, M. Kimba, étaient toujours au camp des para-commandos, dans la banlieue de Léopoldville. Il semble que les deux hommes aient été installés dans une des villas qui se trouvent en plein camp militaire.

Le secret plane toujours sur les entretiens d'Evian

Le porte-parole français s'est contenté de déclarer que les délégations poursuivaient leur discussion sur l'autodétermination

ÉVIAN (UPI et AFP). — C'est par un soleil radieux enfin revenu sur la région d'Evian que la séance a pris fin hier à l'hôtel du Parc, à 16 h 15 exactement.

Pour la première fois depuis plusieurs jours, la délégation du « G.P.R.A. » a pu regagner le Bois-d'Avault sous un ciel dégagé et d'un bleu presque estival.

M. MALEK: Les discussions sont entrées dans une phase plus active

GENÈVE (AFP). — Au cours de sa conférence de presse, M. Rehda Malek a évoqué, lundi après-midi, à la maison de la presse, le déroulement des deux séances tenues à Evian.

La séance du matin, a-t-il dit, s'est ouverte par un exposé de M. Belkacem Krim, chef de notre délégation. Cet exposé portait sur l'autodétermination et les questions, et une discussion s'est instaurée.

France. Ce n'est pas lui qui a changé, c'est le pouvoir qui a changé de politique. Il n'accuse pas avec violence, il n'est pas agressif, mais il pense, et il le dit, que la politique algérienne du gouvernement ne peut que mener à la perte de l'Algérie, au chaos et à la ruine. Depuis Evian surtout. Son exposé retrace les changements de cette politique: Algérie française et la paix des braves en 1958, l'autodétermination en 1959, l'Algérie algérienne en 1960, l'Algérie indépendante en 1961. Où est la vérité? Il se le demande. Il a l'air tout de même un peu naïf.

Ces variations, il ne les a pas comprises. Pour lui, le pouvoir fait fausse route. Il a découragé les musulmans fidèles, affolé les Européens, suscité le trouble dans l'armée. D'après Challe, on se lève, les accusés sont introduits, ils déclinent leur identité. La voix de Challe est assurée, colorée d'une légère pointe d'accent méridional, Zeller apparaît moins sûr de son verbe. Il parle sèchement, il a l'air bougon.

La lecture de l'acte d'accusation est remplacée par celle du décret déferant les deux « ex-généraux » devant le haut tribunal. Le greffier lit, comme tous les greffiers, c'est-à-dire très mal, et l'énoncé n'apporte rien qu'on ne sache déjà. Les faits reprochés sont graves, ils ont mis les institutions de la République en péril.

Challe se lève, il va s'expliquer. Il veut éclairer le tribunal, motiver sa décision, expliquer son geste. Sa thèse est simple. Il reconnaît ses responsabilités, il les assume, il ne cherche pas d'excuses ou de faux-fuyants. C'est un homme tout d'une pièce, ancré dans ses convictions.

On voulait conserver l'Algérie à la

AUX POURPARLERS SUR LE LAOS A NA-MON

Les délégués acceptent une proposition du Pathet-Lao

Nouvel ajournement de la conférence de Genève

NA-MON (Reuter et AFP). — Les pourparlers de paix laotiens qui se poursuivent à Na-Mon, parallèlement à ceux de Genève, ont fait de nouveaux et importants progrès lundi, avec l'accord final réalisé par les trois factions sur l'ordre du jour des futures discussions quant à la formation d'un gouvernement de coalition. Les délégués ont aussi approuvé un ordre du jour sur le cessez-le-feu, pour la discussion entre les représentants militaires.

L'ordre du jour politique est: nature provisoire du nouveau gouvernement; sa procédure de formation; sa composition; ses lignes directrices et sa politique.

Le gouvernement de Vient-tiane et les neutralistes présidés par le prince Souvanna Phouma ont admis la proposition du Pathet-Lao selon laquelle les points 4 et 5 doivent être discutés en premier lorsque les conversations reprendront.

L'ordre du jour militaire comprend des conversations d'armistice détaillées, la formation d'un comité tripartite d'inspection, les questions relatives à la commission internationale de contrôle et celles relatives à la liaison entre la commission et le comité mixte laotien.

La presse lorsque M. Thibaud est venu à 17 h 25 faire sa conférence. Déclaration sans histoire, et sans grande substance il faut l'avouer, bien qu'elle se soit prolongée jusqu'à 17 h 45.

En effet, les deux délégations, a déclaré M. Thibaud, ont décidé, dans cette phase de la discussion, de continuer à faire régner le secret sur leurs travaux. Dans ces conditions, le porte-parole français s'est contenté de fournir des indications de caractère général semblables et d'esquiver les questions qui lui paraissaient trop précises. C'est ainsi qu'il a indiqué que la prochaine séance aurait lieu mercredi prochain, à 10 h 30, mais il a ajouté que rien n'était encore fixé pour la séance qui succéderait à celle-là.

(Lire la suite en 19^{me} page)

LIRE AUJOURD'HUI:

Page 4: SOUVENIRS DE MOSCOU

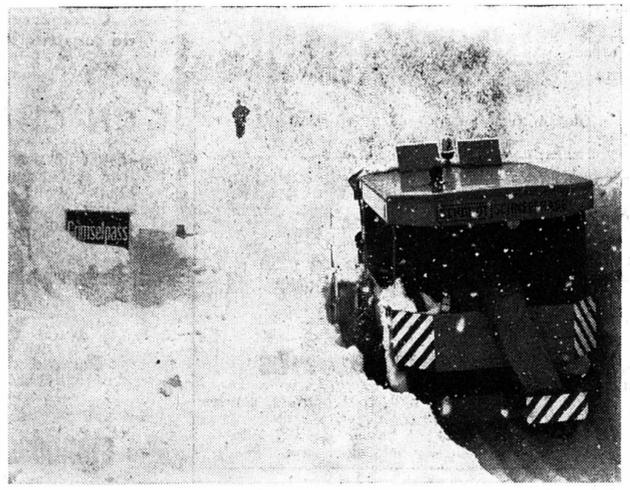
Page 12: REFLETS DE LA VIE DU PAYS

Page 14: A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Page 17: INFORMATIONS SUISSES

L'hiver fait sa réapparition

Froid et neige en Suisse



Il a neigé jusqu'en plaine et de nombreux cols sont de nouveau fermés à la circulation. C'est le cas, notamment, pour le col du Grimsel qui, il y a quelques jours, avait été ouvert à grand renfort de puissantes machines (notre photo).

BERNE. — Il a neigé lundi matin sur de nombreuses régions du pays. Les chutes de neige furent particulièrement

fortes en Suisse orientale et sur la chaîne schaffhouseuse de Randon, alors que la neige était mêlée de pluie dans les régions les plus basses, notamment dans la campagne zuricoise. A Saint-Gall même, la température était très basse et l'on mesurait 5 cm de neige. En Appenzell, la couche atteint 10 cm. Le canton de Glaris est aussi blanc. L'hiver a également fait sa réapparition dans les Grisons, où l'on mesure 10 cm de neige à la Lenzerheide. Il a aussi neigé, lundi matin, à Berne, de même que dans diverses contrées fribourgeoise et vaudoise (notamment sur le Jorat et la Glâne). Le Haut-Jura est également enneigé, en particulier la Chaux-de-Fonds. Au Valais, la neige n'est pas descendue au-dessous de 1000 mètres. Sur les rives du Léman et au pied du Jura, on ne signale que de la pluie.

Cols fermés
Le T.C.S. communique que les cols du Lukmanier, du Saint-Gothard, de Klausen, de l'Oberalp et de la Furka sont pour l'instant fermés à la circulation, à la suite de l'abondance des chutes de neige. Sont praticables avec des chaînes ou des pneus à neige le San-Bernardino, le Splügen et les routes Disentis - Acla et Disentis - Tschamutt. Le Simplon est praticable avec de bons pneus.

(Lire la suite en 19^{me} page)

Hier s'est déroulée l'installation des nouvelles autorités neuchâteloises

Après le traditionnel cortège et le service religieux à la Collégiale, les députés et les conseillers d'Etat ont été assermentés - M. Armand Flückiger, député de Travers, est nommé président - MM. Jean-Louis Barrelet et Sydney de Coulon réélus conseillers aux Etats

Hier matin, à 9 heures, par un temps frais mais sec, nos autorités nouvellement élues sont montées au château. C'est le seul faste dont s'accommode la République et canton de Neuchâtel depuis sa naissance, et il faut attendre tous les quatre ans pour voir en corps le gouvernement et le parlement défiler en cortège. « C'est la seule chose qui vous reste », me disait d'ailleurs un confrère chaux-de-fonnier, qui sous-entendait qu'avant 1848 les Neuchâtelois de Neuchâtel bénéficiaient plus souvent des fastes de l'Etat. Ce qui n'est pas prouvé du tout...

Ouvert par un peloton de 32 gendarmes commandé par le major W. Russbach, commandant de la police cantonale, le cortège partit de l'hôtel de ville aux sons martiaux des Armes-Réunies, de la Chaux-de-Fonds. La bannière cantonale flottait à la brise, maintenue par la poigne robuste du sergent-major Sandoz. Puis, derrière l'huissier, venait le Conseil d'Etat et le chancelier, en Jaquette, haut-de-forme, gants noirs... et parapluie au bras. Les députés formaient une cohorte solennelle. Le veston noir dominait et bien informé était le baudouin qui pouvait distinguer les différents groupes politiques. Mais ici le chapeau melon ou le feutre noir remplaça définitivement le huit-reflets. Seule note vraiment nouvelle: la présence de quatre députés. Un peloton de gendarmes fermait le cortège.



Le cortège arrive au château. On reconnaît, de gauche à droite, au premier rang, les conseillers d'Etat Jean-Louis Barrelet, Edmond Guinand, président, Pierre-Auguste Leuba; au deuxième rang, Gaston Clottu, Frit: Bourquin et le chancelier d'Etat Jean-Pierre Porchat.

(Press Photo Actualité)

A la Collégiale
Arrivés sur l'esplanade de la Collégiale, les membres des autorités entrèrent dans le vénérable sanctuaire dont les voûtes résonnaient d'un jeu d'orgues. C'était le pasteur Charles Bauer, du Locle, président du Conseil synodal, qui officiait. La cérémonie fut ouverte par une prière et une page de Haendel brillamment interprétée par les Armes-Réunies. Puis le pasteur Bauer prononça une forte prédication, s'inspirant de la parole de Jésus rapportée dans l'Evangile de saint Jean 8/12: « Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. » Depuis la bombe d'Hiroshima, plus claire que mille soleils, lumière de mort, le monde aspire à la vraie lumière. « Jésus-Christ, lumière du monde », sera le thème de la troisième assemblée du Conseil œcuménique des Eglises. Depuis cinquante ans de guerres, d'exploitation de l'homme par l'homme, de déportations, nous n'avons plus de doute

sur la nature de l'homme; nous ne sommes plus ce que voulait le Créateur. Mais Jésus nous annonce la bonne nouvelle. Moi, dit-il, je suis la lumière.

Le prédicateur en vint alors à la signification de cette journée confrontée à la parole de Jésus. « Votre engagement politique si nécessaire à la République, dit le pasteur Bauer aux conseillers d'Etat et aux députés, doit obéir à la lumière et non aux ténèbres, à cette lumière unique qu'est Dieu. »

Les Armes-Réunies jouèrent ensuite l'ouverture de « Benvenuto Cellini » de Berlioz, le pasteur Bauer donna la bénédiction et les membres des autorités se rendirent dans la salle du Grand conseil, où le balcon du public était comble.

La séance inaugurale de la 36^{me} législature est présidée par M. Emile

J'ÉCOUTE...

Démon de midi

ALLEZ-Y toujours! Quoi, vous le croyez? On pourrait donner du cœur à qui n'en a pas? De la subtilité d'esprit ou de la sensibilité à qui en est dépourvu?

Ces employés de bureau s'amusaient fort à dire tout de suite que ce n'était pas à Neuchâtel — de la tête qu'allait faire un de leurs vieux collègues, à qui ils avaient ménagé une surprise. Glissée en cachette dans le tiroir de son bureau, une fort plaisante photographie.

Chippée à une jeune employée de vingt printemps; celle-ci charmante, comme, à coup sûr, on l'est presque toujours à cet âge. Découletée, d'ailleurs, un brin de trop. Sans que l'aimable enfant, naturelle, et point coquette, y ait, on en jurera ses grands dieux, mis la moindre malice.

Quelque étourderie de jeunesse avait fait choir la photo dans des mains à qui elle n'était nullement destinée. Cela arrive, on le dit même, dans les meilleures familles.

Le vieux commis, survenant à son tour, se mit à sa table, ouvrit son tiroir et resta médusé par la photographie.

Puis, brusquement et cruelle, cette exclamation jaillit de ses lèvres: — Ah! ce n'est pas comme ma

vieille!

Le démon de midi l'avait-il mordu sur le tard...? Quoi qu'il en soit, outrée d'entendre traiter si vulgairement la fidèle compagne de toute une vie, une employée, dans son coin, ne le lui envoya pas dire. Et cette flèche en partit:

— Ne voyez-vous donc pas, pauvre décati, que vous êtes devenu vieux tout autant qu'elle!

En ménage, les ans y prêtent, on blanchit l'un comme l'autre sous le harnais. Trop de maris ne veulent point voir qu'ils vieillissent tout autant que leur femme.

Si aucun jard, ni l'eau d'aucune fontaine de Jouvence n'arrive à rajeunir celle-ci, ce n'est pas de porter beau qui va rajeunir celui-là. Encore moins de traiter dédaigneusement de « ma vieille », celle qu'il fut bien loin de dédaigner autrefois.

La remise en place n'était pas de trop. Mais l'autre se le sera-t-il tenu pour dit...

FRANCHOMME.

(Lire la suite en 19^{me} page)

AVIS OFFICIELS

Tribunal de police de Neuchâtel

Extrait de jugement

En mai 1960, Pierre Hauser, journaliste stagiaire à l'« Express », a écrit dans ce journal un article diffamatoire à l'égard d'Eric Lugin. Par jugement du 16 mai 1961, le Tribunal de police de Neuchâtel a condamné Pierre Hauser à Fr. 40.— d'amende, aux frais et aux dépens.

La publication en extrait dudit jugement a de plus été ordonnée (art. 61 C.P.S.), aux frais du condamné, dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Au nom du Tribunal de police : Le greffier : Le président : J. Matile, cg. Y. de Rougemont.

Donné pour une publication dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Neuchâtel, le 26 mai 1961. Le greffier du Tribunal de district : A. ZIMMERMANN.



VILLE de Neuchâtel

Avis aux usagers de la route

LIMITATION DE VITESSE

A partir du 1er juin 1961, la limitation de vitesse à 60 km/h sera introduite à nouveau sur le parcours de la route des Falaises afin d'assurer la sécurité des piétons, nombreux dans ce secteur durant la belle saison.

Grâce à son outillage moderne à son grand choix de caractères à son riche assortiment de papiers

l'IMPRIMERIE CENTRALE 1, Temple-Neuf

vous donnera toute satisfaction

vous donnera toute satisfaction

IMMEUBLES

A vendre à CORNAUX

terrain à bâtir, bien situé. Services publics à proximité. — Adresser offres à S.D. 2081, au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

magnifique parcelle, environ 12 000 m²

lac de Neuchâtel; région Concise; altitude 520 m. Vue étendue et imprenable sur le lac. Situation abritée, à l'orée d'un bois. Tranquillité. Exposition plein sud. A quelques minutes du lac en voiture.

En bordure de route goudronnée; à 1 km de la route cantonale Lausanne - Neuchâtel. Eau à quelques centaines de mètres.

Convient pour lotissement, week-end, motel. Prix avantageux: Fr. 8.— le m². Renseignements: tél. (024) 2 35 44 (heures de bureau).

A vendre, à 2 minutes d'auto de la Chaux-de-Fonds et à 30 minutes de Neuchâtel et de Bienne, altitude 1200 m, accès facile,

magnifique propriété agricole d'environ 800 000 m²

avec splendide ferme modèle et appartement de maître. Grand domaine d'élevage et de cultures, attenant, presque plat. Vendu en bloc avec mobilier, bétail, machines, etc. Libre rapidement.

Agence immobilière CLAUDE BUTTY, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

Unique pour industries en tous genres, centres de réparation et de réparation! A vendre, à 5 minutes d'auto, en plein centre de Lausanne, près de la gare, région de Renens,

petite fabrique, bien éclairée avec appartement tout confort

Surface totale 1280 m²; utilisable 1000 m². Bureaux, locaux de fabrication. Construction 1955. Central général au mazout, garage jardin. Pour traiter: Fr. 125.000.—, après hypothèque.

Agence immobilière CLAUDE BUTTY, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

A vendre dans le haut de la ville, à proximité du funiculaire,

maison locative

comportant deux appartements de 4 chambres, un de 3 et un de 2. Confort, chauffage général, accès facile, vue étendue et imprenable, grand terrain en nature de verger.

Offres sous chiffres A. N. 2057 au bureau de la Feuille d'avis.

AU BORD DU LAC DE MORAT

A vendre dans situation merveilleuse, dominante, vue grandiose sur le lac et les montagnes, accès facile, altitude 550 m, à 2 minutes d'auto du lac et de la plage, à 200 m du centre d'un village et de route goudronnée,

très belle parcelle

de terrain à bâtir de 6500 m² entourée de vigne. Absolument unique. Soleil, tranquillité. Eau, électricité. Prix avantageux: Fr. 27,50 le m².

Agence immobilière CLAUDE BUTTY, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

A vendre, en plein centre d'Yverdon, situation de 1er ordre,

EXCELLENT PETIT CAFÉ POPULAIRE

gros chiffre d'affaires.

Agence immobilière CLAUDE BUTTY, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19.

A LOUER

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ NEUCHÂTEL

Terreaux 7 - Tél. 5 76 71

offre à louer pour le 24 juin 1961,

quartier Favarge (est de la ville)

appartements

de 4 chambres, tout confort, service de conciergerie, ascenseur, dévaloir.

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ NEUCHÂTEL

Terreaux 7 - Tél. 5 76 71

offre à louer pour le 24 juin et le 24 juillet 1961, ou époque à convenir,

à Marin

appartements

de 3 chambres et hall, tout confort, service de conciergerie Loyer mensuel: à partir de Fr. 206.— + chauffage

A louer à Montmolin, pour le 24 juin, un

appartement

de 3 chambres, cuisine, salle de bains et dépendances. — S'adresser à Louis JEANNERET, tél. 8 36 54.

Garage à louer

électricité, eau, quartier de Saint-Nicolas. — Tél. 5 38 63.

LOGEMENTS

Aux Bayards, dans bâtiment du collège, au centre du village, 2 logements de 4 chambres avec dépendances. S'adresser au bureau communal. Tél. No 9 31 88.

GARAGE

à louer tout de suite. Charmettes 77. — Tél. 8 38 52.

Jeune employé de commerce cherche, pour le 15 juin, grande

CHAMBRE

meublée, avec possibilité d'utiliser salle de bains (éventuellement avec pension).

Offres à M. B. Buser, Unt. Batterieweg 41, Bâle. Tél. (061) 35 60 14.

DEMANDES A LOUER

Pour date à convenir, je cherche un

appartement

de 4 à 5 pièces région: Corcelles-Peseux. Ecrire à Roger Hertig, terminier, Tires 11, Auvier.

On cherche à louer une chambre à l'année

pour jeune homme. — Adresser offres écrites à A.P. 2086, au bureau de la Feuille d'avis.

Locaux ou caves

un aux environs de la Rotonde, un quartier de la Rosière, sont cherchés. — Adresser offres écrites à 295-311 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

Gagner davantage!

Nous offrons à notre futur

représentant

une activité correspondant à ses aptitudes, une mise au courant approfondie, une aide pratique et suivie et des conditions d'engagement intéressantes. Secteur à travailler: district de Boudry.

Excellent occasion pour un employé, un ouvrier ou un agriculteur capable de traiter avec la clientèle privée, de se créer une situation lucrative et stable.

Les intéressés jouissant d'une bonne réputation sont priés d'adresser leurs offres si possible avec photo et indication de leur activité antérieure, sous chiffres P 3542 N à Publicitas, Neuchâtel.

On demande

jeune homme

habile pour mise au courant dans la fabrication de la boîte fantaisie or. S'adresser: maison A.-J. Niestlé, boîtes or et bijouterie, Peseux.

Infirmière diplômée

est demandée à L'HOPITAL POURTALES

Faire offres avec références à la Direction.

Commerce de matériaux de construction de Neuchâtel

cherche

UN CHAUFFEUR

(ayant un permis rouge), travailleur et consciencieux. Place stable. — Faire offres avec curriculum vitae à G. U. 2063 au bureau de la Feuille d'avis

Banque de Neuchâtel cherche bonne

sténodactylographe

Faire offre sous chiffres D. B. 2060 au bureau de la Feuille d'avis

Magasin d'horlogerie à Genève

demande

vendeuse

parlant couramment l'anglais, et ayant une bonne présentation.

Faire offres avec indication des emplois antérieurs et prétentions de salaire sous chiffres B 127422 X, Publicitas, Genève.

La Jowa S.A., Saint-Blaise cherche pour son rayon

emballage quelques ouvrières

habiles et consciencieuses; plus stables, travail intéressant et bien rétribué. Semaine de 5 jours, avantages sociaux d'une entreprise moderne. — Adresser les offres ou se présenter aux bureaux Jowa S.A., route de Berne, Saint-Blaise.

On cherche:

ferblantier-installateur ou monteur en chauffage central

consciencieux et travailleur. Place stable et bien rétribuée. Eventuellement logement à disposition. — Faire offre écrite à l'USINE A GAZ, Saint-Imier.

Pour entrée immédiate ou à convenir, nous cherchons un jeune

employé de commerce

ayant terminé son apprentissage et désirant se perfectionner dans la langue allemande.

Nous demandons: jeune homme ayant de l'initiative, pouvant faire la correspondance française sous dictée d'abord et indépendamment par la suite ainsi que divers travaux de bureau.

Nous offrons: travail intéressant et varié bon salaire, 2 samedis libres par mois. Faire offres détaillées avec prétentions de salaire, photos, curriculum vitae à KELLENBERG & Cie S.A., Wermühleplatz 2, Zurich 1.

IMPRIMERIE CENTRALE - NEUCHÂTEL

engage tout de suite ou pour date à convenir

auxiliaires d'imprimerie

pour son département composition journal pour son service impression à la relative pour son service expédition (service de nuit)

Nous offrons places stables, bien rétribuées, avec caisse de retraite et semaine de 5 jours à personnes sérieuses.

Adresser offres écrites avec prétentions de salaire à la direction technique de l'imprimerie.

Nous cherchons

2 mécaniciens

qualifiés pour notre usine de Gals (BE) Entrée immédiate ou à convenir. Nous offrons un travail varié et intéressant. Semaine de cinq jours. Avantages sociaux. Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, à la COMPAGNIE POUR L'INDUSTRIE RADIO-ELECTRIQUE, Bundesgasse 16, Berne.

Nous cherchons:

1 manoeuvre

pour conduite de machines et travaux d'entretien;

1 chauffeur-livreur

soigné, présentant bien, ayant si possible travaillé dans un garage;

1 repasseuse

qualifiée pour travaux fins.



Ecrire à Teinturerie MODE, Neuchâtel 8

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

RÉGLEUSE

connaissant point d'attache, pour second chef de fabrication. Salaire mensuel. Adresser offres écrites à E. U. 2090 au bureau de la Feuille d'avis.

LES SPÉCIALISTES DE L'EQUIPEMENT DE BUREAU à la Chaux-de-Fonds

cherchent collaborateurs

pour la vente dans le canton de Neuchâtel des machines à écrire et à calculer, ainsi que des meubles de bureau.

Nous demandons: goût pour la vente, dynamisme. Nous offrons: formation approfondie dans le secteur machines et meubles de bureau. Salaire intéressant, caisse de retraite.

Faire offre détaillée avec curriculum vitae et photo sous chiffres G. W. 2092 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

vendeuses qualifiées

pour nos rayons de

mode - confection layette - jouets tissus - papeterie articles de ménage

Places stables, bien rétribuées.

Adresser offres détaillées

AU PRINTEMPS

La Chaux-de-Fonds

Bureau d'architecte engagerait

DESSINATEUR

ou technicien-architecte

pour plans d'exécution, éventuellement devis, soumissions, surveillance. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire sous chiffres P. 16-16 V., à Publicitas, Vevey.

OUVRIÈRES

habiles et consciencieuses sont recherchées chez Carmen Leschot, avenue des Alpes 125, Neuchâtel.

On cherche une jeune fille comme

sommelière

débutante acceptée. Vie de famille assurée, congés réguliers. Café des Pares, Pares 31, Neuchâtel. Tél. (038) 5 50 51.

Entreprise de maçonnerie de Neuchâtel engagerait

un jeune homme

comme employé de bureau pour devis, factures et métrés. Les offres de retraité ou de personne disposant de quelques après-midi par semaine seraient aussi prises en considération. — Adresser offres écrites sous chiffres D.T. 2089, au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour 3 semaines, entre le 15 juillet et le 20 août,

jeune fille (institutrice)

de langue maternelle française, pour leçons de français à deux jeunes filles de 15 et 18 ans. Place au pair. Nouveau chalet Braunwald (GL), 1400 m d'altitude. Possibilités de belles promenades en montagne. — Offres sous chiffres F.V. 2091, au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

ouvrier de campagne

sachant traire. Bons gages. Nourri et blanchi. Congés réguliers. Faire offres à Georges Berthoud, Fleurier. Tél. (038) 9 12 95.

On cherche un

ouvrier agricole

étranger accepté. S'adresser à Paul BISCHOFF, Coffrane. Tél. 7 61 79.

On cherche bon

mécanicien sur autos

capable et sérieux. Conditions avantageuses. Entrée immédiate ou à convenir. Offres: Garage du Vully, Praz. Tél. (037) 7 29 79.

Pension à la campagne cherche

personne de confiance

éventuellement retraitée, pour travaux de ménage le matin. — Se renseigner: tél. (038) 7 72 13.

COMMIS ARCHITECTE

dessinateur expérimenté, est recherché; logement assuré; bon traitement. Offres manuscrites sous chiffres S. 250,408 X., Publicitas, Genève.

LOOPING S.A. Manufacture de réveils Corcelles (NE)

engagerait tout de suite

ouvrières

et

ouvriers

habiles et consciencieux, pour différents travaux fins, ainsi que

jeunes filles

comme aides-fourneuristes. Semaine de 5 jours. Tél. 8 16 03.

On engagerait, dans les Montagnes neuchâtelaises,

NURSE - GOUVERNANTE

pour une durée de 6 à 8 semaines, pour s'occuper de deux fillettes de 5 et 12 ans, de la direction d'un ménage, etc. Jeune Suisseuse allemande à disposition pour tous travaux. Bon salaire et entrée immédiate.

Faire offres sous chiffres PV 74499 L, à Publicitas, Lausanne, avec certificats et références.

On cherche

DEMOISELLE

de 18 à 20 ans comme aide de magasin, au centre de la ville. Entrée: 1er juillet ou août, à convenir.

Adresser offres écrites à 305 - 312 au bureau de la Feuille d'avis.

Ebéniste-retoucheur

(si possible avec permis de conduire) est demandé par important commerce de meubles.

Place stable et bien rétribuée pour personne capable. Age minimum: 25 ans. Entrée à convenir.

Faire offres avec indication des places occupées précédemment, et photo, sous chiffres P 50.108 N, à Publicitas, Neuchâtel.

CALORIE S.A.

engage des

aides-monteurs

qualifiés.

S'adresser au bureau, Ecluse 47-49, Neuchâtel.

Grand choix
Poissons frais
du lac et de mer
Volaille fraîche

Eg. Senaud
comestibles

Gouttes-d'Or 60, tél. 5 57 90
NEUCHÂTEL, tél. 5 31 96

RABAIS

10 - 20 - 30 et 40 %
sur nos articles

PORRET - RADIO, Seyon 3a

A vendre, à l'état de
neuf, une
**enseigne
lumineuse**

pour salon de coiffure,
longueur 95 cm, hauteur
55 cm environ, avec
inscription: **COIFFEUR,
MESSIEURS, DAMES**, en
trois langues: français,
allemand, italien. Prix
intéressant. Ecrire sous
chiffres O.C. 2071, au bu-
reau de la Feuille d'avis.

CARTES DE VISITE
au bureau du journal

Faites durer vos pneus
en confiant le regommage de ceux-ci
au spécialiste

R. Hobbs

PNEUMATIQUES NEUCHÂTEL
Maison fondée en 1920
Saars 14 Tél. 5 23 30

Manteau de pluie
en belle gabardine pur coton,
façon très jeune et sportive,
piqûres sellier, poches en biais,
en beige, clair et moyen

89.-

entre hommes



Manteau de pluie pour garçon,
se porte avec ou
sans ceinture, boutons dorés,
doublé tissus écossais,
dans les coloris mode,
brun foncé et vert olive

53.-

plus 3.50 par 2 ans



**armourins
neuchâtel**

Avant le rasage pour le rasage après le rasage

arden for men



Rasez-vous GRATUITEMENT pendant quelques jours avec les préparations Arden for Men de réputation mondiale. Pendant une période limitée, nous tenons à votre disposition d'élégants échantillons GRATUITS. Arden for Men Pre-Electric Shave pour le rasage électrique Arden for Men Shaving Cream pour le rasage au savon

chez le spécialiste



9, rue de l'Hôpital - Tél. 5 22 69

Qui dit «STRIGO» dit «progrès et succès»

Cet appareil à tricoter à double fonture de précision, et de fabrication suisse, est d'un emploi simple et facile, même pour les dessins les plus compliqués.

Facilités de paiement. Vous pouvez gagner facilement vous-même cette machine en

travaillant à domicile

Garantie écrite.

Ecrivez-nous, aujourd'hui encore, sur carte postale, et nous vous renseignerons de façon complète, sans engagement. Progress - Vertrieb, Loosli & Blickenstorfer, Hallenstrasse 10, Zurich 8. Tél. (051) 34 34 21.

Fournitures de machines à coudre

pour toutes les marques. Aiguilles, dés, assortiments de fil, etc.



Seyon 16 - Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

Une viande vite cuite...

un ÉMINCÉ

de veau de porc, ou de bœuf

Boucherie R. MARGOT

Seyon 5 (Vente au comptant)

CRISTAL

vraiment rafraîchissant, la spécialité pour l'été de **CAMILLE BLOCH**

Camille Bloch Schokolade mundet allen gut
Camille Bloch chocolats pour la bonne bouche!
Camille Bloch cioccolato a magic mouthfull
delizia la bocca!

Articles et documents

Exclusivité FAN

Flânerie solitaire derrière le «rideau de fer»

SOUVENIRS DE MOSCOU

III. Arrêté pour avoir voulu photographier un taudis

(Voir la «Feuille d'avis de Neuchâtel» des 20 et 26 mai)

Le deuxième jour, je m'égarai dans une cour, derrière les rues principales, et je me trouvai face à un groupe de vieilles maisons délabrées. Une ménagère d'une trentaine d'années ramassait du plâtre sous la fenêtre de la petite chambre qu'elle habitait avec son mari et ses deux enfants. Elle me permit de photographier sa misérable chambre en dépit des protestations immédiates et énergiques de ses voisins. Il y avait une note d'amertume dans sa voix. «Oui, Veuillez photographier. Voici où nous habitons et comment nous vivons.» Elle voulait certainement dire: «Veuillez montrer ceci aux gens de chez vous. Nous sommes si misérables, si malheureux et si désespérés...» C'était un véritable taudis, sale, sombre, minable et minuscule, avec deux lits et des chaises simples renversées et encombrées de vêtements indésirables. Pas d'armoire, ni d'eau courante, ni de toilette. Bref, aucune ombre de ce que l'on appelle «confort». En revanche, il y avait le chauffage central, ce qui n'a rien d'étonnant dans un pays où l'hiver est aussi rude.

«Je n'ai pas le choix»

Cette jeune femme vit dans ce taudis depuis treize ans. Elle a déjà écrit, à plusieurs reprises, aux autorités compétentes pour qu'on mette à sa disposition un appartement neuf, mais en vain. Ces dernières se contentent de multiplier les promesses. Son mari, un invalide, est en clinique depuis trois ans. Une pension de 16 roubles par mois est allouée au couple. — Je travaille et nous nous arrangeons pour vivre d'une manière ou d'une autre. Il n'est pas question de vivre normalement. L'important, c'est que nous continuions à joindre les deux bouts. Suis-je contente? Ma foi, je n'ai pas le choix. Que voulez-vous que je fasse? C'est la vie. Et elle soupira. C'est la vie de

les vieilles maisons les unes après les autres. C'était une femme typiquement russe de 50 ans environ, grande, blonde, de forte carrure, au teint rose, pleine de santé, très simple et débordante d'un optimisme naïf.

Au restaurant

Un jour, au restaurant de mon hôtel, un couple prit place à ma table. C'étaient des Russes d'Asie centrale qui étaient venus en vacances à Moscou. Ils étaient très mal habillés, ni le mari, ni la femme n'avaient rien de remarquable. Il s'agissait d'un couple de paysans venus des provinces lointaines. Ils prirent l'initiative de la conversation. «Oui, mais bien sûr, nous sommes très satisfaits», me répondirent-ils, tout en souriant. Ils avaient l'air vraiment heureux et sincère. Dans le même restaurant, j'ai encore rencontré un ingénieur qui

m'adressa une semonce de trois minutes: «Pourquoi photographier une chose pareille absolument dépourvue d'intérêt?» s'écria-t-il. «Chez nous, il y a beaucoup de jolies choses: le Kremlin, l'université, les musées, les parcs, etc., etc. Il faut savoir réfléchir et choisir!»

Cette attitude est partagée par presque tous les Russes. Ils sont fiers de leur capitale. Ils savent qu'elle s'embellit d'année en année. Ils redoutent une impression défavorable, peu désireux de montrer le revers de la médaille.

Une fois, au moment où j'étais sur le point de photographier une vieille bicoque, deux hommes m'en empêchèrent et demandèrent à voir mes papiers! En apprenant que mon passeport se trouvait à mon hôtel, ils me demandèrent de les suivre au poste de milice (gendarmérie) le plus proche. Je voulais me tirer d'affaire en m'élançant dans la rue, mais les deux gaillards



Dans cette misérable chambre sombre et minuscule vivent quatre personnes.



L'étalage de cette marchande de légumes est aux trois quarts vide.

dizaines de millions de Soviétiques. A Moscou, il y a des milliers de taudis semblables. On les trouve partout à proximité des rues principales. Pourtant, Moscou est la vitrine principale de l'Union soviétique. Ne parlons pas alors de l'exploit de Gagarine...

Chez une femme tartare

J'ai parlé également à une femme tartare. De situation financière meilleure, elle habitait une maison de deux pièces, avec son mari, sa belle-mère et ses trois enfants. C'était une misérable mesure, sale et obscure, sans aucun confort. Pas de salle de bains. Il y avait deux réchauds à gaz. Elle m'invita à entrer dans la maison et à partager le repas familial, bien que le mari fût absent. Il était 16 h lorsqu'un plat énorme de purée de pommes de terre fut servi avec des oignons et des morceaux de viande. Les petites filles étaient mignonnes. Elles avaient un aspect tout à fait européen, bien que les Tartares soient d'origine mongole. Mais ce n'est pas étonnant car, à travers les siècles, il y a eu d'innombrables mélanges entre Russes et Tartares.

— Vous nous demandez pourquoi nous tenons à nous appeler Tartares? Et bien! nous sommes fiers d'être Tartares, mais nous sommes, avant tout, citoyens soviétiques.

Et la jeune femme affirmait qu'elle était assez contente. Elle refusa carrément mon offre de photographier l'intérieur de sa maison.

Une optimiste

Une autre ménagère que j'ai interviewée a déclaré, à son tour, qu'elle était très, très contente (Kanyetchna. Ya otchen, otchen davolna).

— Je ne travaille pas. Mon mari est mort à la guerre. J'ai trois enfants qui travaillent et me nourrissent. A présent, nous vivons dans une petite chambre, mais l'année prochaine nous allons avoir un appartement neuf. On construit beaucoup chez nous et l'on démolit

gagnait deux cents roubles par mois, soit le double du salaire moyen. Célibataire, il mange presque toujours au restaurant. Il habite, seul, un appartement de deux pièces dont le loyer n'est que de trois roubles par mois. Il affirmait, lui aussi, qu'il vivait très bien.

Dans les restaurants moscovites, il faut savoir être très patient, car il n'est pas rare que l'on vous fasse attendre trois quarts d'heure avant de vous servir. Mais il ne sert à rien de vous énerver, car on ne vous servira pas moins lentement. Tous les grands restaurants moscovites possèdent un orchestre qui joue tantôt le jazz soviétique, tantôt les airs folkloriques russes. On peut y danser, mais ceux qui en profitent ne sont pas très nombreux.

Les gares de Moscou

Toutes les gares de Moscou regorgent de gens qui attendent patiemment les trains, pendant des jours sinon des semaines. Ils se couchent sur les bancs et même sur le sol. Les gigantesques portraits de Lénine dominent les salles d'attente où grouille cette promiscuité d'êtres humains extrêmement mal vêtus. C'est une masse amorphe et anonyme. Une image du XIX^{me} siècle! Une image de la Russie éternelle.

Cette condition anormale et anachronique résulte du fait que le gouvernement soviétique accorde la priorité au transport des marchandises au détriment de celui des passagers. Les alentours des gares fourmillent d'hommes de tous âges, pendant toutes la nuit, tous les jours. Ce ne sont pas des gens qui attendent les trains. Que font-ils? Ils cherchent des... prostituées! La prostitution est, bien entendu, strictement interdite en Russie, mais elle n'en est pas moins une réalité.

Ne photographiez pas le... revers de la médaille

Un jour que je photographiais un groupe de ménagères achetant des légumes et des fruits sur le trottoir, un homme s'approcha de moi

me retinrent par les bras. Nous étions sur le trottoir et nous fûmes vite entourés d'une grande haie de gens qui devinrent furieux, dès qu'ils apprirent ce que je voulais photographier. «Vous êtes un ennemi de notre pays», s'écria une femme de 35 ans environ.

Au poste de police!

Deux miliciens (gendarmes) surgirent et m'ordonnèrent, d'un ton catégorique, de les suivre. Le poste de milice était d'une obscurité menaçante. On me posa une foule de questions, puis on me fit attendre dans le corridor, pendant que l'on téléphonait à mon hôtel pour contrôler la véracité de ma déclaration. Un milicien me surveillait dans le corridor et il me parla:

— Nous construisons beaucoup de logements et démolissons les vieux bâtiments les uns après les autres. A quoi sert-il de prendre des photos de ce qui va bientôt disparaître?

— De toute façon, je vous assure que je ne suis pas un espion.

— Nous le savons très bien, enchâma-t-il. Puis il me demanda combien coûtait en Suisse un complet comme celui que je portais.



Cette vendeuse se sert d'un boulier!



Derrière les rues principales se cachent les vieilles maisons délabrées. Le revers de la médaille...

A ce moment précis, un homme entra dans le corridor. Il entendit par hasard la question que le policier venait de me poser et il se tourna brusquement vers ce dernier et s'écria: «Qu'est-ce que ça peut vous faire, camarade, combien coûte son complet? Chez nous aussi, on fabrique d'excellents costumes! Ne posez pas de questions imbéciles!»

Au bout d'une heure environ, quatre hommes, en civil, me conduisirent au premier étage et demandèrent à voir ma caméra. Je leur expliquai que je venais de mettre un film neuf et que je n'avais réussi à prendre aucune photo. Ils le constatèrent, et satisfait, me rendirent mon appareil. Si j'avais été Américain, je ne m'en serais pas sorti à si bon compte. On m'aurait certainement ordonné de quitter le territoire soviétique dans un délai de 24 heures avec interdiction d'y revenir. Mes activités photographiques, d'ailleurs, prirent fin brusquement quand on m'eut volé mon appareil.

Dans les postes de milice moscovites, il y a toujours deux ou trois ivrognes qui, accroupis sur le sol, «grognent» sans arrêt. Dès que l'on les laisse partir, on en amène d'autres...

Les dancings

En URSS, les dancings se trouvent à l'intérieur des parcs. L'entrée du parc Gorki est un édifice colossal dont la construction a dû coûter fort cher. Cela ne sert à rien, sauf de décoration à caractère propagandiste. Un gigantesque portrait de Lénine domine l'entrée, accompagné de cette inscription: «Gloire au peuple soviétique!» Au stade Loujniki, le slogan est plus ampoulé: «Vive le grand peuple soviétique, constructeur du communisme!»

Les dancings soviétiques diffèrent considérablement des nôtres. Ils sont immenses comme un terrain de football et peuvent contenir facilement des centaines de personnes. Ils ont tous de grandes fenêtres et une bonne ventilation. D'ailleurs, il est interdit de fumer. Certains dancings ne sont pas ouverts pendant l'été.

On paie cinquante kopecks pour entrer. Il n'y a aucune table et il manque des chaises. La majorité des gens restent donc debout, et les jeunes filles sont, par conséquent, obligées de danser avec leur sac sous le bras. On ne vend pas de boisson.

Valse, tango, polka...

Trente-cinq pour cent des couples sont formés de jeunes filles qui dansent ensemble. Ce n'est pas que les jeunes filles soient plus nombreuses que les garçons, mais elles aiment danser entre elles. Un ou deux agents de police sont toujours en faction près de la piste. Chaque

dancing possède un orchestre de 10 à 12 exécutants. On ne joue pas continuellement: cinq minutes de danse alternent avec cinq minutes d'entracte, ce qui pourrait nous paraître un peu monotone et ennuyeux à nous autres étrangers. En Russie, d'ailleurs, on ne danse que la valse, le tango, le fox-trot, la polka et le «lipsi». Cette dernière danse fut inventée par les Allemands de l'Est. Inutile d'ajouter que le rock-and-roll et toutes les formes de fantaisie sont strictement interdits, ceux-ci étant considérés comme indécents et vulgaires aux yeux des autorités soviétiques.

Les dancings sont ouverts de 20 à 23 h avec prolongation jusqu'à 23 h 30 le samedi. La danse terminée, tout le monde rentre immédiatement chez lui. A Moscou, il n'y a ni tea-rooms, ni bars, ni cafés. Si vous voulez inviter quelqu'un, il faut aller à l'un des grands restaurants qui font partie des hôtels de première classe. Or, il n'y en a qu'une quinzaine à Moscou et ils sont plus ou moins éloignés des dancings. D'ailleurs, tous les restaurants moscovites se ferment à minuit. Il n'y a pas de cabarets, ni de night-clubs. Donc, pas de strip-tease! Tout cela est considéré comme le produit pourri du capitalisme décadent. «Nous sommes fiers de ne pas avoir de saleté pareille chez nous», m'ont dit de nombreux Russes.

Une anecdote

Malgré cela, j'invitai un soir deux jeunes filles. Mais comme il était déjà 23 h 30, on nous refusa l'entrée du restaurant, bien qu'il y eût des tables libres. Dans le couloir de l'hôtel, un concierge nous aborda pour nous interroger. «Il faut demander l'autorisation au chef de réception», nous dit-il. Celui-ci était une femme d'un certain âge et qui n'était guère compréhensive.

A la porte, nous rencontrâmes un jeune homme que l'une des jeunes filles semblait connaître. Curieuse circonstance! Il s'agissait d'un Américain de Chicago qui parlait russe et qui avait amené un groupe de touristes américains de Hambourg. Ayant un autobus à sa disposition, il proposa de faire une petite promenade de nuit. Mais les deux jeunes filles ayant carrément refusé cette offre, nous appelâmes un taxi. Au moment où nous allions monter dans la voiture, deux policiers surgirent:

— Jeunes filles, avez-vous vos papiers? Suivez-nous!

Nous n'avions pas le droit, l'Américain et moi, de les accompagner.

— Laissez-nous tranquille! C'est notre affaire.

Cette petite anecdote illustre les ennuis que pourrait avoir n'importe quel citoyen soviétique qui oserait aller «trop loin» dans ses rapports avec les étrangers... surtout les Américains.

(A suivre) Julien MAKAROFF.

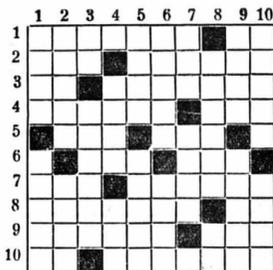
CARNET DU JOUR

CINEMAS
 Apollo: 15 h et 20 h 30, Ah! Les belles bachchantes.
 Palace: 20 h 30, Cocagne.
 Arcades: 20 h 30, La Menace.
 Rex: 20 h 15, Rocco et ses frères.
 Studio: 20 h 30, Qui était donc cette dame.
 Bio: 20 h 30, Le Tueur s'est évadé.

PHARMACIE D'OFFICE (Jusqu'à 23 h):
 J. Armand, rue de l'Hôpital
 De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

MOTS CROISÉS

Problème No 532



HORIZONTELEMENT

- Apparences. — Note.
- En aucun temps. — Se déplace comme une flèche.
- Note. — Se procure des bénéfices illicites.
- Poudre à tirer, pour artificiers. — Vite.
- Agent au double visage. — Est rebelle au peigne.
- Emprunt de coucou. — Se chantait autrefois.
- Unité de mesure. — Dire son avis.
- On s'en sert pour les assises. — Lettre grecque.
- Est faible parmi les hommes. — Maison de campagne.
- Abréviation. — Hercule en fut un très remarquable.

VERTICALEMENT

- Echec. — Rend ladre.
- Hercule ne le laissa pas tomber tant qu'il eut un souffle de vie. — Dans le Puy-de-Dôme.
- Lettres numérales. — Suivis.
- Parfait ou usé. — Reçoit un cordage.
- Répété, signifie promptement. — Maître de Ronsard.
- Accompagne la rose. — Exprime le dédain.
- L'outre en est un. — Viennent au front avec le temps.
- Sorte de teinture. — Pronom.
- On y met la main dans le sac. — César y fut assassiné.
- Sa racine est diurétique. — Ficelle.

Solution du No 531



RADIO et TELEVISION

Mardi

SOTTENS ET TELEDIFFUSION
 7 h, Radio-Lausanne vous dit bonjour, 7.15, informations, 7.20, concert matinal, 11 h, émission d'ensemble, 12 h, midi à 14 heures... orchestre tzigane, 12.15, la discothèque du curieux, 12.30, chante jeunesse, 12.45, informations, 12.55, feuilleton, 13.05, mardi, les gars! 13.15, disques pour demain, 13.40, deux grands prix du disque 1961.

16 h, entre 4 et 6... 17.45, cinémagazine, 18.15, le micro dans la vie, 18.50, le Tour cycliste d'Italie, 19 h, ce jour en Suisse, 19.15, informations, 19.25, le miroir du monde, 19.50, petites annonces, 20 h, musiques d'Europe, 20.30, «Un Barrage contre le Pacifique», pièce de G. Serreau, d'après le roman de M. Duras, 22 h, plein feu sur la danse, 22.30, informations, 22.35, le miroir du monde, 22.45, le courrier du cœur, 22.55, musique pour vos rêves.

Second programme
 Jusqu'à 19 h, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri, 19 h, musiques pour tous, 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde, 20.12, en vitrine, 20.50, feuilleton, 20.30, la grande affiche, gala imaginaire, 21 h, jazz-domino, 21.20, hier et aujourd'hui, émission musicale, 22 h, mardi les gars! 22.10, l'anglais chez vous, 22.25, dernières notes, derniers propos, 22.30, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION
 6.15, informations, 6.20, mélodies populaires, 7 h, informations, 7.05, souvenirs musicaux, 11 h, émission d'ensemble, 12 h, musons... mused... musette, 12.20, nos compliments, 12.30, informations, 12.40, fragments des Joyeuses Commères de Windsor, 13.25, musique ancienne 14 h, pour Madame.

16 h, Te Deum laudamus, de Jean Gilles, 16.55, nouveaux livres, 17.05, sonate de P. Hindemith, 17.30, pour les jeunes, 18 h, échos de la Fête populaire internationale en 1960, à Lucerne, 18.30, pour les amateurs de jazz, 19 h, actualités, 19.20, Tour d'Italie, commentées, 19.30, informations, écho du temps, 20 h, le Radio-Orchestre, 21.15, Wanderer-Fantaisie, de Schubert, 21.45, théâtre contemporain, 22.15, informations, 22.20, guitare, 22.45, musique pour les amoureux.

Television romande: relâche.
Emetteur de Zurich: relâche.

Pully, Maison pulliérane

Une exposition de dessins de Paul KLEE aura lieu du 21 mai au 18 juin 1961, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

LE COMBAT SE POURSUIT, A PEINE CONSCIENT, LE VISAGE EN SANG, ANDRÉ EST RENVOYÉ COMME UNE BALLE D'UN BOUT A L'AUTRE DU RING...



Pour les journées fraîches
et les vacances...
Une offre très indiquée
Pratique et bien habillée !



Charmant 2 pièces

en jersey-tricot. Tricot façonné multicolore haute mode. Décolleté dégagé et mi-manches rapportées. Se porte avec ou sans ceinture. Jupe droite entièrement doublée. Tailles 38 à 46

Seulement

39.-

Autres modèles : Synlon bouclé « Claire » 59.—
Lurex dernier cri « Claudine » 89.—

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Admirez notre vitrine spéciale

Sans es-
sayer d'épater
FORD Anglia épate
ceux qui l'es-
saient. Son
prix: dès
Fr. 6475.-



Plus de 200 agences FORD

ARRIVAGE DE
POISSONS FRAIS
de mer salés et fumés
LEHNHERR FRÈRES
GROS et POISSONNERIE Tél. 5 30 92
DETAIL Place des Halles Neuchâtel
Expédition à l'étranger - Vente au comptant

A remettre, pour rai-
son de santé, un bon
commerce

**épicerie -
mercerie
laine**

Belle situation sur rue
principale, à Saint-Imier.
Logement libre tout de
suite. Pas de reprise. —
Offres sous chiffres P.
3973 J., à Publicitas,
Saint-Imier.

Votre
électricien



Vuillomenet
& C^o S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TEL 5 17 12 GRAND RUE 4

Le bon

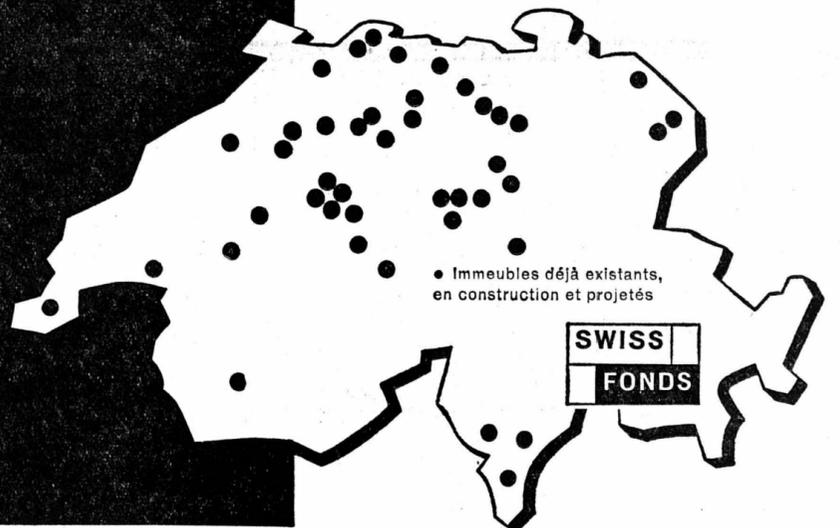
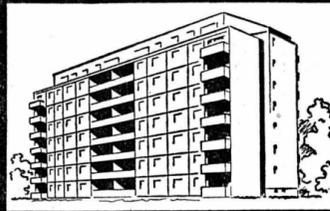
placement

Dernière répartition:
4 1/4 % net

Certificats en circulation env. Fr. 12'000'000
Immeubles env. Fr. 18'000'000
Projets de construction de
SWISSFONDS en réserve env. Fr. 40'000'000
SWISSFONDS est à même d'assurer la conti-
nuité des investissements en même temps que
des revenus particulièrement lucratifs.

Emission

de parts au prix de Fr. 536.— chacune du 1er
jusqu'au 20 juin 1961, avec droit au revenu à
partir du 1.10.60.



• Immeubles déjà existants,
en construction et projetés

**SWISS
FONDS**



Organes de paiement et de souscription:
Banque Suisse d'Épargne et de Crédit
(Trustees)

- Banca dello Stato del Cantone Ticino
- Banque Cantonale du Valais
- Glarner Kantonalbank
- Banque Cantonale des Grisons
- Caisse hypothécaire du Canton de Berne
- Urner Kantonalbank
- Zuger Kantonalbank
- Liechtensteinische Landesbank
- Banca Popolare di Lugano
- Banque de Huitwil
- Caisse de dépôts de la ville de Berne
- Ersparniskasse des Amtsbezirks Wangen a. A.
- Rheintalische Creditanstalt Altstätten
- Spar- & Leihkasse in Belp
- Spar- und Leihkasse Koppigen
- Spar- u. Leihkasse in Thun
- Volksbank Beromünster

WISTAG Wohnbau-Investment SA Olten — Direction du
FONDS SUISSE DE PLACEMENTS IMMOBILIERS

SWISS

FONDS

MARDI - SPORTS

RÉSUMONS

Une fois de plus, la semaine s'annonce chargée. Le Tour cycliste d'Italie se poursuit; il se rapproche de régions plus éloquentes, tout au moins en ce qui concerne la température. Hier, c'était l'étape dite de « vertes ». Le pronostic de ces épreuves contre la montre devient presque trop facile. La victoire n'a pas échappé au spécialiste Jacques Anquetil. En France, au Tour chassé l'autre. Celui du Midi libre s'est terminé. Celui du Dauphiné libéré commence.

On se consolera, partiellement, de la défaite de nos footballeurs en assistant à la finale des champions demain soir à Berne.

Les fervents du sport automobile tourneront, quant à eux, leurs regards du côté d'Indianapolis. C'est aujourd'hui que se courra la célèbre épreuve. Brabham aurait des chances de s'imposer. Ce serait étonnant de la part d'un pilote de voiture européenne.

WL.

Le favori de l'étape contre la montre du Tour cycliste d'Italie le Français Jacques Anquetil a failli être battu

L'Italien Pellicciari termine deuxième Mais il est exclu de la course pour s'être accroché à une voiture

Le Français Jacques Anquetil a, une nouvelle fois, démontré qu'il était imbattable dans les courses contre la montre en remportant, à la moyenne sensationnelle de 46 km 753, la neuvième

étape, Castellana Grotte - Bari du Tour d'Italie.

A l'issue de cette étape, le Belge van Tongerlo a conservé la première place du classement général. La victoire d'Anquetil était attendue. Elle ne fait que confirmer ses qualités incomparables. Anquetil a, en effet, nettement distancé tous ses rivaux: Suarez et van Tongerlo de 2' 52"; Adorni de 3' 36"; Defilippis de 3' 53"; Junkermann de 4' 50" et les grimpeurs, comme lui favoris du « Giro », de 5' 34" pour Gaul, 6' 29" pour Bahamontes et 6' 30" pour Massignan.

POSITION FAVORABLE

Il s'agit là d'un bilan particulièrement positif, d'autant plus satisfaisant pour le Normand qu'il n'a pas pris un maillot rose qu'il aurait dû défendre jusqu'à la montagne. Second du classement général, il occupe une position d'attente extrêmement favorable à l'issue de la neuvième étape, qui a été l'une des grandes révélations de cette course contre le chronomètre.

Autre performance étonnante que celle réalisée par l'italien Pellicciari: avec ses 1 h 10' 23", celui-ci aurait prit la seconde place... s'il

n'avait pas été disqualifié pour s'être accroché à une voiture. Pellicciari a été exclu de la course, de même que le Suisse Kurt Gimmi arrive hors des délais.

Classement de l'étape: 1. Jacques Anquetil (Fr) les 53 km en 1 h 08' 01" (moyenne 46 km 753); 2. van Tongerlo (Be) et Suarez (Esp) 1 h 10' 53"; 4. Adorni (It) 1 h 11' 51"; 5. Battistini (It) 1 h 11' 34"; 6. van Looy (Be) 1 h 11' 37"; 7. Balletti (It) 1 h 11' 39"; 8. Fontana (It) 1 h 11' 48"; 9. Balmanion (It) et Defilippis (It) 1 h 11' 54"; 11. Poblet (Esp) 1 h 12' 02"; 12. Carlesi (It) 1 h 12' 14"; 13. Kazianka (It) 1 h 12' 24"; 14. Arienti (It), Cestari (It) et Accorsi (It) 1 h 12' 27"; puis: 63. Moresi (S) 1 h 14' 48"; 128. Binggell (S) 1 h 19' 56".

Classement général: 1. van Tongerlo (Be) 37 h 32' 04"; 2. Anquetil (Fr) à 1' 52"; 3. Suarez (Esp) à 2' 48"; 4. Balmanion (It) à 4' 26"; 5. Fischerkeller (All) à 5' 25"; 6. van Looy (Be) à 5' 39"; 7. Poblet (Esp) à 5' 44"; 8. Junkermann (AN) à 6' 53"; 9. Pambianco (It) à 7' 07"; 10. Gaul (Lux) à 7' 37"; 11. Couvreur (Be) à 8' 07"; 12. Ciampi (It) à 8' 35"; 13. Rostollin (Fr) à 8' 50"; 14. Defilippis (It) à 9' 31"; 15. Carlesi (It) à 9' 14"; 16. Trapé (It) à 9' 48"; 17. Brugnam (It) à 9' 55"; 18. Cernero (It) et Battistini (It) à 10' 23"; 20. Stolker (Ho) à 10' 54"; puis: 45. Moresi (S) 37 h 54' 19"; 95. Binggell (S) 38 h 21' 08".

Les footballeurs suisses et la coupe du monde Pause jusqu'en octobre



Les déplacements à l'étranger, c'est bien beau, mais on n'est pas mécontent de revenir au pays. Nos joueurs ont quitté Stockholm hier matin; à midi, ils étaient à Klotten. Dans quelques jours, l'ambiance passionnée du stade de Rasunda sera oubliée. On oubliera aussi la qualité moyenne du match, dans son ensemble, et la mauvaise partie de nos représentants. Tacchella, Wuthrich et, en seconde mi-temps, Grobety s'acquittent bien de leur tâche, mais il n'y eut qu'un attaquant qui joua à son niveau normal: Antenen que l'on voit ici évitant la charge de Wing. Le Chaux-de-Fonniez, hélas, fut peu servi et, encore, le fut-il mal! Notre équipe laissa passer sa chance pendant l'absence du gardien suédois. C'était Wing précieusement, l'arrière latéral gauche, qui le remplaçait. Or, combien de fois tira-t-on au but durant cette période! Une seule, par Meier. La balle passa à un mètre de la cage suédoise. Ce fut tout. On comprend que c'était insuffisant pour inquiéter les Suédois. Nos hommes termineront donc maintenant (plus ou moins) tranquillement le championnat. Ils se reposeront, ce qui ne sera pas un luxe. Puis, en octobre, après les vacances, le nouveau championnat. Ce n'est qu'en octobre qu'on retrouvera les Suédois. Ce match capital aura lieu à Berne. Peut-être bien qu'il aura tout autre allure que celui de Stockholm.

vb.

Au Grand Prix automobile d'Indianapolis qui se court aujourd'hui

Le champion du monde Brabham a des chances de s'imposer

Le Grand prix des 500 milles d'Indianapolis marque aujourd'hui — Memorial Day — son cinquantième anniversaire. En renouant avec les premières années où étrangers et Américains s'affrontaient régulièrement.

La course mettra aux prises trente-deux pilotes, dont l'Australien Jack Brabham, champion du monde, qui conduira une voiture anglaise. Brabham représentera, dans cette populaire épreuve de vitesse, le monde de la compétition automobile européenne contre les meilleurs représentants de l'industrie américaine.

PLUS LÉGÈRE!

Pour la première fois depuis la guerre, une voiture européenne prendra le départ avec quelques chances de l'emporter. La « Cooper Climax » de Jack Brabham paraît pourtant un jouet, comparée aux bolides américains. Son moteur de 2 1 700, placé à l'arrière, ne développe que 250 CV contre 420 CV aux moteurs américains de 4 1 300. Plus légère d'environ 250 kg, la « Cooper Climax » sera moins rapide que les voitures américaines sur les deux lignes droites du circuit, long de 4 km, que le vainqueur parcourra deux cents fois. La vitesse de pointe des bolides américains est de 281 km/h contre 260 à la « Cooper ». Mais celle-ci a une meilleure tenue de route et elle pourra prendre les virages à une vitesse supérieure à celle de ses rivaux. Elle vise à 230 km/h contre 218 pour la voiture américaine la plus rapide aux essais, celle d'Eddie Sachs. Enfin, et surtout, la « Cooper », en raison de sa légèreté relative, use moins les pneus et consomme moins d'essence. C'est de cette économie qu'elle tirera son principal avantage. Elle nécessitera moins d'arrêts de ravitaillement et, à Indianapolis, ceux-ci sont déterminants.

Les neuvièmes courses internationales motocyclistes sur gazon à Bienne ont remporté un beau succès

La course des side-car faussée par l'accident d'un passager

Les neuvièmes courses internationales sur gazon de Bienne ont remporté un grand succès malgré le temps plutôt frais.

Cette manifestation, toujours parfaitement organisée, a, chaque année, une popularité grandissante. Le dimanche, pas moins de 6000 spectateurs s'étaient donné rendez-vous sur le terrain d'aviation de Bienne-Boujean.

Nombreuses courses

Cinq catégories à trois manches (sauf junior deux manches), un prix spécial plus les essais, ceci représente un spectacle constant du début de l'après-midi du samedi au dimanche en fin de journée et il faut reconnaître que la formule trois manches est pour beaucoup dans l'intérêt soutenu des spectateurs. Cela donne des courses courtes, vivantes, et en plus permet à un coureur malchanceux de se remonter un peu au classement, plus facilement qu'en cross par exemple où il n'y a que deux manches.

Les courses des juniors 250 cm3 ont vu une nette victoire de Küriger (Lausanne) avec trois points devant Buchs (La Rusville) sept points. Ce dernier aurait pu être vainqueur sans une malheureuse crevaillance lors de la première manche, incident qui l'a considérablement retardé.

Chez les 250 cm3 nationaux, la régularité du Bienneois Arn lui assure une brillante victoire devant Schezhorn et Kägi.

Le Zurichois Korda enlève la catégorie 500 cm3 nationale avec trois places de second tandis que Hubacher, malgré deux premières places, termine second en raison d'une première manche peu convaincante puisqu'il se contenta d'une sixième place. Quant au champion suisse

QUELQUES FAVORIS

Aux essais, la « Cooper Climax » s'est qualifiée sans difficulté à une vitesse légèrement inférieure à celle des autres concurrents. Mais aux essais, les vitesses de qualification ne varient que de quelques kilomètres ou fractions de kilomètre. Le plus rapide, Eddie Sachs, s'est qualifié à 237 km/h. Le moins rapide a quand même atteint 230 km/h. C'est l'habileté et l'expérience des pilotes qui comptent avant tout pour remporter cette course de 3 h 20' environ. Parmi les favoris de cette année figurent Eddie Sachs, Don Bransome et Jim Hurtelbeise, anciens vainqueurs, le nouveau venu Parnell et quelques vétérans comme Dick Rathman, Troy Ruttman et Johnny Boud.

Le slalom automobile de Dübendorf Etmüller cause une surprise

Le slalom de Dübendorf, qui comptait pour le championnat suisse, s'est terminé par une surprise. Peter Etmüller (Küsnacht) réalisa le meilleur temps de la journée devant tous les favoris.

Voici les résultats de cette épreuve courue sur une distance de 12 km.

Voitures de tourisme de série normale, jusqu'à 700 cmc: Karrer (Saint-Gall) sur « BMW », 12' 18" 5; 700-850: Franz (Zürich) sur « DKW », 11' 59" 4; 850-1000: Theiler (Zürich) sur « DKW », 11' 45" 2 (meilleur temps de la catégorie); 1000-1300: Ramu (Genève) sur « Alfa-Romeo », 11' 46" 7; 1300-1600: Wassermann (Bâle) sur « Alfa-Romeo », 12' 04" 2; 1600-3000: Hoertzig (Colre) sur « Mercedes », 12' 24" 4; 3000-4000: Losinger (Stäufa) sur « Jaguar », 11' 54" 2.

Le Tour cycliste du Dauphiné débute avec le mistral mais sous le soleil Darrigade reste intraitable

La première étape du 15me Critérium du Dauphiné, conduisait les 138

coureurs inscrits d'Avignon à Vals-les-Bains (213 km). Elle s'est terminée par une victoire au sprint du spécialiste André Darrigade.

C'est cependant le Lausannois Serge Ruchet qui tenta la première échappée sérieuse du jour en compagnie du géant Novak, après une centaine de kilomètres de course gérée par le mistral.

Des attardés... suisses

A Saint-Pierre, Ruchet déclencha la bataille en prenant le large, suivi de Novak. Dix kilomètres plus loin, l'avance des deux hommes était de 1'25". La réaction ne se fit pas attendre. A la Roche-Colombe (km 122), l'Allemand Wolfshohl se détacha à son tour en compagnie de Schmitz. Ces deux hommes ne tardaient pas à rejoindre Ruchet, puis Novak. Derrière, les Suisses Hollenstein, Da Rugna, Flueck et Erdin étaient irrémédiablement lâchés.

En tête, on assistait bientôt à un regroupement et c'est un groupe d'une trentaine d'hommes que Darrigade réglait au sprint.

Classement de la 1re étape, Avignon-Vals-les-Bains (213 km): 1. André Darrigade (Fr) 5 h 56' 27"; 2. Carrara (Fr); 3. Ignola (Fr); 4. Ruby (Fr); 5. Picot (Fr); 6. Privat (Fr).

Les Suisses Hollenstein, Da Rugna, Flueck et Erdin terminent après les délais.

ATHLÉTISME

Irina récidive

A part le record du monde du 3000 mètres steeple, d'autres bonnes performances ont été réalisées au cours de la première journée des « petits championnats d'URSS », à Kiev.

Ainsi, la championne olympique Irina Press a récidivé sa performance de la finale de Rome en remportant le 80 m haies en 10"6, meilleur temps mondial de la saison. Derrière elle se sont classées Rimma Koshelina (10"9) et Lilia Makoshina (11"). Le 100 m féminin a été gagné par Larissa Zvenko en 12". Au décalon enfin, l'ex-recordman du monde Vassili Kouznetsov menait, après les trois premières épreuves, avec 2723 points.

Le championnat interclubs Deux nouveaux clubs

Le championnat suisse interclubs connaît un développement croissant. Pour sa 25e édition, neuf cent quinze équipes, contre neuf cents l'an dernier, se sont inscrites dans les différentes séries.

En catégorie A, Winterthur, champion en 1953 et 1954, a été relégué à la fin de la saison dernière. En revanche, le Tessin sera représenté par la première fois avec la Società Atletica Lugano. Autre nouveau venu, le Club athlétique de Genève. Quatorze équipes prendront part au championnat dans la catégorie A.

Le championnat de football de 11e ligue

Résultats: Le Parc - Ticino 5-3; Fontainemelon - Fleurier 9-0.

Le Parc jouait son existence contre Ticino. La journée lui fut propice; les Tessinois ont perdu de leur fougue depuis qu'ils sont assurés du titre de vice-champion. Les Chaux-de-Fonniez atteignent la limite de sécurité de quatorze points. Fontainemelon fit enfin feu de toutes pièces. Ce n'est qu'à la dernière rencontre que les « grands noms » de l'équipe du Val-de-Ruz obtiennent un résultat en rapport avec leur réputation. Fleurier, satisfait que le championnat se termine, ne prit pas les choses au sérieux. Il est hors de danger; c'est le principal.

Ce n'est que dimanche que le relégué sera désigné. Colombier est avantagé puisqu'il accueille une équipe sans succès. Le terrain d'Étoile verra un combat sans merci. Étoile et Saint-Imier luttent jusqu'à la dernière minute. Il est vraisemblable que le perdant jouera la prochaine saison en troisième ligue.

Programme de dimanche: Colombier - Le Parc; Étoile - Saint-Imier. Cl.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

FOOTBALL

31 mai: finale de la coupe d'Europe des clubs champions: Barcelone - Benfica, à Berne.

1er juin: match amical Bâle-Santos.

Championnat de ligue A

4 juin: Chiasso - Young Boys; Erlbourg - Bienne; Granges - Winterthur; Lucerne - Lausanne; Servette - Bâle; Young Fellows - Grasshoppers; Zurich - La Chaux-de-Fonds.

Championnat de ligue B

4 juin: Aarau - Brühl; Berne - Thoune; Cantonal Urania; Nordstern - Yverdon; Schiffhousmattigny; Sion - Bellinzona; Vevey - Lugano.

AUTOMOBILISME

30 mai: 500 milles d'Indianapolis.

ESCRIME

4 juin: championnats suisses par équipes à l'épée à Lausanne.

CYCLISME

30 mai - 4 juin: Tour du Dauphiné Libéré.

3 juin: course contre la montre pour amateurs à Zurich.

4 juin: Bordeaux - Paris; courses sur route pour amateurs à Bellinzona, Genève et Martigny; course de côte pour amateurs Bienne - Macolin; rencontre amateurs sur piste Allemagne - Suisse à Singen.

Tour d'Italie

30 mai: Bari - Potenza, 140 km.

31 mai: Potenza - Teano, 247 km.

1er juin: Gaeta - Rome, 149 km.

2 juin: Menta - Castelfidardo, 279 km.

3 juin: Ancone - Florence, 250 km.

4 juin: Florence - Modène, 178 km.

LUTTE

2-4 juin: débuts des championnats du monde à Yokohama.

HIPPISME

3-4 juin: concours à Dübendorf et Berthoud.

4 juin: courses internationales à Aarau.

YACHTING

1-4 juin: championnats suisses des 5,5 m à Neuchâtel.

TENNIS

1-4 juin: huitièmes de finale de la coupe Davis, zone européenne.

BOXE

3-4 juin: débuts des championnats d'Europe amateurs à Belgrade.

LA FINALE DE LA COUPE D'EUROPE se déroule demain à Berne

Une victoire est indispensable aux footballeurs de Barcelone

L'équipe du F.C. Barcelone a quitté Barcelone par avion spécial à destination de Genève. Soixante-treize personnes — dirigeants, personnel administratif, journalistes et joueurs — ont pris place à bord de l'avion.

La composition de l'équipe ne sera décidée qu'après un dernier entraînement qui aura lieu à Berne, mais on s'attend généralement à ce que l'équipe qui affrontera Benfica mercredi, en finale de la coupe d'Europe, soit constituée comme il suit:

Ramallets; Foncho, Gracla; Verges, Gensana, Garay; Kubala, Kocsis, Evaristo, Suarez (ou Vallaverde) et Csibor.

Inquiétude

En raison des prix excessifs du voyage par de supporters accompagnent les Catalans. Ces derniers sont très inquiets avant cette rencontre. Mais l'International Gensana déclarait notamment:

« La coupe d'Europe nous a toujours souri cette année. Pourquoi n'aurions-nous pas encore la chance avec nous mercredi? »

Depuis sa retentissante victoire en huitième de finale de la coupe d'Europe sur le Real Madrid, l'équipe catalane s'est montrée bien inférieure à sa valeur des années précédentes. En attaque, Kubala a souvent déçu, de même que Suarez. Dans le but, l'ancien, Ramallets, fut à un moment supplanté sur le plan national par le jeune Vicente. Seule sa défense, où se confirmait Foncho, bien appuyé par Gensana, toujours

régulier et excellent, a donné satisfaction. C'est sur elle que compteront encore mercredi les supporters catalans.

On discute

La fièvre n'est pas tombée sur les célèbres « ramblas » de Barcelone, où de nombreux sportifs, rassemblés comme à la veille des grandes occasions, conversent sans interruption sur la prochaine finale. C'est à peine si le transfert de Suarez à Milan a troublé les conversations. Car le rêve de tout sportif catalan va peut-être se réaliser mercredi: atteindre la même gloire que le Real Madrid, être champion d'Europe!

Une victoire est absolument indispensable pour le prestige du club, déclare-t-on de toutes parts.

Cependant, on regrette que les chances du F.C. Barcelone ne puissent pas être défendues comme elles l'auraient été l'année dernière par exemple, car le jeu des Portugais, rapide à la manière du football ibérique, est capable de contrer les combinaisons catalanes.

L'équipe brésilienne de Palmeiras s'est qualifiée pour la finale de la coupe des champions d'Amérique du Sud en battant l'équipe colombienne de Santa Fé par 4-1 (3-0). Les buts brésiliens ont été marqués par Humberto et Romeiro (deux chacun). En finale, Palmeiras sera opposé à Penarol Montevideo, vainqueur l'an passé.

Huitièmes de finale de la coupe d'Espagne (matchs retour): Real Sociedad - Atletico Bilbao 1-2; Valence - Atletico Madrid 2-0; Espanol - Barcelone 2-1; Séville - Majorque 4-1; Valladolid - Las Palmas 2-0; Tenerife - Saragosse 1-0; Real Madrid - Santander 3-0; Oviedo - Betis Séville 0-1; Atletico Bilbao, Espanol, Betis Séville, Real Madrid et Séville sont qualifiés pour les quarts de finale. Des matches de barrage devront être joués entre Valence et Atletico Madrid, Valladolid et Las Palmas et Tenerife et Saragosse.

Matches amicaux: Saint-Paul - Vasco de Gama 0-2; Borussia Moenchengladbach - Hildesheim 6-1; Hamborn - Radnicki Belgrade 0-1.

Championnat de France de deuxième division Sochaux - Aix-en-Provence 3-2. Montpellier, Metz, Strasbourg et Sochaux sont promus en première division.

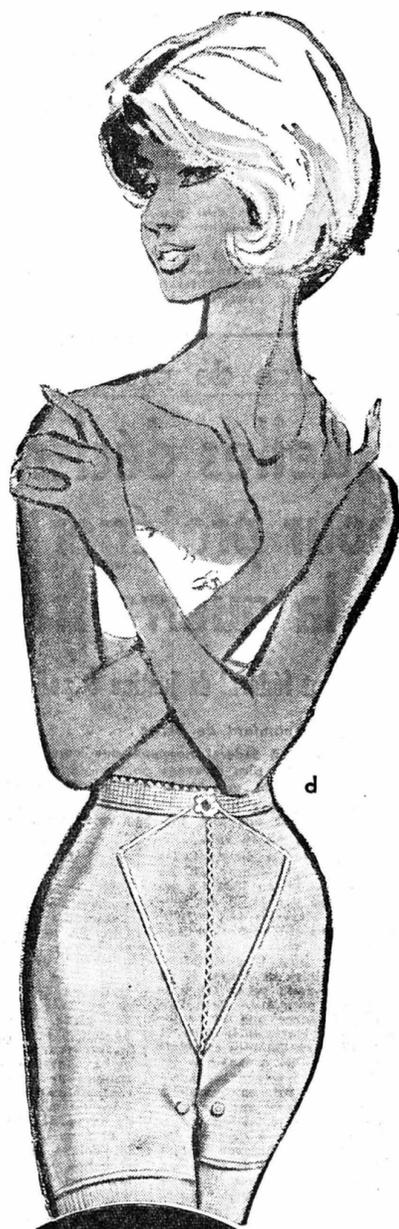
Dans le cadre du tournoi international de football de New-York, les « News-York Americans » (dont la plupart sont des joueurs anglais de première division spécialement importés à cet effet) ont battu Dynamo Bucarest par 4 à 1.

Match d'appui comptant pour le sous-groupe Africain des éliminatoires de la coupe du monde, à Casablanca: Maroc - Ghana 1-0. Le Maroc s'est qualifié pour affronter l'Espagne, vainqueur du groupe 9 de l'Europe.

Etes-vous parmi les gagnants?

SPORT-TOTO

Concours du Sport-Toto No 38 du 28 mai; liste des numéros gagnants: 3 gagnants avec 13 points: 43.566 fr. 25; 263 gagnants avec 12 points: 496 fr. 95; 4922 gagnants avec 11 points: 26 fr. 55; 37.232 gagnants avec 10 points: 3 fr. 50.



a. Gaine-culotte dentelle nylon, plaque devant renforcée

32.80

b. Gaine-culotte élastique, plaque devant brodée

35.-

c. Gaine-culotte en tulle, devant et dos satin élastique

22.50

d. Gaine-culotte en tulle élastique, plaque devant renforcée et doublée

39.-

En vente à notre département spécialisé, 1er étage

armourins
neuchâtel

Youthcraft, la gaine de la femme élégante et soignée

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

IRIS, O MON AMOUR

Roman inédit
par
Georges DEJEAN 30

— La femme borgne, dit l'aubergiste, est née dans mon village, près de Châteaugiron, dans l'Ille-et-Vilaine. C'était une fille casse-cou, plus délurée qu'un garçon est capable de tenir tête à deux hommes vigoureux. Elle est partie pour Paris à seize ans et je crois bien qu'elle y a mené une drôle de vie. A un certain moment, je parle d'il y a vingt ans, elle avait passablement d'argent et elle est revenue au pays où elle a passé un été. Elle y a même acheté une propriété. Un homme l'accompagnait, à peu près de son âge ; mais il n'est resté que quelques jours auprès d'elle. Depuis, plusieurs années ont filé sans que je la revois. Un compatriote, qui possède un zinc à Paris, rue Duphot, m'a dit qu'elle avait passé en correctionnelle et qu'elle avait écopé pour six mois. Ça ne m'a pas étonné outre mesure. — Quand l'avez-vous revue pour la dernière fois ? demanda Nerval. — En novembre dernier. Elle s'est arrêtée ici pour boire un café, arrosé de cognac. Quand elle m'a

vu, elle n'a pas paru contente, sûrement pas. Elle ignorait que j'étais venu m'installer dans ce patelin ; mais ma femme est d'ici. A la mort de son père, nous sommes venus pour reprendre l'auberge. — Comment s'appelle la femme borgne ? demanda Nerval. Vous devez vous souvenir de son nom ? — Aline Ricard. — Quel âge lui donnez-vous ? — Cinquante-trois ans. Elle n'avait qu'un an de plus que moi. — Vous savez où elle demeure ? — Ma foi, non. Quand je lui ai demandé de ses nouvelles, elle m'a dit qu'elle habitait Paris et qu'elle s'y trouvait bien. — Vous ne pensez pas qu'elle était en séjour dans la région ? — Oh ! pas du tout. Ce n'était pas une fille à se plaire à la campagne. — Vous a-t-elle fait quelques confidences ? — Oh ! peu de chose. Elle m'a dit qu'elle avait eu des hauts et des bas ; mais que somme toute, ça allait bien. — Vous n'avez pas tenté de la questionner ? — Oh ! si, je lui ai demandé ce qu'elle faisait, comment elle vivait. Devinez ce qu'elle m'a répondu. — Que cela ne vous regardait pas. L'aubergiste eut un gros rire. — Elle a dit exactement : « Si quelqu'un te le demande, tu lui diras qu'il s'adresse au pape. C'est à lui que je me confesse. »

— Je vois d'ici le genre de femme, dit Nerval ; en bref, vous ne pouvez fournir aucun renseignement sur son adresse actuelle ? — Je crois qu'elle est retournée à Paris ; mais dans quel quartier ? Il leva les bras en signe d'impuissance. — C'est bien, conclut le capitaine, nous vous remercions. — Tous trois reprirent la route, l'estomac apaisé. A cinq kilomètres de là, ils prirent le chemin qui conduisait à Trilport. — Mme Sylvana est une bonne visionnaire, dit Nerval à Marcel. Je suis convaincu maintenant que nous aboutirons. — Puissiez-vous dire vrai, déclara lord Heldon. — Marcel, au volant, avait accéléré l'allure. — Si nous ne nous sommes pas trompés, voici le dernier village, affirma le capitaine. Nous allons stopper et nous renseigner. — Rivière arrêta la voiture devant l'épicerie du bourg et tous trois y pénétrèrent aussitôt. — La commerçante, une grosse femme, aux yeux perdus entre des bourrelets de graisse s'avança aussitôt. — Vous désirez, Messieurs ? — Elle avait une clientèle plutôt féminine et ces trois hommes, visiblement pas du pays, l'intriguèrent. — Nous désirons quelques rensei-

gnements, madame. Connaissez-vous la villa Jasmin ? — Elle réfléchit un moment. — C'est au bord de la Marne. Le nom est sur le pilier. Prenez le premier chemin à droite et puis, au fond, tournez à gauche. — On peut y aller en auto ? — Oui, sauf que le dernier chemin est étroit. On ne peut pas croiser. — Meroi, madame. A propos, connaissez-vous, dans le pays, une femme qui a perdu un œil ? — L'épicière les regarda avec plus d'attention. Une lueur de méfiance courut dans ses petits yeux inquiéteurs. — Pendant qu'elle parlait une grande brune était entrée et aux premiers mots entendus, elle se dissimula derrière une pile de caisses qu'un camion avait déchargées le matin. Personne ne pouvait la voir. — Qu'est-ce que vous lui voulez, à cette dame ? demanda l'épicière d'un ton moins aimable. — Lui dire un petit bonjour en passant. Nous sommes des amis, déclara Nerval en souriant. — L'épicière n'en crut pas un mot ; mais elle jugea bon d'ajouter : — C'est une bonne cliente qui paie ric rac et qui ne marchande jamais. — Vous savez où elle habite ? — Oh ! je ne lui ai pas demandé. Avec des clients comme ça, on n'est pas curieux, n'est-ce pas ? Ils paient

comptant, c'est le principal. C'est pas comme ceux qui paient mal, on cherche à savoir où ils demeurent. — Vous n'avez jamais fait de livraison à domicile à cette personne ? — Pas besoin, elle a sa voiture et elle sait conduire ; ça on peut le dire. — Nerval constatait une certaine réticence de la part de l'épicière. Elle suspectait les intentions du trio inconnu et ne voulait pas porter préjudice à une bonne cliente. — C'est bien ; nous vous remercions, madame. Voilà pour le temps que nous vous avons fait perdre. — Il posa une coupure de dix nouveaux francs sur le comptoir. — Mais, monsieur, un renseignement ne se paie pas, dit l'épicière plus aimable, tout en s'emparant du billet. Je vous remercie infiniment. Choisissez au moins quelque chose : du chocolat, des fruits. — Non merci, nous n'avons pas d'enfant avec nous. — Au moment même où il prenait congé, la grande brune était sortie et, se précipitant vers sa voiture, s'était éloignée en vitesse. — Je crois que nous n'avons pas besoin d'en savoir davantage, conclut Nerval. La femme borgne existe, la villa Jasmin aussi. J'ai établi un plan sommaire, d'après les indications de Mme Sylvana. Nous pouvons aller de l'avant. — Comment comptez-vous procéder ? demanda lord Heldon. Je sais

que, chez vous, la prudence et l'audace vont de compagnie. — Ils étaient montés dans la voiture qui ne roulait pas encore. — Nerval exposa son plan : — Nous allons nous rapprocher le plus possible de la villa ; mais nous laisserons l'auto à quelque distance, autant que possible, hors de vue. Nous reviendrons séparément vers la maison qui nous intéresse pour l'observer sans en avoir l'air. Nous nous rejoindrons, plus loin, pour nous faire part réciproquement de nos impressions. Surtout ne pas s'arrêter. Examiner tout en marchant. — La cliente de l'épicière ne les avait pas trompés. Dans le chemin de gauche, à deux cents mètres de la bifurcation, une villa isolée apparaissait. — Balentissez un peu, dit Nerval à Marcel, pour que nous puissions lire le nom sur le pilier. Une minute après, il ajouta : villa Jasmin ; c'est bien ici. Arrêtez-vous plus loin, il me semble qu'il y a un chemin à droite. — Au premier tournant, Marcel avança la voiture dans un pré pour ne pas gêner la circulation, la chaussée étant étroite ; puis ils revinrent à pied vers la villa. Nerval parla le premier à grandes enjambées ; lord Heldon suivait d'un pas plus mesuré et Marcel fermait la marche.

(A suivre.)

L'actualité suisse et neuchâteloise

CONFÉDÉRATION

Les méfaits du froid

L'alerte au gel a été donnée lundi soir en Valais. Des températures inférieures à zéro degré ayant été annoncées dans diverses régions du canton, les paysans se sont préparés à la lutte. Environ cent mille plants de tomates ont été plantés ces temps passés et leurs jeunes tiges sont extrêmement sensibles. Dans le Valais central, de nombreux paysans ont recouvert de terre leurs plants, lundi, et ils devront les déterrer de nouveau mardi matin. Le danger de gel est moins grave pour les autres fruits et légumes.

Accident au Saint-Gothard

La couche de neige fraîche atteint un demi-centimètre au col du Saint-Gothard et 20 cm à Andermatt. La route des Schellenen est de nouveau praticable, mais le col reste fermé.

Lundi matin, une collision s'est produite sur la chaussée glissante des Schellenen entre un car autrichien et la remorque d'un camion qui s'était brusquement tournée en travers. Plusieurs occupants du car furent blessés et trois femmes sont dans un état grave.



Les conseillers d'Etat prêtent serment. C'est au tour de M. Gaston Clottu de faire sa promesse solennelle. (Press Photo Actualité)

L'installation des nouvelles autorités neuchâteloises

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On passe à l'ordre du jour et les rapports sur la vérification des pouvoirs sont adoptés, après que M. M. Favre (rad) ait demandé une enquête sur les agissements dans les locaux de vote de la Chaux-de-Fonds d'un quidam qui influençait le vote des électeurs. Ce fait n'a pas été porté à la connaissance de la commission de vérification, réplique le rapporteur, M. A. Bütkofer (soc), et le conseiller d'Etat Guinand assure M. Favre que la chancellerie mènera l'enquête demandée.

Puis c'est la cérémonie de l'assermentation, au cours de laquelle chacun répond par la formule « Je le jure » ou « Je le promets » à l'appel de son nom par le chancelier Porchat.

Au terme de cet appel, on s'aperçoit qu'une bonne vingtaine de députés ont été oubliés, ce qui est réparé incontinent. Puis les cinq membres du Conseil d'Etat, placés devant le président, prêtent à leur tour serment.

Le nouveau bureau
Le nouveau bureau est élu tacitement. Il est composé comme suit :
Président : M. Armand Flückiger (soc).
Premier vice-président : M. Jean Henrioud (rad).
Deuxième vice-président : M. Julien Girard (lib).
Secrétaires : MM. Jacques Béguin (PPN) et Gérard Petithuguenin (soc).
Questeurs : MM. Jean-Louis Luginbuhl (rad), Paul Gavillet (rad), Otto von Aesch (lib) et Aimé Galland (soc).
Questeurs suppléants : MM. Paul Maury (rad) et Georges Jeanneret (soc).

Le discours du nouveau président



M. Armand Flückiger

M. Armand Flückiger prend possession du siège présidentiel et prononce un discours fort applaudi, dont voici quelques extraits :

En m'appelant au début de cette 36ème législature à présider vos débats, selon le système de rotation établi depuis fort longtemps dans notre parlement, vous rendez hommage à mon village de Travers qui m'est cher. L'écrivain neuchâtelois Jules Baudouin, en parlant des événements de 1848 disait : « Travers mélancolique, le 28is Travers, dont le haut mar fut le prédestiné d'ou s'écarter la liberté. » Cet hommage, je le reporte sur la population laborieuse du Val-de-Travers, sur ma famille, mes amis et mon parti. Ce n'est pas, je vous l'avoue, sans appréhension que je dois prendre place dans ce fauteuil présidentiel, occupé si dignement par tant et tant de mes prédécesseurs.



A la Collégiale.

(Press Photo Actualité)

Et pourquoi ? S'il est relativement aisé de parler devant un auditoire de sa condition, il est par contre plus difficile de le faire devant des avocats, notaires, professeurs ou médecins, en un mot, à des intellectuels, dont notre parlement est abondamment pourvu. (Rires.)

Toutefois, ce qui me rassure, c'est l'exemple laissé par mon prédécesseur, M. Alexandre Guéhen, agriculteur au Pâquis, à qui je tiens à rendre hommage pour la façon simple et intelligente avec laquelle il a conduit nos débats, et li-quel de ces ordres du jour parfois bien longs.

Hommage aux « vétérans »
Je saisis l'occasion pour exprimer notre reconnaissance à ceux de nos collègues qui totalisent 30 ans et plus d'activité parlementaire.

M. Emile Losey, notre doyen d'âge, est entré au Grand conseil le 18 mai 1931 : il a donc 30 ans d'activité. M. Losey a eu l'honneur de présider le parlement neuchâtelois en 1950. Nous félicitons M. Edmond Guinand, conseiller d'Etat, pour ses 33 ans de dévouement. Après avoir été député du 21 mai 1928 au 26 octobre 1942, M. Edmond Guinand a occupé le poste de préfet des Montagnes du 15 janvier 1943 au 15 mai 1949, et depuis le 16 mai 1949 à aujourd'hui, celui de conseiller d'Etat.

La tâche qui nous attend
La tâche qui nous attend est grande : nous vivons dans un monde qui évolue sans cesse, et où les découvertes se suc-

cèdent avec rapidité. Il faut tout prévoir, et surtout savoir adapter nos productions aux méthodes nouvelles qui font vivre le pays. Il en est ainsi pour la plupart de nos industries. Cela demande une formation adéquate. C'est ainsi que la loi en préparation sur l'instruction primaire est à l'étude depuis longtemps. Il faudra trouver une solution qui réponde à ce que notre époque exige. Beaucoup d'autres problèmes restent posés : le nouveau statut de l'horlogerie, l'agriculture et tout ce qui en découle, etc.

Dans le domaine social, il faut compléter ce qui a été si bien commencé : rentes aux vieillards, aide aux infirmes, aide aux établissements hospitaliers et aide à l'enfance en difficulté scolaire. Tous ces problèmes restent devant nous jusqu'à complète réalisation.

L'abstentionnisme

Une chose plus inquiétante encore, pour nous députés, c'est le désintéressement des citoyens pour leurs devoirs civiques. Nous avons les chiffres de la chancellerie : 49.13 % de électeurs et électrices se sont rendus aux urnes les 6 et 7 mai. La participation des femmes a été de 39 %, et celle des hommes de 61 %. Aux élections de 1957, où seul le citoyen participait au vote, il y avait 64.41 %. Ces chiffres en disent long sur l'intérêt pour la chose publique en pays neuchâtelois. A quel attribuer cette carence ? A l'amélioration du standard de vie ? A l'aridité que présente la politique pour les jeunes qui lui préfèrent le sport ? Il n'en reste pas moins que ce problème est grave et qu'il reste posé.

Nous sommes tous décidés à travailler pour le bien du pays avec des idées différentes, certes, et qui ne manqueront pas de se manifester lorsque nous aborderons tel ou tel problème. Rappelons-nous cependant qu'il n'est possible de progresser que dans la mesure où nous nous laisserons guider par l'intérêt supérieur du pays qui est le bien de tous.

Election des conseillers aux Etats

Trois candidats sont en présence. M. M. Favre (rad) présente la candidature de M. Jean-Louis Barrelet et M. B. Clerc (lib) celle de M. Sydney de Coulon, qui forment la députation actuelle à la chambre haute. MM. H. Verdon (soc) et P. Hirsch (n.g.) présentent la candidature de M. André Sandoz, président de la ville de la Chaux-de-Fonds et député. M. F. Basser (n.p.) soutient M. Sandoz en raison du fait que les Montagnes sont insuffisamment représentées tant au sein du Conseil d'Etat que dans la députation aux Chambres fédérales.

Sont élus : MM. Jean-Louis Barrelet, par 67 voix, et Sydney de Coulon, par 62 voix.

Obtention des voix : MM. André Sandoz, 47 voix, et Pierre Champion, 4 voix.

La séance est levée à 12 heures. Les députés reprendront leurs travaux ce matin à 9 heures.

M. Gaston Clottu, président du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :
Dans sa séance du 29 mai, le Conseil d'Etat a constitué son bureau comme suit pour la période du 29 mai 1961 au 31 mai 1962 :
président : M. Gaston Clottu ;
vice-président : M. Pierre-Auguste Leuba.

Communiqués

Journée cantonale des chanteurs neuchâtelois à Colombier
C'est le dimanche 18 juin que les chanteurs neuchâtelois se rassembleront à Colombier. L'importante manifestation sera marquée, le matin, par une cérémonie religieuse et un hommage aux vétérans, l'après-midi, par un cortège et un grand concert dans la cour d'honneur du château.

Grâce au travail intense d'un comité d'organisation dirigé par M. René Strohacker, président de commune, le village de Colombier s'apprete à recevoir dignement les chanteurs neuchâtelois !



M. A. Flückiger, très ému, salue les habitants de son village. (Phot. Schelling, Fleurlier)

Conférence de presse du conseiller fédéral von Moos

Quelles décisions seraient prises pour protéger la population civile si la guerre frappait notre pays ?

Le département fédéral de justice et police consulte les cantons sur un premier projet de loi

De notre correspondant de Berne :

En 1928, le Conseil fédéral nommait une commission d'étude chargée de proposer les mesures les plus efficaces pour protéger la population civile en cas de guerre. Lundi matin, M. von Moos, chef du département de justice et police commentait pour la presse un premier projet de loi qui doit donner corps à l'intention manifestée 33 ans plus tôt. Les voies de la démocratie directe sont longues et prudentes, on le voit.

Ne soyons pas injustes pourtant, les autorités ont agi entre-temps et les Chambres approuvent, en 1934, un arrêté qui fut déclaré urgent. Il est toujours en vigueur. Mais les règles qu'il établit ne sont plus suffisantes et surtout, on a reconnu que la base constitutionnelle était bien fragile. Avant d'édifier quelque chose de solide et de complet, il a donc fallu poser les fondements. Une première tentative échouait en 1957, parce que le projet soumis au peuple autorisait le Conseil fédéral à étendre aux femmes l'obligation de servir dans les organismes de protection civile. Un nouveau texte, dit le projet, est en cours. Il a été accepté il y a juste deux ans. La voie était ouverte pour le législateur.

Comme il se doit, on a d'abord demandé aux experts de délayer le terrain. Ils ont fixé une série de principes que le département de justice et police a mis en œuvre dans un texte provisoire qui comprend dix chapitres et 85 articles. Les cantons et les associations intéressées ont maintenant reçu ce projet et doivent faire connaître leurs observations jusqu'au 30 juin. Après seulement, le Conseil fédéral élaborera le texte qu'il soumettra aux Chambres.

CARACTÈRE ET TACHES DE LA PROTECTION CIVILE

Si la protection civile est déclarée « partie de la défense nationale », elle n'assumera aucune tâche de combat. Dans le rapport explicatif qui accompagne son projet, le département fédéral le dit expressément :
« Le but principal de la protection civile est de sauver des vies humaines, de prévenir des dommages et de sauver des biens. Un combat local éventuel ne fait pas partie de ses tâches ; aussi la « protection civile n'est-elle pas armée ». Aussi longtemps que d'autres troupes ne peuvent pas entrer en action, un combat local éventuel est l'affaire du service territorial, notamment de la garde locale. »

Et pour bien marquer ce caractère, la loi confie au département de justice et police, non pas au département militaire, les tâches réservées dans ce domaine à la Confédération. Il en assurera l'exécution par l'intermédiaire d'un Office fédéral de la protection civile.

Selon le projet, « des organismes de protection civile seront créés dans toutes les communes comptant des agglomérations de mille habitants au plus ». Dans ces mêmes communes la défense civile doit être assurée également dans les entreprises publiques ou privées, et dans les administrations occupant au moins cent personnes, ainsi que dans les établissements hospitaliers comptant cent lits.

En cas de guerre, ces corps de protection, ces « organismes » selon la terminologie officielle, devront non seulement lutter contre les effets des bombardements et des destructions, mais secourir les blessés, les infirmes, les malades, les sans-abri et les personnes dans le dénuement, et aider aux évacuations partielles.

En temps de paix, ils pourront être engagés pour les premiers secours en cas de catastrophe naturelle.

SERVICE OBLIGATOIRE ET VOLONTARIAT

Si donc notre pays devait devenir un jour le théâtre d'opérations militaires, la tâche prévue est vaste. On a calculé qu'il faudrait alors disposer de 300,000 personnes au minimum. Comment les trouver ?

La loi d'abord prévoit que les hommes de 20 à 65 ans dispensés ou libérés prématurément du service militaire et ceux qui ont atteint la limite d'âge, fixée maintenant à 50 ans, seraient incorporés dans les troupes de protection civile, à moins d'ampitude notable.

Mais on sera loin du compte puisque, selon les estimations actuelles, on trouverait ainsi de 200 à 250 mille hommes. Il faudra faire appel à des volontaires, à des femmes donc et aux adolescents de 16 à 20 ans. Le Conseil fédéral aurait le droit d'étendre l'obligation de servir dans la protection civile aux jeunes gens qui sont entrés dans leur 17ème année « lorsque les effectifs ne peuvent être atteints par des volontaires ». On compte ainsi recruter 350,000 hommes et 450,000 femmes.

Ces corps de protection devront être instruits dans un premier cours de trois jours au maximum, puis lors d'exercices ou de rapports annuels de deux jours au plus. Pour les cadres et les spécialistes, la loi prévoit de plus longues périodes d'instruction.

Bien entendu, les hommes astreints à ce service et les volontaires auront droit aux indemnités prévues pour les obligations militaires. Ils seront au bénéfice de l'assurance recevant leur matériel et leur équipement soit des autorités civiles, soit de la direction de l'entreprise dont ils assurent la protection.

LES CHARGES FINANCIÈRES

Gar charges il y aura, bien que le projet mise en consultation ne dise mot de la construction d'abris. C'est là une question qui doit encore être traitée à part. Mais il faudra précisément équiper 800,000 « soldats pacifiques », leur fournir de matériel et maintenir les réserves nécessaires, construire des postes de commandement, des postes sanitaires, des magasins, des locaux munis des installations indispensables. Les dépenses sont évaluées à 920 millions, dont 550, environ, à la charge de la Confédération, le reste se répartissant entre les cantons, les communes et, pour une petite part (le matériel surtout), les propriétaires d'immeubles et les entreprises privées.

Par ailleurs, il faudrait aussi sur une quinzaine d'années, de sorte qu'elle apparaitrait au budget de la Confédération à raison d'une quarantaine de millions par an, auxquels il faudrait ajouter 10 millions pour ce qu'on pourrait appeler les « frais d'exploitation et d'entretien ».

Voilà les grandes lignes du projet dont les Chambres seront saisies probablement pour la session de septembre. Selon le résultat de la consultation, le Conseil fédéral peut, naturellement, modifier le projet du département. Tel qu'il se présente, on doit s'attendre à d'assez longs débats au parlement, ne serait-ce que sur la répartition des dépenses. La question d'un éventuel service obligatoire pour les jeunes gens de 17 à 20 ans est aussi de nature à nourrir une controverse. Nous aurons donc maintes occasions de revenir sur ce sujet.

G. P.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	26 mai	29 mai
3 1/2 % Féd. 1945, déc.	104.05	104.—
3 1/2 % Féd. 1946, avril	103.50	103.50
3 % Féd. 1949	101.30	101.25
2 1/2 % Féd. 1954, mars	98.90	98.75
3 % Féd. 1955, juin	101.25	101.25
3 % C.F.P. 1938	101.25	100.90

ACTIONS	26 mai	29 mai
Union Eques Suisses	4650.—	4695.—
Société Banque Suisse	3230.—	3250.—
Credit Suisse	3245.—	3260.—
Bque Pop. Suisse (p.a.)	2490.—	2455.—
Electro-Watt	3100.—	3100.—
Interhandel	4450.—	4450.—
Motor Columbus	2560.—	2550.—
Indélec	1750.—	1730.—
Italo-Suisse	987.—	990.—
Reassurances Zurich	3760.—	3725.—
Winterthur Accid.	1428.—	1405.—
Zurich Assurances	7650.—	7600.—
Saurer	1910.—	1800.—
Aluminium	2215.—	2200.—
Bally	7000.—	7150.—
Brown Boveri	4100.—	4100.—
Fischer	2535.—	2550.—
Lonza	3850.—	3790.—
Nestlé porteur	4090.—	4085.—
Nestlé nom.	2275.—	2275.—
Sulzer	4325.—	4225.—
Aluminium Montréal	157.—	155.50
American Tel. & Tel.	520.—	531.—
Baltimore	155.50	154.—
Canadian Pacific	114.50	112.50
Sodéc	895.—	906.—
Du Pont de Nemours	481.—	478.—
Eastman Kodak	285.—	287.—
General Motors	191.—	193.—
International Nickel	339.—	338.—
Kennecott	383.—	385.—
Montgomery Ward	128.50	128.—
National Distillers	124.—	125.—
Standard Oil New-Jersey	196.—	197.50
Union Carbide	610.—	612.—
U. States Steel	383.—	385.—
Italo-Argentine	76.50	77.—
Phillips	1257.—	1297.—
Royal Dutch Cy.	135.—	132.50
Socdec	136.50	135.—
Allumettes B.	187.—	178.—
A.E.G.	530.—	530.—
Farbenfabr Bayer AG	876.—	868.—
Farbw Hoechst AG	789.—	789.—
Siemens	839.—	837.—

Cours des billets de banque du 29 mai 1961	Achat	Vente
France	86.—	89.50
U.R.S.S.	4.30	4.34
Angleterre	11.95	12.20
Belgique	8.30	8.60
Hollande	119.—	122.—
Italie	68.—	71.—
Allemagne	108.—	110.—
Autriche	16.45	16.75
Espagne	7.05	7.35

Marché libre de l'or	32.25	34.25
Pièces suisses	32.25	34.25
françaises	31.75	33.75
anglaises	39.50	42.50
américaines	168.—	178.—
Lingots	4840.—	4940.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise	ACTIONS	146.50	146.50
Amerosec	146.50	146.50	
Bque Paris Pays - Bas	246.—	247.—	
Charmilles (Atel de)	1450.—	1445.—	
Physique porteur	1125.—	1125.—	
Schéner porteur	920.—	900.—	
S.K.F.	588.—	545.—	

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise	146.50	146.50
Amerosec	146.50	146.50
Bque Paris Pays - Bas	246.—	247.—
Charmilles (Atel de)	1450.—	1445.—
Physique porteur	1125.—	1125.—
Schéner porteur	920.—	900.—
S.K.F.	588.—	545.—

ESKI

VINAIGRE DE VIN VIEUX

Le litre Fr. 1.75

GALLICO

S. A.
vous offre



son
VINO da PASTO
3.80 net, la fiasque de 2 litres
à Fr.

son
VERMOUTH d'ORIGINE

Rouge ou blanc, en vente dans tous les magasins d'alimentation à Fr. **3.80** net le litre scellé

DÉPOSITAIRE: Maison F.-A. LANDRY & Cie, LES VERRIÈRES

OFFRES D'EMPLOIS

La Compagnie des Montres Longines, à Saint-Imier, désire engager

TECHNICIEN-HORLOGER

porteur du diplôme de technicien-horloger d'un technicum suisse. Le candidat devra, si possible, avoir à son actif quelques années de pratique principalement dans la construction des calibres modernes.

Faire offres par écrit avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

Consulat à Berne cherche

SECRÉTAIRE

initiative, connaissant l'espagnol, le français et éventuellement l'allemand. Entrée à convenir. Prière de faire offres avec indications détaillées, photo et copies de certificats, sous chiffres H. 12354 Y., à Publicitas, Berne.

Le service de l'électricité d'une localité du Jura cherche une

secrétaire-facturiste

Les candidates doivent être en possession du diplôme d'une école de commerce ou avoir subi avec succès l'examen de fin d'apprentissage d'employée de commerce.

Place stable avec caisse de retraite.

Adresser les offres, avec curriculum vitae, certificats, photo et prétentions de salaire sous chiffres P 10,050 J. à Publicitas, Saint-Imier.

Industrie dans le Vignoble engage

UN MÉCANICIEN QUALIFIÉ

capable de diriger un groupe d'ouvriers d'un atelier.

Semaine de 5 jours.

Caisse de retraite.

Homme d'expérience, énergique, désirent se créer une situation stable, est prié de faire ses offres de service sous chiffres B. R. 2087 au bureau de la Feuille d'avis.



Nous offrons dans notre usine de Sainte-Croix une place intéressante et stable à

mécanicien-électricien

susceptible de devenir rapidement

CHEF D'ÉQUIPE

dans notre atelier des installations et entretien. Faire offres détaillées au service du personnel de Paillard S.A., Sainte-Croix.

Nous cherchons

sténodactylographe

pour correspondance courante en français et travaux de bureau. Entrée immédiate ou à convenir. Salaire selon entente.

Faire offres à la Direction des Grands Magasins Aux Armourins S.A. qui garantit toute discrétion.

armourins
neuchâtel

On cherche

PERSONNE DYNAMIQUE

capable de travailler seule et d'assumer des responsabilités, pour diriger entreprise de la place en plein développement. Possibilité d'association.

Faire offres sous chiffres J. Z. 2095 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

horloger complet metteurs en marche

Faire offres à Centrale Watch, A. Künzi, Saint-Blaise. Tél. 7 57 38.

Nous cherchons pour notre expédition

ouvrier

habile et consciencieux. Entrée en service immédiate ou date à convenir. En cas de convenance, travail assuré et bien rétribué. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Se présenter à la boulangerie Jowa S.A., Saint-Blaise.

**Le céleri — c'est bon, c'est sain!**

La sagesse populaire l'affirme depuis toujours et la gastronomie lui fait écho. Sous une forme appétissante la nouvelle «Crème de Céleri» Knorr réunit la finesse traditionnelle de la bonne cuisine française et les exigences de la science alimentaire moderne. Le céleri séché à basse température a conservé toute la valeur du légume frais. De plus, *premier potage de ce genre en Suisse*, la «Crème de Céleri» Knorr *contient de l'huile de germes de maïs* dont les précieuses qualités sont mises en relief dans les publications de la science alimentaire moderne. Une fois de plus, Knorr fait œuvre de pionnier et ouvre de nouvelles voies vers une alimentation plus saine et plus équilibrée.

La «Crème de Céleri» Knorr pour votre bien-être et votre gourmandise!



E 261/f

OFFRES D'EMPLOIS

EMPLOYÉ (E)

est demandé pour BUREAU DE RÉCEPTION dans important commerce de la place. Doit avoir une TRÈS BONNE PRÉSENTATION et connaître la sténodactylographie. Prière de faire offres en joignant photo, avec indications de références sous chiffres P. 50106 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons, tout de suite ou pour date à convenir, une (un) jeune

EMPLOYÉE (É) DE BUREAU

pour un travail intéressant et varié dans notre département comptabilité.

Adresser les offres à E. CHRISTEN S.A., délicatesses et denrées alimentaires, BALE 2.

Aides-infirmiers

sont demandés tout de suite par importante clinique psychiatrique.

Faire offres détaillées avec références sous chiffres PG 60949 L, à Publicitas, Lausanne.

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

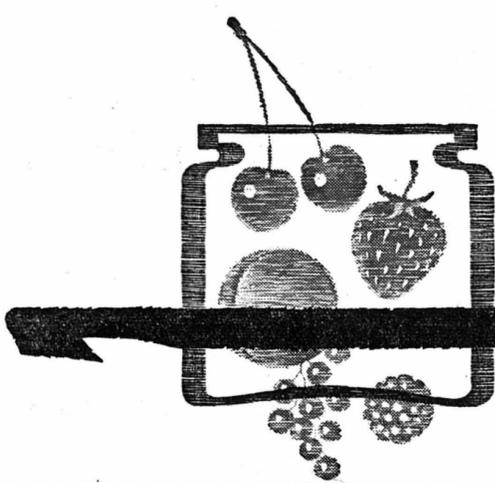
vendeuse et pâtissier-confiseur

Congé le dimanche. — Faire offres ou se présenter à la confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 70.

On cherche pour ménage de cinq personnes

jeune fille

ayant quelques notions de cuisine. — Occasion d'apprendre l'allemand, vie de famille assurée. Bons gages et congés réguliers. — Offres à H. Tritten-Häberlin, Ladsterie, la Lenk (Oberland bernois). — Tél. (030) 9 20 70.



Soyez sans crainte...

Toutes les confitures et gelées réussissent avec **DAWA GEL***

Exigez donc toujours DAWA GEL produit naturel, produit de confiance, dans son nouveau sachet bleu.

* DAWA GEL abrège la cuisson. Votre confiture est meilleure et plus abondante, car l'évaporation du jus de fruits est moindre.

Dr A. Wander S. A., Berne

Cuisinière

est demandée au plus tôt par cure de Genève. Nourrie et logée. Bon salaire. Tél. (022) 32 31 57.

On cherche pour tout de suite une **sommelière et un garçon d'office**

Faire offres à l'hôtel Robinson, Colombier. — Tél. 6 33 53.

On cherche pour entrée immédiate une

jeune fille

pour aider au ménage et au magasin. — Adresser offres à Mme Xavier Vaucher, 10, avenue de la Gare, Fleurier, tél. 9 10 37.

Femme de ménage

soigneuse, est demandée pour travaux concernant sa profession, travail garanti. Adresser offres écrites à U.H. 2077, au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une **jeune fille** comme aide de ménage, bon salaire, congés réguliers, Boulangerie Ferrari, la Coudre / Neuchâtel.

On demande **manœuvres**

Téléphoner au No 5 10 31 ou se présenter chemin des Mulets 1, Neuchâtel.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune femme

de 32 ans, gérante, avec beaucoup d'initiative, cherche place chez monsieur seul possédant si possible commerce, pour le seconder. Région et genre de commerce indifférents, mais si possible café. — Ecrire sous chiffres K.A. 2096, au bureau de la Feuille d'avis.

PIVOTAGE

Pivoteur qualifié entreprendrait à domicile tous travaux concernant sa profession, travail garanti. Adresser offres écrites à U.H. 2077, au bureau de la Feuille d'avis.

Suisse de 21 ans, cherche place de

fillette de buffet ou de cuisine, pour le 15 juin prochain. — Adresser offres écrites à H.X. 2093, au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche place de

mécanicien-ajusteur

Faire offres à Fernando Malzida, Grand-Rue 26, Corcelles (Neuchâtel).

Femme d'un certain

âge, de nationalité italienne et ayant travaillé 14 ans en Suisse comme dame de buffet, cherche place de

sommelière

dans petit restaurant de campagne. — Adresser offres écrites à I.Y. 2094, au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons

place de vacances

au mois de juillet, pour jeune fille de 15 ans, désirent apprendre la langue. — H. Müller, Morinstrasse 23 a, Berne 18, tél. (031) 66 16 40.

Jeune fille

protestante, de 16 ans, de Suisse allemande, avec quelques connaissances de français, cherche place agréable dans gentille famille avec des petits enfants, à Neuchâtel, pour le 5 juin ou plus tard. — Offres à Werner Zeller, Thoune, Bälliz 51.

VENDEUSE

de 18 ans, ayant terminé son apprentissage et un séjour d'une année en Suisse romande, cherche place dans magasin d'alimentation ou mercerie de Suisse française. Entrée immédiate ou selon entente. Si possible nourrie et logée dans la maison. — Offres à Mlle Hildegard Dietler, Oberdorfstrasse, Büsserach SO

DEM. A ACHETER

PIANO

Famille étrangère, avec enfants, achèterait d'occasion, piano brun, cordes croisées. — Faire offres sous chiffres P. 10.916 N., avec indication de prix et marque, à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

BORER

NEUCHÂTEL Draizes 61

Tél. 8 23 28

Achat de tous déchets industriels

vieux métaux

ferrailles

fontes

papier

Je paie 10 à 20 fr. pour

fourneaux émaillés, 2 et 3 rangs, selon état. — Adresser offres écrites à P.C. 2051, au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter

poussette combi exceptée. — Offres sous chiffres P. 3676 N., à Publicitas, Neuchâtel.

PERDUS-TRUVÉS

Chienne

setter anglais, tacheté gris-blanc-brun. S'est échappée du quartier de Vauseyon. — Tél. 5 41 77.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun, la famille de

Monsieur Oscar GUINAND

adresse à toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, ses remerciements les plus sincères.

Cormondrèche, mai 1961.

GRATUITE!



une splendide **TABLE TUBE et FORMICA** avec chaque **FRIGO** à partir de 125 litres *



C'est l'offre « Confort-table » du grand spécialiste

aux Arts Ménagers s.a.

26, rue du Seyon - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 55 90

Exposition spéciale

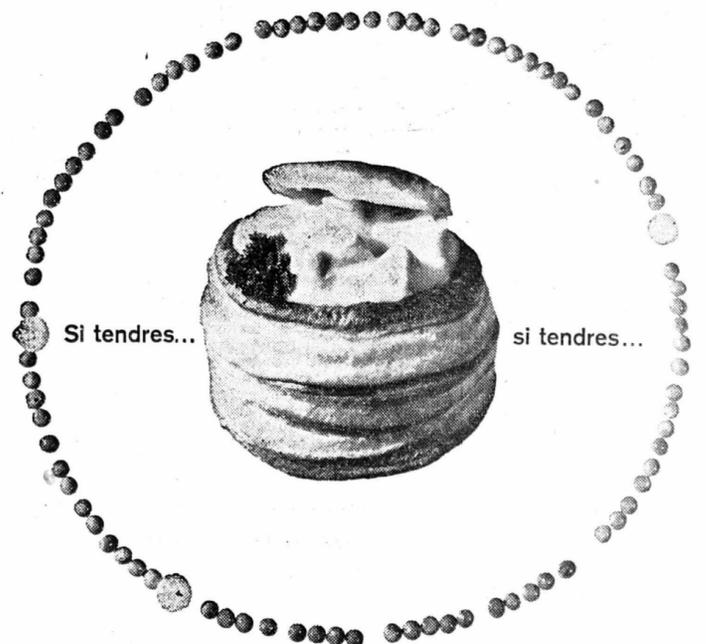
BOSCH, IGNIS, AMSA, ZANUSSI, ZOPPAS, FRIMATIC, SIBIR, FORSTER, AMANA, INDES, PINGUIN, etc.

* Valable pour tout nouvel achat d'un frigo neuf, d'une capacité de 125 litres au moins, au comptant ou par acomptes, sauf escompte ou reprise.

250 g



maintenant fr. 1.20



Si tendres...

si tendres...



Comment préférez-vous votre bouchée à la reine? Toute fraîche, croustillante au sortir du four! Et avant tout: garnie de fins Petits Pois des Gourmets. Oui, pour les bouches gourmandes, les Petits Pois des Gourmets Hero, c'est vraiment le «nec plus ultra!» Demandez toujours la boîte à l'étiquette argentée!

Petits Pois des Gourmets Hero

l'un plus tendre que l'autre Boîte 1/2 Fr. 1.20-1.50 Boîte 1/1 Fr. 2.30-2.60

Conserves Hero Lenzbourg

Que fait la loterie romande ?



Elle offre
du nouveau. Un billet gagnant sur cinq!

Choisissez cinq terminaisons de
1 à 5 ou de 6 à 0

Chacun de ces groupes est assuré
de gagner un lot
De plus il y a deux gros lots

100.000.- et 100.000.-

et en tout plus de 40.000 autres lots

Le directeur du Home Bellevue au Landeron m'a dit :

« Nous avons reçu en son temps un don d'une certaine importance, mais qui ne nous permettait pas d'entreprendre notre action. La Loterie Romande nous a permis de dépasser ce cap difficile. Elle continue, du reste, à nous aider régulièrement. Nous avons reçu d'elle 71 600 francs jusqu'à maintenant, ce qui nous permet d'ajuster nos prix à certaines petites bourses. »

« Nous recevons des couples âgés ou des personnes qui n'ont plus la force ou les moyens de tenir un ménage pour elles seules. Elles trouvent ici, à la fin de leur vie, un refuge paisible et un peu de compagnie. »

« Chaque achat d'un billet de loterie apporte son appui à une telle œuvre. »

MERCREDI 5 JUILLET

NEUCHÂTEL - Faubourg du Lac 2 - Ch. post. IV 2002

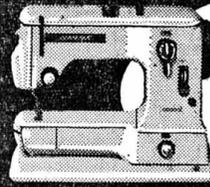
ARKINA mineral

«ARKINA? Les enfants en sont fous - et ils adorent aussi citron, orange, grapefruit et abricot. Tant mieux. Je leur laisse volontiers ce plaisir de siroter ARKINA!»



BERNINA

BERNINA-Record doit sa réputation mondiale acquise en si peu de temps à son maniement si simple et à ses multiples possibilités. Elle brode automatiquement — les plus beaux points d'ornement, même avec 2 ou 3 aiguilles simultanément, et si vous le désirez, avec fil métallique.



**Louis Carrard
Neuchâtel**

9, rue des Epancheurs
Tél. 038/5 20 25

Sous-plats et
réchauds modernes

Au Miroir
TERREBAUX 7

A vendre
clarinette si^b
« Oxford » avec étui. Tél. 5 12 49, après 19 heures.

Reflets de la vie du pays

Le statut légal de l'horlogerie va passer sous la loupe du Conseil national

Le point de vue de M. Gérard Bauer, président de la F.H.

Adopté (avec quelques retouches) le 22 mars dernier par le Conseil des Etats, le projet d'arrêté fédéral fixant le nouveau statut de l'horlogerie va être discuté par le Conseil national, au cours de la session parlementaire de juin.

On connaît les remous provoqués par ce projet, destiné à donner de nouvelles bases, pour les dix prochaines années, à l'organisation de notre industrie horlogère. L'éventualité d'un référendum est d'ores et déjà soupesée dans certains milieux horlogers, qui ont de la peine à se convaincre des avantages — réels — offerts par le projet. Celui-ci constitue en effet une solution d'équilibre judicieuse, puisqu'il assure à titre transitoire la protection légale minimum encore nécessaire tout en préparant le retour à un régime de libre concurrence, le seul qui soit susceptible de garantir à l'industrie horlogère son expansion future.

Il n'est pas superflu, à la veille d'un débat aussi capital pour l'avenir d'une industrie qui est en très grande partie romande, de rappeler le point de vue personnel de M. Gérard Bauer, président de la Fédération horlogère, tel qu'il est exprimé dans le dernier bulletin de la F.H. On doit regretter que tout en se prononçant d'une manière quasi unanime pour un nouveau statut légal, l'industrie horlogère, au moment où il s'agit pour elle de prendre conscience de sa situation et d'assurer son avenir, n'ait pas adopté une prise de position uniforme quant aux modalités qu'il implique.

Des atouts

Pour M. Bauer, le caractère essentiel du projet d'arrêté élaboré par le Département fédéral de l'économie publique réside dans le fait que ses objectifs ne sont plus de maintenir une structure et de protéger des droits acquis, mais de supprimer les freins, de permettre l'adaptation aux circonstances nouvelles, de stimuler les capacités de concurrence.

Parmi les atouts dont l'industrie horlogère doit disposer figurent au premier rang la recherche de nouveautés techniques et la défense de la qualité. Si le premier est essentiel, le deuxième ne l'est pas moins. Il est faux de déclarer que la concurrence étrangère et les lois du marché suffisent à empêcher certains fabricants d'exporter des montres de qualité insuffisante. La montre est un article de consommation dont la qualité réelle ne se révèle qu'après un temps assez long. Le contrôle technique n'est pas une protection conférée aux fabricants, c'est une contrainte qu'ils s'imposent dans l'intérêt de l'acheteur.

Il est un moyen d'éviter que les

mesures de libéralisation introduites dans notre industrie, tant sur les plans public et privé n'incitent certains producteurs à y faire face par un abaissement de la qualité. Si un contrôle légal est indispensable, c'est que les organisations professionnelles ne peuvent prétendre, à elles seules, l'imposer aux très nombreuses maisons de la branche horlogère. Or, il faut éviter que certaines entreprises s'y soustraient et sabotent les efforts des autres.

Polémique stérile

Il va de soi que notre horlogerie doit produire des articles de différentes catégories. Il ne saurait être question d'axer la production sur des articles de luxe et d'abandonner à certains concurrents étrangers la fabrication de montres bon marché. Toute polémique relative aux prétendues oppositions d'intérêt qui existerait entre ces catégories est stérile. Le contrôle doit s'appliquer à toutes les catégories, mais être adapté à chacune d'elles grâce à des critères différents. Le contrôle des montres et mouvements exercera une influence sur la qualité des fournitures et permettra d'établir une vraie solidarité entre les différentes branches de l'industrie horlogère. De plus, il ne provoquera aucun renchérissement des produits ni complications administratives. L'organisation du contrôle appartiendra à l'industrie elle-même, l'Etat se bornant à une surveillance et à se prononcer sur les recours, garantissant l'impartialité du système et lui donnant sa pleine efficacité.

Si le projet du 16 décembre 1960 suscite dans les milieux intéressés des réactions favorables et défavorables, il est, en définitive, une œuvre de raison et le département fédéral de l'économie publique a eu le grand mérite de ne pas céder aux partisans de la politique du tout ou rien. Le statu quo, l'immobilisme auraient été un grave danger pour l'industrie horlogère. Non que le dynamisme et l'esprit d'initiative aient été absents pendant les années où l'horlogerie a bénéficié d'une protection étatique, mais parce que cette dernière finit nécessairement par provoquer une certaine sclérose. Inversement, conclut M. Bauer, il est impossible de repudier la succession échue. La suppression brutale et totale de ce qui a existé jusqu'ici ébranlerait dans ses fondements l'industrie horlogère tout entière.

C.P.S.

Au-delà de la statistique, le problème humain

IL FAUT MODIFIER NOTRE MENTALITÉ A L'ÉGARD DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Sans grande réaction de sa part, le Suisse apprend que cet été un demi-million environ de travailleurs étrangers seront occupés dans le pays. C'est la estimation d'experts. Et les récentes statistiques publiées en février paraissent leur donner amplement raison. Il y a quelque deux mois, nous avions près de 350.000 travailleurs étrangers, représentant un accroissement de 73.650 personnes ou de 26,8% sur la période correspondante de 1960. Pour le canton de Neuchâtel, l'augmentation atteignait 2300 personnes; elle concernait surtout les non-saisonniers, les chiffres des saisonniers et des frontaliers n'ayant guère évolué.

En d'autres termes, d'ici à quelques semaines, nous compterons chez nous un étranger pour quatre Suisses exerçant une profession, soit le cinquième de la population active ou le dixième de l'ensemble de la population.

Bien sûr, il est aisé d'expliquer cette situation. Depuis plus de douze ans, notre économie est en expansion continue; elle n'arrive plus à trouver dans le pays même les forces indispensables pour maintenir le rythme de la production. On voit par là combien est préoccupante cette question de l'épuisement progressif de nos réserves de main-d'œuvre nationale. Il ne faut pas négliger non plus les effets de la réduction de la durée du travail: une heure de moins représente les effectifs de trois divisions de 12.000 hommes qu'il faut bien chercher ailleurs!

Nous ne pourrions plus nous en passer

A vues humaines, la présence dans notre économie nationale de centaines de milliers de collaborateurs venus de pays différents va constituer un problème permanent.

Et nous ne pourrions plus nous en passer sans provoquer un effondrement quasi catastrophique de notre économie. Nul ne sait, bien entendu, ce que nous réserve l'avenir. Devant l'incertitude que suscite l'intégration économique de l'Europe, nombre d'entreprises qui vivent dans l'euphorie actuelle pourraient ressentir les effets d'une discrimination et être obligées de licencier la main-d'œuvre. Une crise internationale pourrait se produire avec ses bouleversements imprévus et dramatiques se traduisant par le reflux de centaines de milliers de gens abandonnant leur poste de travail avec toutes les conséquences qu'on peut imaginer.

Mais pour l'heure, il s'agit de rendre nos concitoyens attentifs à cette présence et leur faire comprendre qu'ils ont aussi des obligations à l'égard de ceux qui viennent chez nous. Les pouvoirs publics, les sphères économiques et industrielles, les associations professionnelles, syndicales ou patronales, les milieux religieux, etc., commencent à se rendre compte de l'ampleur du problème; car il n'est pas seulement technique ou numérique, il est aussi — il le devient avec acuité — humain.

Beaucoup à dire

Il convient tout d'abord, semble-t-il, d'opérer un changement de mentalité. Jusqu'à présent, nous avons souvent considéré le travailleur étranger non point comme un collaborateur venu nous seconder, mais comme une personne à qui nous rendions un bon service en l'acceptant chez nous, parce que les conditions matérielles dans son pays d'origine étaient souvent précaires et qu'il était réduit au chômage. Or, la situation change. L'Italie, par exemple, évolue singulièrement: le chômage diminue dans le sud, on pousse l'industrialisation du pays, le niveau social tend à s'élever dans diverses régions. L'ouverture des frontières au sein du Marché commun et les accords de Rome facilitent la libre circulation des travailleurs qui trouveront progressivement des conditions identiques et favorables.

Or, sur ce chapitre des conditions d'existence faites aux centaines de milliers d'étrangers vivant chez nous, il y a beaucoup à dire et à écrire! Les plus précaires, parfois même les plus scandaleuses, concernent le logement. On a lu et on a pu voir surtout des choses qui ne sont guère à porter au crédit helvétique dans ce secteur: bâtiments insalubres transformés en dortoirs, baraques aux conditions hygiéniques plus que douteuses.

ses, prix surfaits des sous-locations, etc.

Le délégué aux possibilités de travail, dans un article remarqué, a souligné l'immense tâche qui devrait être accomplie sans retard en matière de logements pour les travailleurs étrangers. Il a ajouté une ou deux phrases qui méritent d'être mieux comprises: « Il importe, dit-il, de donner aux étrangers l'impression qu'ils ne sont pas seulement tolérés, mais que leur indispensable apport est apprécié à sa juste valeur. L'étranger doit non seulement être traité en collègue au lieu de travail, mais aussi en homme comme les autres en dehors du travail. » C'est dans cette direction que doivent tendre nos efforts, car la nourriture et le logement ne sont qu'un des aspects du problème.

Du bon travail

L'étranger qui vient chez nous a aussi besoin de mener une vie normale. Il faut donc s'occuper parallèlement de son physique et de son moral, en lui donnant la possibilité de se recréer et de s'éduquer s'il est possible. Du bon travail commence à se faire. A Genève, par exemple, des entreprises ont confié à des organisations spécialisées le soin de s'occuper d'une façon plus étroite de leurs travailleurs étrangers. On prend soin non seulement de leurs logements qui sont tenus correctement et nettoyés, mais on s'occupe de leurs relations avec les pouvoirs publics, leur consulat, etc. Il y a des visites médicales, on pourvoit aux soins dentaires; une assistante sociale enquête sur les cas douloureux. On veille au dépôt de leurs économies; on leur donne une formation culturelle (cours du soir) et on leur facilite leur délassement (sorties collectives le dimanche, etc.).

Les réfectoires des fabricants romands commencent à tenir compte ici et là des goûts de leurs collaborateurs étrangers; on aménage des foyers de détente avec lectures et télévision; on organise des cours de langues et on spécialise même des membres du personnel qui fonctionnent en qualité d'interprètes!

Bref, progressivement, on prend conscience de cet immense problème et des obligations qui vont en découler à la fois pour les pouvoirs publics, l'économie privée et les particuliers qui, ces derniers surtout, devront reviser leur jugement préconçu et leur attitude à l'égard de centaines de milliers d'être humains dont dépend en partie aujourd'hui la prospérité de toute la collectivité.

A. D.

Quand les jeunes s'occupent de politique

Le «parlement suisse de la jeunesse» s'est réuni à Berne

De notre correspondant de Berne :

Il existe en Suisse allemande un quinzaine de «parlements de jeunesse» constitués pendant ou après la seconde guerre mondiale.

Ils groupent quelque 1800 membres, étudiants, apprentis, jeunes ouvriers, commerçants, employés ou artisans, pour la plupart des moins de vingt ans. Leur but? Substituer à une instruction civique trop théorique la pratique même de nos institutions, discuter, selon les règles parlementaires, les problèmes qui se posent à notre peuple sur le plan politique, économique ou social.

Pour la seconde fois, les délégués de ces groupes se réunissent en «parlement suisse de la jeunesse», et dans la salle du Conseil national. Avant la séance, les dirigeants ont reçu la presse et annoncé qu'ils s'efforceraient de prendre des contacts avec les organisations de jeunesse à Bienne, à Fribourg, à Neuchâtel, à Genève, pour que de telles assemblées puissent se constituer en Suisse romande aussi.

Samedi après-midi, ils se trouvaient donc près de 180, dont une vingtaine de jeunes filles, dans le grand hémicycle où les salua M. Virgile Moine, directeur de l'instruction publique du canton de Berne. Puis le président, dont l'autorité fut remarquable, mit en délibération une motion, développée par un charmant Saint-Gallois — robe blanche et large écharpe rouge élégamment rejetée sur l'épaule — pour inviter l'Exécutif à ratifier la convention internationale affirmant le principe «à

travail égal, salaire égal». Le représentant de l'Exécutif, un Zurichois pénétré du plus pur esprit manchestérien, donna les raisons de repousser la motion.

Il s'ensuivit un long débat, parfois animé, un peu laborieux, souvent interrompu d'applaudissements, mais toujours suivi avec une attention insolite en ces lieux.

Ce fut pour les quelques journalistes présents l'occasion d'entendre des arguments neufs — car la question a été discutée trois fois déjà au Conseil national — et de constater aussi, comme le fera d'ailleurs M. Oprecht, l'un des doyens du parlementarisme suisse, chargé de faire la «critique des manœuvres», que cette jeunesse n'est guère animée de cet esprit révolutionnaire qu'on lui prête si souvent.

L'assemblée, en effet, par 82 voix contre 48, repoussa la motion!

La séance prit fin sur une allocution de M. Wahlen, président de la Confédération, qui dit son plaisir d'avoir suivi les travaux de cette jeunesse réfléchie, active, consciente de ses responsabilités. Pour les chevronnés de la politique, il est réconfortant de voir la génération montante, dans ce qu'elle a de meilleur, se préparer avec ardeur et sérieux à prendre la relève. Et M. Wahlen sut montrer que, conduite avec loyauté et désintéressement, la politique ne sera jamais cette «affaire malpropre» que d'aucuns se plaisent à dénoncer. Elle sera ce que sont les hommes qui la font.

G. P.

Flamanda

Esprit

votre rêve... sandalettes élégantes —
merveilleuses à porter!

793-734 FLORIDA Boxcalf blanc 29⁸⁰

792-725 MARILENA Boxcalf beige 29⁸⁰

792-718 FLORIDA Boxcalf blanc 31⁸⁰

792-715 MONTANA Boxcalf blanc 24⁸⁰

788-121 FRETZ Box noir ou avenida 23⁸⁰

Avec ristourne ou escompte 5%

vous offre maintenant un ravissant soutien-gorge
qui ne coûte que **Fr. 12.90**
et que vous pouvez laver tant que vous
voulez sans qu'il perde son excellente forme!



Nouveauté!

C'est sans crainte que vous soumettez *Pretty de Playtex* à vingt, quarante, soixante lavages ou même davantage tout en ne cessant, entretemps, de le porter. Il ne perdra ni sa prestance, ni sa force enveloppante ou encore son excellente forme. Car le nouveau *Pretty de Playtex* est réalisé

- ✓ avec des tissus de première qualité, comme pour un soutien-gorge plus cher,
- ✓ il est entièrement cousu double,
- ✓ il est renforcé aux endroits spécialement exposés à l'usure,

de plus, il est agrémenté de ravissants motifs!

Grâce à sa bande frontale entièrement élastique qui ne contraint et ne coupe pas, *Pretty* est délicieux à porter. Conçu et réalisé par les créateurs des célèbres correcteurs Playtex, coupé de façon fort esthétique, *Pretty de Playtex*, après chaque lavage, vous redonnera la même silhouette désirable aujourd'hui, comme dans des semaines et des mois!

PLAYTEX ORIGINAL Modèle *Pretty*

Consultation gratuite

Mlle M. ARBER,
conseillère officielle
de PLAYTEX.

vous conseillera gratuitement et individuellement dans notre département, si des questions de ligne vous préoccupent.

En 13 modèles différents s'adaptant à toutes les statures et silhouettes, ce soutien-gorge, fait comme sur mesure, ne coûte que **Fr. 12.90**

MOBILIER COMPLET

neuf de fabrication, comprenant:
1 chambre à coucher avec entourage, lits jumeaux, tables de nuit, armoire 3 portes, coiffeuse avec glace cristal, y compris
2 sommiers à têtes réglables,
2 protège-matelas et 2 matelas,
1 salle à manger moderne se composant de:
1 buffet moderne avec 1 table et 4 chaises, sièges et dossiers rembourrés.

Le mobilier complet **Fr. 2920.-**

Livraison franco — garantie 10 ans — facilités de paiement — des milliers de clients satisfaits.

Ameublements ODAG Fanti & C^{ie}
COUVET Tél. 9 62 21 ou 9 63 70

Sansilla en flacon incassable

A vendre une nichée de petits

CANICHES
noirs. Très beaux sujets. Pedigree. Mme A. Stalder, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 87.

Poussettes
modernes, pliables, à l'état de neuf. Prix avantageux. Tél. 8 34 72.

A vendre, faute d'emploi, en excellent état, beau

vélo d'homme
Prix Fr. 75.— Tél. (038) 8 30 53, aux heures des repas.

A vendre une **poussette** combinée « Royal Eka », blanche, en bon état, avec accessoires. — Tél. 5 83 91.

A vendre **un lit en fer** avec meuble combiné: 50 fr. — S'adresser le soir: Prébarreau 3, rez-de-chaussée à droite.

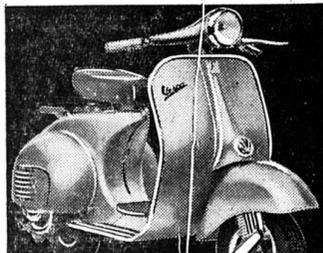
Appareil à raser

électrique « Sunbeam », en excellent état, 35 fr. Tél. 5 29 50, entre 19 et 20 heures.

A vendre **machine à laver** et **essoreuse**

hydraulique, en cuivre, chauffe-eau à gaz « Soha 5 », réchaud butagaz à 2 feux, le tout en parfait état. — Tél. 5 78 85.

Nouveau: Vespa 125 T 4 vitesses



Dernier cri de la technique. Rendement et confort maximum. Finitions de grand luxe. Idéale en côte et sur route.

Vespa 125 cc. Fr. 1490.—
Touriste 125 cc., 4 vit. Fr. 1590.—
Grand Sport Fr. 1895.—
Tous les modèles avec roue de secours

Mme G. Cordey, 9, place Pury
Colombier: G. Lauener
Cernier: W. Schneider
Saint-Aubin: P. Dessarzin



Des oeufs, des oeufs... des oeufs suisses!

L'oeuf est un aliment complet et savoureux!
Il s'apprête de différentes façons — menus rapides, nourrissants et avantageux!

Dans chaque ménage des **OEUFS SUISSES** toujours frais et bon marché!

Ce bouquet est à l'origine d'une renommée — sans erreur il appartient, à ce café possible, à ce café délicieusement stimulant qui n'affecte pas les nerfs: le café Hag.
Le paquet perfectionné — qui lui conserve toute sa fraîcheur d'arôme — Fr. 2.95

CAFE HAG

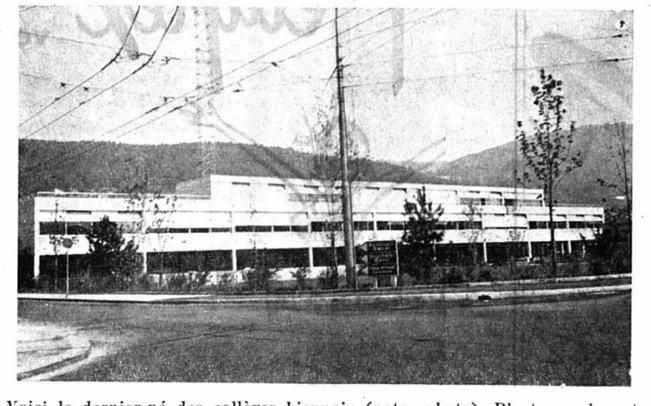
Neuchâtel et dans la région

MONTAGNES

Au Conseil général de la Brévine

(c) Le Conseil général de la Brévine a tenu une assemblée le jeudi 25 mai, sous la présidence de M. Robert Schmid. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté; 16 conseillers généraux sont présents, les 3 absents sont excusés. Comptes 1960. — L'administrateur communal lit le rapport, à l'appui des comptes, élaboré par le Conseil communal. La fortune de la commune au 31 décembre 1960 est de 238.604 fr. 43, les recettes générales sont de 646.886 fr. 55 et les dépenses de 646.886 fr. 55 également. Le produit des impôts est supérieur à la somme prévue au budget. M. Jean Gertsch lit le rapport de la commission des comptes de Claude Matthey-Doret. Le rapport est lu et adopté. M. Albert Huguenin répond que le changement d'administrateur a provoqué un changement de méthode de comptabilité et que certaines erreurs ont été découvertes concernant l'inscription du montant des impôts perçus. M. Garnier, chef du contrôle des communes, est déjà venu à trois reprises pour mettre les comptes au clair. M. Robert Sauser demande une interruption de séance, pendant laquelle il se rend au bureau communal en compagnie de l'administrateur et de deux conseillers communaux. Après une heure d'attente, la séance est reprise à 22 heures, sans pourtant qu'on ait découvert l'origine de l'erreur. M. Robert Sauser déclare que la somme de 642 fr. 50 inscrite sous la rubrique subvention pour transports n'est autre qu'une aide que les communes doivent apporter aux compagnies de transport déficitaires. L'administrateur explique que si l'allocation de l'Etat sur l'assistance des Neuchâtelois est de 5900 fr. inférieure à la somme prévue au budget, cela est dû au fait que l'on a déduit deux sommes provenant de rendements avant de calculer le 80 % auquel a droit la commune. M. Roger Michel reproche au Conseil communal de ne pas avoir remis les comptes bouclés au 1er juillet à notre nouvel administrateur. Il trouve que cela produit un mauvais effet et certaines suspensions désagréables. Le président de commune demande une nouvelle réunion du Conseil général prochainement. M. Claude Matthey-Doret propose que l'exécutif se réunisse et fasse tout son possible pour mettre au clair la comptabilité et faire disparaître le malaise. Sa proposition est acceptée par 11 voix contre une et 4 abstentions. En réponse à M. Robert Schmid, M. Marcel Matthey-Doret dit que les ruches d'abeilles installées à demeure ne paient pas de taxes. En outre, M. Robert Sauser explique le dépassement de la somme budgétée pour les chemins: la petite route de Cervelet a été goudronnée jusqu'en haut. M. Charles Nicolet est surpris de voir l'importance des impôts arriérés, il lui est répondu que c'est surtout les gens de passage qui ne paient pas, et que la commune n'a pas le droit de refuser de délivrer ses papiers à la personne qui n'a pas payé ses redevances. M. Robert Huguenin renseigne M. Marcel Matthey-Doret au sujet du traitement des instituteurs nommés et des remplaçants. Divers. — M. René Blondeau se fait le porte-parole des deux propriétaires des fermes des Bains qui trouvent leur chemin en très mauvais état. M. Robert Sauser pense qu'il sera coûteux de l'entretenir, car il faudra creuser des écoulements et procéder à une surélévation. M. Claude Matthey-Doret propose que notre exécutif étudie un projet de subventions aux parents pour soins dentaires donnés à leurs enfants. Il prétend qu'une somme de 1500 fr. suffirait dans notre commune à couvrir le 30 % des frais de dentistes. Il désire que cette question soit examinée plus tôt, afin que l'on puisse bénéficier de subventions dès le début de 1962. Le président de commune ne peut garantir que le projet sera établi pour la prochaine séance du Conseil général. MM. André Duval, Charles Nicolet et Paul Rosset se disent opposés à cette proposition, tandis que M. Charles Guyot prétend que les soins dentaires suivis et donnés assez tôt peuvent être un garant d'une bonne santé. MM. Robert Matthey et René Blondeau déplorent que les visites du dentiste scolaire soient faites trop à la hâte. La proposition d'étude du projet de subvention est acceptée par 6 voix contre 5 et 4 abstentions. M. Jean Gertsch demande qu'on réduise les dimensions du rond-point qui se trouve sur la petite place à la bifurcation de la route des Verrières. Le conducteur des routes viendra en fin de semaine afin de diriger la pose des poteaux indicateurs de direction et déterminer les dimensions dudit rond-point. M. Wilhelm Jeannin déclare enfin que la commune attend de savoir si elle a le droit d'exercer des fouilles sur le terrain d'autrui avant de chercher à ramener de l'eau à la fontaine sise au sud du village. M. René Blondeau pense que la conduite de cette fontaine doit être bouchée et qu'un simple nettoyage suffirait peut-être à la remettre en état. La séance est levée à 23 h 05.

Le nouveau collège de la Champagne à Bienne



Voici le dernier-né des collèges bernois (notre photo). D'autres suivront. Il s'agit du collège de la Champagne qui vient d'ouvrir ses portes. Il abrite douze classes primaires et des locaux annexes. Il est situé sur l'ancien court de tennis, près du stade de la Gurzelen. (Pro Press Photo.)

BIENNE

Le mouvement de la population

(c) La population de la ville de Bienne a passé de 60,278 à 61,002 habitants en avril 1961. L'augmentation est de 724 personnes.

Les accidents mensuels de la route

(c) Quarante et un accidents de la circulation se sont produits le mois passé sur territoire bernois. Bilan: 2 morts, 30 blessés et pour 32,386 fr. de dégâts matériels.

On construit, on construit...

(c) Deux cent nonante et un nouveaux logements ont été achevés pendant le mois d'avril dernier.

La paroisse protestante de la Ferrière est centenaire

(c) La paroisse protestante de la Ferrière a aujourd'hui exactement cent ans d'existence. C'est en effet le 27 mai 1861 qu'elle a été séparée de celle de Renan pour être érigée, par décret du Grand conseil bernois en paroisse indépendante.

Vers la construction d'un nouveau gymnase

(c) Le Conseil municipal étudie d'une façon approfondie la question de la construction d'un nouveau bâtiment du gymnase.

Achat de trois tableaux par le Conseil municipal

(c) Le Conseil municipal a approuvé l'achat de trois tableaux représentant les membres de l'ancienne famille bernoise Scholl.

ESTAVAYER

Concours de tir en campagne

(c) On a enregistré, au concours des sections broyades pour le tir en campagne, le résultat le plus élevé qui a été obtenu dans la Broye depuis plusieurs années: 86 points. Il a été obtenu par M. Marcel Morard de Vesin. Nous reviendrons sur cette manifestation.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Inspection du corps de sapeurs-pompiers

(c) Au terme de la période des exercices d'entraînement, notre corps de sapeurs-pompiers a été inspecté, vendredi soir, par le cap. Zvahlen de Saint-Blaise, en présence de la commission du feu et du Conseil communal.

Avant l'exercice, la compagnie, au garde-à-vous, observa une minute de silence pour honorer la mémoire du cap. Jean Zaugg, qui fut jadis son chef. L'inspection du travail des sections eut lieu en deux phases. Tout d'abord l'équipement et le travail de détail furent jugés. Puis les sections furent engagées à tour de rôle dans la lutte contre des sinistres supposés. Au rassemblement final, M. Charles Augsburger, président de la commission du feu, exprima la satisfaction et la reconnaissance des autorités et remit aux hommes ayant accompli vingt ans de service le cadeau traditionnel. Ce fut ensuite au tour du commandant de la compagnie, le cap. Marcel Robert, de remercier les autorités et leur appui et de leur compréhension. Enfin, une collation fut servie à nos sapeurs-pompiers répartis dans divers restaurants du village.

VAL-DE-RUZ

La course des femmes d'agriculteurs

(sp) Comme chaque année, la Société d'agriculture du district du Val-de-Ruz a organisé la course des femmes d'agriculteurs. Cette course a eu lieu mercredi 24 mai 1961, en autocar, pour se rendre au Simmenthal, par la vallée de la Gurbe, avec diner à Zweisimmen. Le retour se fit par Château-d'Oex, la Gruyère et Fribourg. C'est une cohorte de 172 participantes de tous les villages du val qui fut transportée par sept autocars et qui appréciaient cette journée de détente, pendant laquelle une magnifique ambiance ne cessa de régner, le beau temps étant de la partie.

Activité du groupe d'éclaireurs «Durandal»

(c) Depuis le début de l'année, le groupe «Durandal» a participé au raid de Pentecôte, au camp de Pentecôte et aura prochainement son camp d'été dans la vallée de Joux, alors que le camp de l'année prochaine est prévu en Alsace à l'occasion du 30ème anniversaire de la fondation du groupe, dont l'effectif actuel est de 36 unités comprenant chefs louveteux et éclaireurs. Sous l'impulsion de son chef de troupe, Jacques Devaud, de Fontanemelon, et de son adjoint René Debrot de Saint-Martin, le groupe Durandal est toujours vivant et sa «Tamère» accueillante.

DOMBRESSON

Le chœur mixte à Landeyeux

(c) Le chœur mixte paroissial est allé chanter à l'hôpital de Landeyeux, mercredi passé.

VAL-DE-TRAVERS

Le feu et ses ravages

(c) L'année dernière, l'établissement cantonal d'assurance immobilière contre l'incendie a dû verser des indemnités qui, au total, se sont élevées à 97,872 fr. pour 21 sinistres dans le Val-de-Travers.

Par localités, ces sinistres se répartissent de la manière suivante: Môtiers 1, Fleurier 5, Buttes 1, Saint-Sulpice 2, la Côte-aux-Fées 2, les Verrières 2, les Bayards 2. Les plus importants sinistres furent: celui de la ferme de Mont-Essert sur Fleurier, dont le dommage s'est élevé à 36,000 fr. et dont les causes sont restées inconnues; celui de la boucherie Mayor, à Couvet (dommage 18,200 francs, les comptes communaux); et celui de la ferme Gussisberg, sur les Verrières (dommage 32,600 fr., cause: imprudence d'un fumeur).

Au 31 décembre, il y avait, dans notre district, 3712 bâtiments assurés pour une valeur globale de 235,548,000 francs et les contributions perçues furent de 177,985 fr. 80. Quant aux bâtiments neufs soumis à l'expertise en 1960, ils se montèrent à 32, soit 12 habitations, 1 bâtiment industriel, 6 garages, 4 hangars et entrepôts, 1 dépendance, 1 bâtiment commercial et 4 divers.

MOTIERS

Reunion de l'«Amicale»

L'Amicale de la Cp III/227 a choisi le chef-lieu pour se réunir et marquer sa 16ème année d'existence. Cette réunion se déroula à l'hôtel de ville des Six Communes, dans la grande salle entièrement rénovée et que ce groupement étrenna. Au cours de cette rencontre, les participants eurent le plaisir d'entendre un exposé fort intéressant du major E. Bauer, professeur à l'Université et ancien commandant de cette unité, sur la nouvelle réorganisation militaire.

TRAVERS

Courses d'écoles

(c) Lors de sa dernière séance, à laquelle participait le corps enseignant, la commission scolaire a choisi les buts de courses suivantes: les premières et deuxième années, classes de Mmes Martin et Arnoux se rendront à Berne; visite de la fosse aux ours, du jardin des animaux au bord de l'Ar et de la ville. Les classes de Mmes Jacot et Jampen iront à Genève, Coltrin et le Salève, alors que les élèves de MM. Biselli et Perrenoud atterriront Finhaut et le barrage de Barberine, après trois à quatre heures de marche. Ces courses sont prévues pour la première quinzaine de juin. Les élèves de la montagne feront cette année les courses dans les classes correspondantes du village. Quant à la classe de M. F. Vaucher, ils atterriront la fin de juin pour se rendre à la Schynigge-Platte de l'Auhorn à 3681 m où le gîte est prévu. Le deuxième jour la descente sur Grindelwald se fera par le Bachalpsee, soit huit heures de marche environ.

VALLEE DE LA BROYE

PAYERNE

Accident de travail

(c) M. Georges Zurkinden, qui sciait du bois au moyen d'une scie à moteur, s'est profondément blessé au pouce. Il a reçu les soins que nécessitait son état à l'hôpital de Payerne.

De nouveaux pilotes militaires

(c) Samedi s'est terminée, à Payerne, l'école de pilotes 51/61, qui a permis de remettre leur brevet à une quinzaine de nouveaux aviateurs, qui reçurent en même temps le grade de sergent. Les succès furent nombreux au cours de la cérémonie, qui s'est déroulée vendredi au château de Villars-les-Moines, en présence des autorités civiles et militaires, ainsi que des parents.

La Milice de Grandcour à 580 ans

(c) Samedi et dimanche a eu lieu, à Grandcour, la fête de la Milice, qui est la plus ancienne abbaye vaudoise et peut-être de Suisse. Cette société, qui ne compte en son sein que des bourgeois a été créée en 1381, année où Guillaume de Grandson donna aux gens de Grandcour (ses loyaux sujets) une bannière portant ses armes, en reconnaissance de l'aide qu'il leur avait fournie pendant la guerre qui l'opposait au sire de Champvent. Guillaume de Grandson fit également don aux gens de Grandcour de plusieurs terres, ainsi que d'une cave dite «Cave de la Milice», qui existe encore aujourd'hui et qui est exploitée pendant les trois jours de la fête annuelle.

Le tir a eu lieu samedi matin, puis la fanfare conduisit les tireurs au village pour la cérémonie traditionnelle, qui se déroula sur le pont de danse, cérémonie au cours de laquelle le président fit un rappel des événements historiques qui sont à l'origine de la Milice de Grandcour. Voici les principaux résultats du tir des bourgeois: 1. René Combremont fils, 83 points; 2. René Combremont père, 80; 3. Alfred Mayor, 78; 4. Camille Mayor, 77; 5. Henri Mayor, 77; 6. Charles Mayor, 74; 7. Ferdinand Mayor, 74; 8. Robert Combremont, 73; 9. Charles Marcard, 73; 10. Roland Mayor, 72, etc.

JURA BERNOIS

SAINTELÉGIER

Mise à ban des forêts et pâturages

La 2me section de la commune des Bois vient de faire publier dans la «Feuille officielle» l'avis de mise à ban des forêts et pâturages pour y camper, pique-niquer, allumer des feux, faire de l'auto-école, aménager des places de sport et de jeu, faire de l'équitation.

TRAMELAN

Un candidat «malgré lui» à la mairie dit: «non»

(c) Samedi et dimanche prochains, les citoyens de Tramelan auront à élire un nouveau maire. L'un des trois candidats, M. Willy Jeanneret, directeur de l'école professionnelle, présenté sans son consentement par un groupe de jeunes gens, a déclaré qu'il ne pouvait pas accepter les fonctions de maire. Il prie dès lors les électeurs de voter pour l'un des deux candidats désignés par les partis politiques.

LES VOISINS



Copyright P. B. Box & Copenhagen

— Bon, on joue gendarmes et voleurs! Bang! Bang! Nous sommes morts. Et maintenant, à quoi allons-nous jouer? —

LE LOCLE

Une modification du règlement de la circulation

(c) A la suite de l'opposition à deux mandats de répression et à la libération des deux prévenus par le tribunal, la commune du Locle va modifier le règlement de la circulation. Il sera interdit à tout véhicule de stationner dans les rues de 0 h à 6 h, du 1er novembre au 15 mars.

On sait que le nombre des véhicules à moteur est, au Locle, de 2133, dont 201 camions et 1410 automobiles.

Les «Billodes» foyers d'enfants

(sp) On relève du rapport qui vient de paraître sur l'exercice écoulé, que l'effectif des «Billodes», foyers d'enfants, au Locle, est variable. Dans le courant de l'automne et de l'hiver, il s'est accru de telle sorte qu'il fin décembre 1960, il était de 39 enfants.

L'année 1960 n'a pas ménagé les surprises et les difficultés. Toutefois celles-ci n'ont pas eu de répercussions sensibles sur les enfants. Une partie du personnel a quitté l'établissement ce qui fut le principal souci pour la direction. Les écoliers partirent en vacances pour cinq semaines et les apprentis pour quinze jours. La préparation de la fête de Noël occupa chacun dès novembre. Au cours de l'année, les activités manuelles ont constitué un élément de valeur et de nombreuses invitations ont été faites de la part de différents groupements de la ville: concerts, représentations, projections de films, manifestations sportives, etc.

L'état de santé a été excellent. Deux enfants seulement ont dû être hospitalisés. D'attente en comité de la crèche et celui des «Billodes» il a été créé une garderie de jour pour les enfants dont les parents travaillent en fabrique. Cette garderie a été inaugurée en juin 1960.

M. Chs Nardin s'est démis de ses fonctions de président. Il a été remplacé par M. Aldo Balmas.

Le montant total des dons, subventions comprises, se chiffre à 21,740 fr. 80. En outre, le solde de la succession d'Albert Humbert a été versé. Il s'agit d'une somme de 45,000 francs.

En 1958, le premier bilan d'une journée d'enfants était de 7 fr. 95 en 1959 de 8 fr. 17 et en 1960 de 8 fr. 73. La moyenne des pensions encaissées par enfant et par jour a été de 5 fr. 86 en 1958, de 5 fr. 82 en 1959 et de 5 fr. 72 en 1960, de telle sorte que la différence donne un total annuel à la charge de la maison d'environ 33,000 fr. en 1958, 36,000 fr. en 1959 et 41,900 fr. en 1960. Le compte d'exploitation pour 1960 présente aux dépenses 125,771 fr. 08 et aux recettes 91,363 fr. 35, accusant un déficit d'exploitation de 34,408 fr. 63.

Le compte de pertes et profits est le suivant: Pertes: 93,502 fr. 50; profits: 92,060 fr. 50. Il en résulte un déficit d'exercice de 1442 fr. 08.

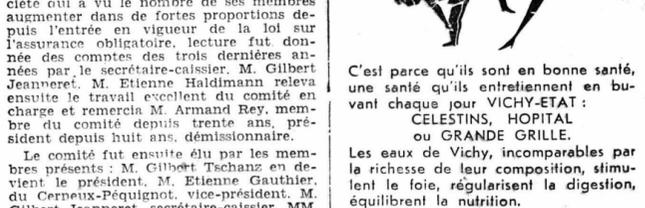
Grâce aux dons et legs reçus, des versements ont pu être faits à divers fonds.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Assemblée générale de la Fraternelle de prévoyance

(c) Les membres adultes de la Fraternelle de prévoyance, section de la Chaux-du-Milieu, ont eu leur assemblée générale vendredi soir, au collège. Après un rapport du président sur l'activité de la société, ont eu lieu le nombre de ses membres augmenter dans de fortes proportions depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance obligatoire. Lecture fut donnée des comptes des trois dernières années par le secrétaire-caissier, M. Gilbert Jeanneret. M. Etienne Haldimann releva ensuite le travail excellent du comité en charge et remercia M. Armand Rey, membre du comité depuis trente ans, président depuis huit ans, démissionnaire.

Le comité fut ensuite élu par les membres présents: M. Gilbert Tschanz en devient le président, M. Etienne Gauthier, du Cerneux, l'équipot, vice-président, M. Gilbert Jeanneret, secrétaire-caissier, MM. Gédéon Sandoz et Etienne Haldimann, assesseurs. Au cours de la séance, l'assemblée honora la mémoire de Mme Ruth Jeanneret ainsi que de M. Eugène Vermet, vice-président, membres décédés. Les tons en fin que les comptes bouclent, comme toujours dans la section, par un solde actif réjouissant.



C'est parce qu'ils sont en bonne santé, une santé qu'ils entretiennent en buvant chaque jour VICHY-ÉTAT: CELESTINS, HOPITAL ou GRANDE GRILLE.

Les eaux de Vichy, incomparables par la richesse de leur composition, stimulent le foie, régularisent la digestion, équilibrent la nutrition.



Pas d'alimentation rationnelle sans VICHY-ÉTAT

Tissus de France
pour meubles et rideaux
Le grand succès du jour
SATIN - DAMAS - RAYURES
IMPRESSIONS, TOUT TERGAL

Fred. KUNZ TAPISSIER-
DECORATEUR
Colombier Rue Haute 15
Tél. 6 33 15

Meubles Victoria



Les Meubles Victoria vous offrent:
le nouveau catalogue illustré en couleurs,
48 pages. Demandez-le, gratuitement et
sans engagement pour vous, auprès d'un
concessionnaire de la branche!

CAISSE D'ÉPARGNE, SAVAGNIER

92me assemblée générale

Dimanche 4 Juin 1961, à 14 heures,
à L'HOTEL DE LA POSTE, A SAVAGNIER
Le comité

Les demandes d'entrée dans la société se-
ront reçues avec plaisir jusqu'au 30 juin,
par M. E. Liniger, gérant, à Savagnier.

FÊTE-DIEU, FRIBOURG

Jeudi, 7 h. 7 fr., ville, prise à domicile.
EXCURSIONS L'ABELLE, tél. 5 47 54

TABLE
FORMICA
rouge, jaune, bleu, vert,
pieds chromés.

Fr. 98.-
KURTH

MEUBLES
Avenue de Morges 9
Lausanne
Tél. (021) 24 66 66

PROF. MÉDICALES
D' BERSIER
oculiste F.M.H.
DE RETOUR

Véhicules à moteur

A vendre
SUPERBE OCCASION
« Opel Record »
modèle 1957, Fr. 3400.—
Tél. 6 51 01.

A vendre, de particulier,

« Renault » Dauphine Gordini
modèle 1960, 25,000 km garantis. Un seul
propriétaire, voiture en parfait état, très
soignée. Couleur claire. — Tél. 6 36 20 (heu-
res des repas).

Opel Captain
1959 - 35,600 km
Avec overdrive
Fr. 8600.-
Garages Schenker
Port d'Hauterive
Tél. 7 52 39

Occasion !
Voitures à l'état de neuf
et avantageuses
Citroën ID 19, 1960
Citroën DS 19, 1959
Citroën 2 CV, 1960
Dauphine 1960
Arabelle 1960-1961
Peugeot 403, 1959
MGA 1600, 1959
Opel-Caravan, 1959
Vauxhall-Viktor, 1959
Panhard, 1959
Simca P 60, 1959-1960
Paiement par acomptes.
Crédit par nous-mêmes.

GARAGE SEELAND
Bienne
Tél. (032) 2 75 35

A vendre
véloMOTEUR
« Ticino », 6000 km, en
bon état. Bas prix. —
Rue du Plan 10, Neu-
châtel. Dés, 18 heures.

A vendre
« Taunus » 12 M
modèle 1954, avec mo-
teur neuf. Eventuelle-
ment facilités de paie-
ment. — Tél. 7 52 70.

A vendre
« Plymouth
Belvédère »
modèle 1960, avec radio,
en parfait état. Pneus
neufs. Prix intéressant.
Faire offres sous chiffres
P. 10.917 N., à Publicitas,
la Chaux-de-Fonds.

XXXXXXXXXXXX

Fr. 800.-
« VW » de luxe, 1951,
freins hydrauliques, mo-
teur à l'état de neuf;
carrosserie et intérieur à
retenir. — M.-A. GROSS,
Valreuse 13, Colombier,
tél. 6 37 86.

XXXXXXXXXXXX

A vendre de première
main

MERCEDES
180
1955, noire, dans un état
exceptionnellement soigné;
pneus 80 %, avec
2 pneus à neige; révisée
et expertisée; occasion
très avantageuse; prix
à débattre. — E. Sutter,
chemin Tschenny 24,
Bienne 6. Tél. (032)
4 29 19.

A vendre

« CITROËN
11 normale »
modèle 1952, complète-
ment révisée, Fr. 2000.—,
Tél. (039) 5 29 41.

Petites voitures
avantageuses
de 1re qualité, telles que
2 CV CITROËN, FIAT
500/600/1100, SIMCA-
Aronde, RENAULT -
Dauphine et Heck,
LLOYD - Arabelle,
TAUNUS, PANHARD-
Dyna, etc.
Paiement par acomptes.

GARAGE SEELAND
Bienne
Tél. (032) 2 75 35

Opel Record
Modèle 1958
38,400 km
Fr. 5200.-
Garages Schenker
Port d'Hauterive
Tél. 7 52 39

XXXXXXXXXXXX

« FIAT » 600
1956, grise, intérieur
houssé, en bon état,
moteur entièrement ré-
visé.

« LAMBRETTA »
175 cc., 1959, 7000 km.,
à l'état de neuf.

« DODGE »
1955, 18 CV, grise, toit
bleu, en bon état.

Garage des Jordils
A. Bindith
Tél. 6 43 95 — Boudry

XXXXXXXXXXXX

A vendre de première
main, pour cause de
double emploi,

« Mercedes »
220 S
modèle 1958, en parfait
état, moteur complète-
ment révisé, voiture ga-
rantee sans accident.
Prix Fr. 10,000.—. Adres-
sor offree écrites à E.S.
2061, au bureau de la
Feuille d'avis.

Construite pour durer,
grâce à l'expérience
de nombreuses années.

Chaque Elida est l'aboutisse-
ment d'une longue pratique
et le résultat de l'expérience
d'une des plus anciennes
fabriques de machines à laver
suisses.

Elida vous assure ainsi, durant des
années d'emploi intensif, une
satisfaction totale, un lavage simplifié
à l'extrême qui ménage votre linge et
le rend impeccable.

Avec Elida, vous vous jouez de tous
les problèmes de lavage, que le linge
soit de fibres naturelles ou artificielles.
Les machines à laver automatiques
Elida existent en différents modèles,
de frs. 1950.- à frs. 3350.-

La nouvelle Elida 3 et Elida 3 Norme
avec sonessoreuse incorporée de
haute puissance est particulièrement
intéressante. Ce modèle pour
appartement pouvant être inclus dans
un bloc-cuisine est à la pointe du
progrès et assure à Elida sa place
prépondérante sur le marché.

Demandez renseignements et
démonstrations à Elida, Bâle,
Berne, Bienne, Brigue, Coire,
Fribourg, Genève, Lausanne, Lugano,
Lucerne, Neuchâtel, Sion, St-Gall et
Zurich (sous « Elida » dans le bottin
du téléphone) ainsi que dans tous les
bons magasins spécialisés.

Primus Elida S.A., Binningen/Bâle



Elida



Enzo Rösli

êtes-vous... exigeante ?

Quelle question! Toujours la femme recherche pour elle-même et pour les siens ce qui lui paraît le meilleur. Ainsi, dans le domaine très délicat du nettoyage des vêtements, elle aura vite fait d'éliminer le médiocre pour ne retenir que ce qui lui convient réellement. En répondant aux six questions suivantes, vous saurez si vous êtes exigeante :

1. Si vous admettez que les vêtements gagnent à être périodiquement nettoyés à sec, les confiez-vous à un professionnel ayant fait ses preuves ?
2. Donnez-vous la préférence au nettoyage « Super », dont la finition est particulièrement soignée ? (A noter que le service dit « américain » convient en cas d'urgence et lorsque le vêtement est peu défraîchi).
3. Pour enlever une vilaine tache, préférez-vous, par souci de sécurité, vous adresser d'abord à votre teinturier ?
4. Chargez-vous également votre teinturier du stoppage et des petites réparations ?
5. Par qui faites-vous rafraîchir votre veste de daim ou tout autre objet en peau ?
6. Et vos tapis, vos rideaux, vos meubles rembourrés, en confiez-vous la remise en état à n'importe qui ?

Si à ces questions, vous répondez: « grâce à **mode** teinturier pas de problème » vous êtes certainement exigeante. Car vous savez que trente ans de pratique, de conseils empressés, de travaux soignés et ponctuellement livrés représentent pour vous un gage de sécurité et de satisfaction.



le gage
d'un service
sans égal



NEUCHÂTEL SERRIÈRES PESEUX ST-BLAÏSE

Gouttes-d'Or 92 Rue du Bassin 8 Battieux 3 Rue de Neuchâtel 1 Grand-Rue 8
(usine et bureau) Maladière 20

tél. 5 31 83

Conservation de fourrures

Réparations et transformations

Schrepfer
fourreurs

9, rue des Epancheurs Tél. 5 61 94
On cherche à domicile

Petits transports Déménagements rapides

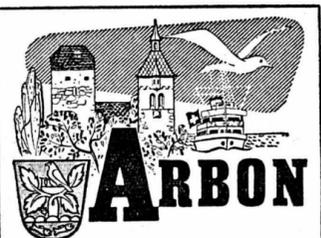
SUISSE ET ÉTRANGER
Tél. 5 55 65 ; en cas de non-réponse tél. 5 16 27

P. JAQUET Moulins 29 Neuchâtel
Je débarrasse également caves et galetas

SICILE en croisière : GENÈS - NAPLES - DÉTROIT DE MESSINE. Séjour d'une semaine à Taormina. Hôtel renommé situé face à la mer.
Départs : 8 au 20 juin - 6 au 18 juillet. 27 juillet au 8 août. - 24 août au 5 septembre, 13 jours, tout compris **548.-**

ROME Les châteaux romains. Les participants auront le privilège d'être reçus en audience par le PAPE JEAN XXIII. Départs : 17 au 22 juin. - 22 au 27 juillet. - 12 au 17 août. - 16 au 21 septembre, 6 jours, tout compris. **270.-**

BIBIONE-PLAGE
départs chaque jour, 12 j. t. c. à partir de **175.-**
Inscriptions auprès de :
l'Agence **ORBI** - Métropole 1
Tél. 23 94 13 LAUSANNE



vous invite à passer vos vacances dans la petite ville fleurie au bord du lac de Constance.
Bureau de renseignement Arbon
Tél. 071/4 78 25

FÊTE-DIEU FRIBOURG

Jendi 1er juin Fr. 7.-
Départ à 7 heures

Renseignements - Inscriptions
WITTWER
Neuchâtel - Rue Saint-Honoré 2 - Tél. 5 82 82

LES PRODUITS Jean d'Avèze DE PARIS

NOUS ENVOIENT LEUR SPÉCIALISTE QUI EXAMINERA GRATUITEMENT VOTRE PEAU

Les laboratoires Jean d'Avèze, à Paris, ont mis au point deux créations révolutionnaires dans les produits de traitement. La Crème de Jouvence et la Crème de jour Jean d'Avèze vous permettent d'obtenir un rajeunissement cellulaire « en profondeur » amenant la

disparition souvent spectaculaire des irrégularités de la peau

Consultations dans notre salon de beauté du 30 mai au 3 juin 1961

Veillez prendre rendez-vous

à notre pharmacie, ou en nous téléphonant sans tarder au **038 / 5 57 22**

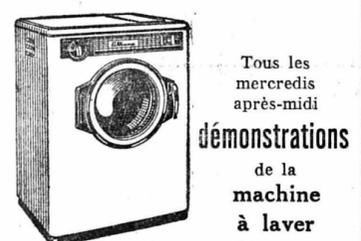


Pour vos petits: jolis habits à peu de peine

Les enfants modèles n'échappent pas à la règle: ils ne prennent pas toujours soin de leurs habits. Mais si vous apprêtez tout au «77», vous aurez moins à vous en faire, car les vêtements sont protégés. Ils restent plus longtemps propres. Poussière et saleté se cantonnent en surface et s'en vont plus facilement. Bon à savoir: les tissus s'abiment moins puisqu'il faut moins les laver et qu'ils sont protégés au lavage par une pellicule résistante à la cuisson.

Tissus impeccables et deux fois plus durables avec **Amidon 77**

Le grand tube Fr. 2.- Son complément de FLICIDE le rend désinfectant et désodorisant



Tous les mercredis après-midi démonstrations de la machine à laver

ELAN Constructa

100% automatique

Mesdames, apportez votre linge, nous le laverons gratuitement



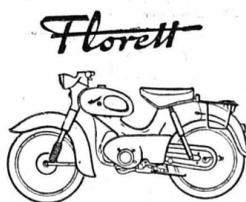
Electricité - Neuchâtel
Place-d'Armes 1 Tél. 5 18 36

RESTAURANT LA PAIX

Avenue de la Gare 3, Neuchâtel ☎ 5 24 77
Menus soignés à partir de Fr. 2.80 (abonnements = Fr. 2.50)
Mets à la carte - Spécialités Salles pour banquets, soirées, assemblées, etc.
Nouveau gérant.

PETITS TRANSPORTS, DÉMÉNAGEMENTS

W. MAFFLI Tél. 8 13 63 Peseux



Sa qualité en a fait sa réputation

AGENCE **M. BORNAND**

Poteaux 4 Neuchâtel

COUPE HARDY

FRANÇOIS coiffeur de Paris
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

A CHIÈTRES POUR LES ASPERGES

d'accord!... mais alors à l'**HOTEL JURA**
près de la gare
Téléphone 031 69 51 11
Tous les jours, midi et soir, bien servies!
Jambon de campagne, poulets.
Réservez votre table s.v.pl. H. Kramer-Hurni

CLO

Dès maintenant le nouveau CLOmoussel! Une cuvette de WC propre et désodorisée grâce à CLO, le produit d'entretien des cuvettes WC qui agit de lui-même! C'en est fini de la saleté et des vilains dépôts calcaires si désagréables!

Nouvelle boîte avec saupoudroir économique: Fr. 2.30
Nouvelle boîte géante avec saupoudroir économique: Fr. 5.20
En vente chez votre droguiste - il saura vous conseiller.

Corsaire
Réparations
et vente de tous fourneaux et poêles; construction de cheminées; carrelages, plastique et faïence. - W. FASEL, Cortailod. Tél. (038) 6 41 00.

ÉCHANGEZ vos vieux meubles contre des neufs

C'est la meilleure solution pour faire une bonne affaire



Beaux-Arts 4 Tél. 5 30 62

(-6% = net) **LAIT pasteurisé .42³**
5 dl - .45 + verre

LAIT pasteurisé .75²
1 l - .80 + verre

Pommes de terre nouvelles du pays .40
le 1/2 kg

Tomates .75
le 1/2 kg

Tartelettes aux fraises .30
la pce

Moins ristourne

(-6% = net) **Beurre de table «Floralp» 1.08¹**
100 g 1.15

Beurre de table «Floralp» 2.11⁵
200 g 2.25

NOUVEAUX Yogourts cremo fruits .55
le gobelet

FLAN CREMO .40
le gobelet



... ego toujours mieux!

Louez Achetez Vendez

GRACE AUX PETITES ANNONCES DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Informations suisses

CONFEDERATION

Le projet de loi sur la vente par acomptes

La commission du Conseil national apporte quelques modifications

BERNE. — La commission nationale chargée d'examiner le projet de loi sur la vente par acomptes et la vente avec paiements préalables a siégé à Montreux les 24 et 25 mai 1961, sous la présidence de M. Paul Rosset (Neuchâtel). M. Von Moos, conseiller fédéral et M. Edgar Mottier, directeur de la division de la justice, assistaient aux délibérations, de même que M. Hellmuth Stofler, président de la Cour civile de Bâle, en qualité d'expert.

L'entrée en matière n'était pas combattue; la commission a, dans la discussion des articles, adhéré d'une manière générale aux décisions du Conseil des Etats.

En ce qui concerne la vente par acomptes, la validité des contrats conclus par des mineurs serait subordonnée à l'approbation du représentant légal. L'article 226 d, concernant les opérations de petits crédits, serait remplacé par une disposition selon laquelle les prêts professionnels conclus avec l'acheteur dans le but d'élever la loi seraient nuls. En outre, la nouvelle réglementation serait inapplicable aux contrats qui porteraient sur des objets dont le prix de vente ne dépasserait pas 200 francs et qui auraient une durée inférieure à six mois. Enfin, un contrat ne serait considéré comme une vente par acomptes que si le prix devait être payé en quatre acomptes au moins, versement initial compris.

En matière de vente avec paiements préalables, la commission a supprimé l'obligation de l'acheteur de faire un versement initial. Comme dans le cas de la vente par acomptes, l'acheteur pourrait renoncer, dans le délai de cinq jours, à la conclusion du contrat. En cas de dénonciation du contrat par l'acheteur, le dédit serait de 2 1/2 % ou de 5 %, au maximum 100 ou 200 francs, suivant que la dénonciation interviendrait dans les 30 jours à compter de la conclusion du contrat, ou plus tard.

La commission a décidé de ne pas modifier les dispositions du Code civil sur le pacte de réserve de propriété. Au vote d'ensemble, elle a approuvé à l'unanimité le projet ainsi amendé.

Nouvelle révolution dans notre armée L'arme portée est supprimée!

(C.P.S.) L'apparition du fusil d'assaut n'a pas seulement bouleversé les habitudes des tireurs, mais elle a aussi entraîné une refonte complète des méthodes d'instruction, pour le combat comme pour « l'école de soldat », cette forme adoucie de l'ancien « drill » qui était la terreur des recrues. C'est ainsi que, par une ordonnance datée du 4 avril et entrée en vigueur le 1er mai, le département militaire fédéral a supprimé définitivement le port de l'arme à l'épaule dans les exercices formels. C'était pratiquement déjà chose faite dans les écoles de recrues de l'infanterie et des troupes légères depuis le remplacement du mousqueton par le fusil d'assaut. L'arrivée des jeunes soldats pourvus du fusil d'assaut a semé le trouble et la confusion dans les rangs des unités où le mousqueton domine encore. En prévision de la disparition progressive de celui-ci et afin d'assurer l'uniformité de présentation, le département militaire fédéral a décidé qu'en défilé les armes se portent désormais en bandoulière sur la poitrine, le canon à gauche en haut, la main droite tenant l'arme à la poignée de culasse. Mitrailleuses et tubes-roquettes seront de plus retenus contre la poitrine par la main gauche. Les sentinelles tiendront mousqueton ou fusil d'assaut au pied, la mitrailleuse se portant avec la main droite; en marche, l'arme sera suspendue.

VALAIS

La rénovation du château de Stockalper est terminée

BRIGUE. — Samedi à eu lieu à Brigue, au château de Stockalper, une cérémonie au cours de laquelle l'édifice, dont la rénovation vient d'être terminée, a été remis solennellement à la ville de Brigue par le conseiller national Hans Müller, d'Aarberg, président du conseil de fondation. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ancien conseiller fédéral Kobelt, du président du Conseil d'Etat valaisan, M. Ernst von Rothen, ainsi que des conseillers d'Etat Gross et Schnyder. M. Kämpfen, conseiller national de Brigue, s'est vu remettre par le conseil de fondation une plaque aux armoiries de Stockalper qui prendra place au château du même nom, en témoignage de reconnaissance pour les efforts déployés par le conseiller national Kämpfen en vue de la restauration de la demeure de la famille Stockalper.

VAUD

Le palmarès du concours de la « Rose d'or » de Montreux

MONTREUX. — Vendredi à eu lieu, dans le cadre du festival de TV, à Montreux, la proclamation des lauréats du concours de la « Rose d'or » couronnant les meilleures émissions de divertissement de la TV.

Le jury a attribué les prix suivants: premier prix la « Rose d'or de Montreux », avec un montant en espèces de 10,000 francs, à « Black and white minstrel show », présenté par la British Broadcasting Corporation. Deuxième prix: la « Rose d'argent », à « Giardino d'inverno », présenté par la Radio-télévision italienne. Troisième prix: la « Rose de bronze », à « Mille vues derrière la coulisse », présenté par la télévision tchécoslovaque. Le jury a, en outre, décidé d'attribuer une mention spéciale aux œuvres suivantes, citées dans l'ordre alphabétique: National Broadcasting Corporation « Perry comp music hall », Nippon hoso kyotai « L'après-midi en variété », Sovetskoe teledenie « Miniature chorégraphique ». Les journalistes accrédités ont porté leur choix sur « Black and white minstrel show », production de la B.B.C. Une mention spéciale a été également décernée à « Giardino d'inverno », de la TV italienne, et à « Sprünge, Trick und Melodien », de la TV de la République démocratique allemande.

GENÈVE

Le mosaïste et verrier neuchâtelois Charles Wasem n'est plus

De notre correspondant: La nouvelle de la mort de l'excellent mosaïste et verrier d'origine neuchâteloise, Charles Wasem, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, a affligé les nombreux amis qu'il comptait dans son entourage et dans le monde s'intéressant plus particulièrement aux travaux délicats que réclame l'art de la mosaïque et du vitrail.

Charles Wasem pratiquait, depuis une quarantaine d'années, à Vevey, cet art qui tient également de l'artisanat et il s'était fait remarquer, notamment, par l'exécution des écussons du Palais fédéral et de panneaux pour le Musée national de Zurich.

En 1948, il orna de très beaux vitraux la chapelle néo-gothique de Vevey, celle de sa paroisse à laquelle il était extrêmement attaché. De nombreux vitraux d'autres temples proviennent également de l'atelier de Wasem.

Charles Wasem, qui avait fêté ses noces d'or l'an dernier, laisse, en effet, pour prolonger son œuvre, son fils Jacques et son petit-fils Blaise, qui, l'un et l'autre, s'étaient associés étroitement à ses travaux.

Ed. B.

VIE PROFESSIONNELLE

Association indépendante des professeurs de l'enseignement secondaire, professionnel et supérieur

L'Association indépendante des professeurs de l'enseignement secondaire, professionnel et supérieur du canton de Neuchâtel a tenu à Gorgier, le mercredi 17 mai dernier, sa 8^{me} assemblée annuelle sous la présidence de M. Serge Moset, président. Ce dernier a salué M. Gaston Clottu, conseiller d'Etat, qui honorait l'assemblée de sa présence et remercia la nombreuse assistance accourue à Gorgier.

La principale question à l'ordre du jour concernait la prochaine revalorisation des traitements du personnel de l'Etat. M. Gaston Clottu a indiqué avec clarté quelles étaient les raisons qui poussaient le Conseil d'Etat à étudier cette question: difficultés de recrutement, disparité des traitements offerts chez nous et dans les cantons voisins, désir d'éliminer autant que possible les inconvénients de la loi de 1956 concernant les maîtres spécialisés en particulier.

Le président, dans son rapport, indique aux membres la position que le comité pense devoir défendre et une large discussion s'ouvre à ce propos. Le problème de la semaine de 5 jours, celui de la réduction de l'heure de travail et de la rémunération égale du personnel féminin ont aussi été abordés. M. Gaston Clottu a encore répondu avec pertinence et bienveillance aux questions posées par les membres.

L'assemblée, après avoir adopté les comptes et approuvé la gestion du comité a réélu par acclamations le président et les membres du comité. Elle a ratifié l'admission de 7 nouveaux membres et nommé M. Max Baumberger à la distinction de membre d'honneur.

Un repas servi à un nombre record de convives permit au président de saluer Mlle Schertenleib, représentant l'Union pédagogique neuchâteloise, société amie avec laquelle l'Association indépendante entretient les meilleures relations.

Intégration professionnelle pour handicapés

L'assemblée générale annuelle de l'Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés s'est tenue à Morges le 29 avril 1961.

L'ORIPH, présidé par M. Roger Bonvin, est venu en aide au cours de l'année 1960, aux handicapés physiques non bénéficiaires des prestations de l'assurance invalidité fédérale. Toutefois, son activité principale a porté sur l'amélioration et le développement des centres de formation professionnelle pour handicapés.

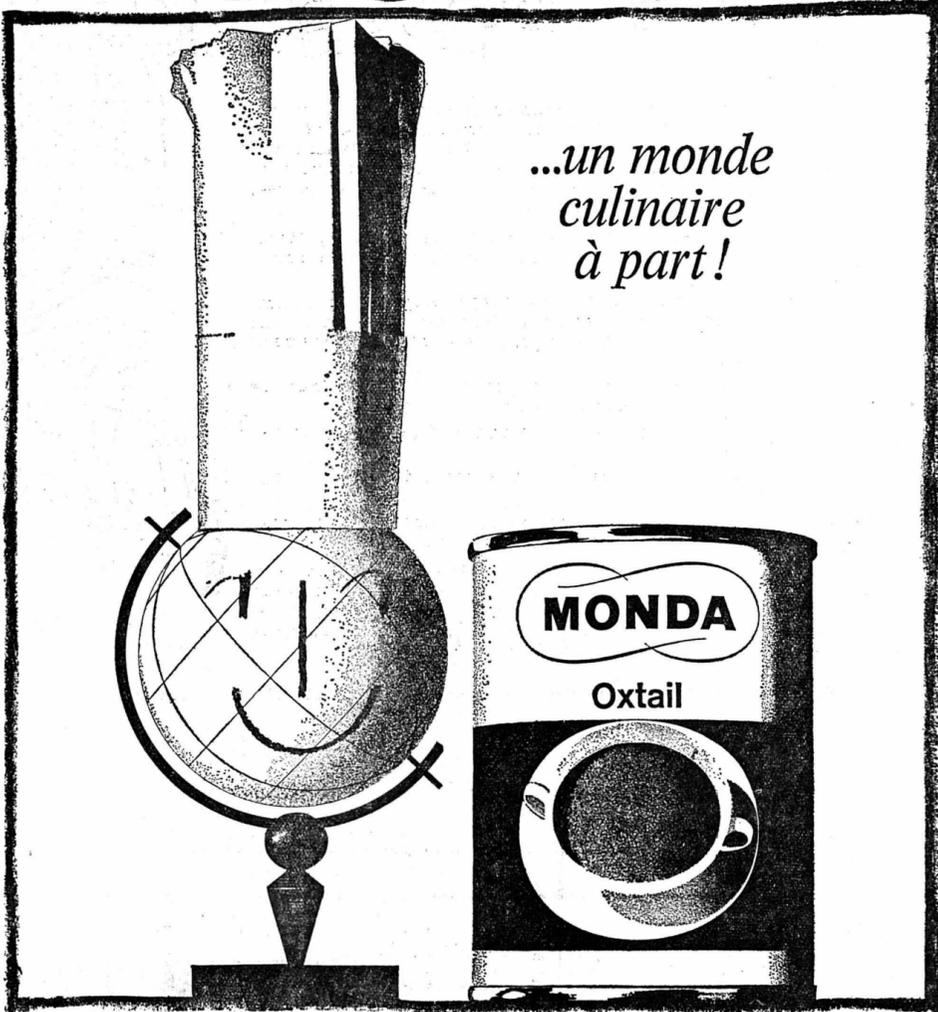
L'ORIPH s'est efforcé, au cours des dernières années, d'harmoniser les efforts sur le plan intercantonal en vue de créer un équipement social rationnel, sous forme de centres de formation professionnelle pour handicapés, judicieusement répartis dans les cantons romands, en tenant compte de leur économie. Cette institution a pris l'initiative de constituer en Valais un comité chargé d'étudier la création d'un centre de formation dans le domaine de l'électricité. Une autre réalisation est actuellement à l'étude en collaboration avec le canton de Berne et la municipalité de Bienna. D'autres études sont en cours. On envisage notamment de doter le canton de Neuchâtel d'un centre de formation de spécialistes sur machines IBM et cartes perforées.

M. Crovisier, directeur, a donné connaissance des autres tâches au programme pour l'année 1961: étude du problème des prothèses de travail, moyens auxiliaires professionnels et aménagement technique des postes de travail au sein des entreprises; étude systématique des problèmes qui se posent dans l'action de reclassement des aveugles; organisation de cours de formation et de perfectionnement pour les cadres de la réadaptation professionnelle.

Les participants ont entendu un exposé de M. Marc Lob sur « la médecine du travail ». Cette conférence a eu un très vif succès et a fait l'objet d'une discussion très intéressante.

Cette journée est achevée par une visite du centre de formation professionnelle de Morges, dans lequel 30 à 40 hommes ou jeunes gens handicapés reçoivent une formation dans le secteur de la mécanique de précision.

Les délicieux potages MONDA



...un monde culinaire à part!

Crème de tomates, une crème exquise et fruitée, faite de tomates mûres au soleil. La boîte (4 portions) Fr. 1.-

Crème de volaille, une crème surfine avec de petits morceaux de viande de poule. La boîte (4 portions) Fr. 1.-

Oxtail, un potage lié, surfin, à la bourguignonne, avec dés de viande. La boîte (4 portions) Fr. 1.40

Crème de champignons, une crème savoureuse aux champignons de Paris sélectionnés. La boîte (4 portions) Fr. 1.-

Ces potages proviennent des célèbres cuisines Knorr!

Les principales gares de voyageurs en Suisse

BERNE. — Les CFF viennent de publier leur annuaire statistique concernant les résultats de l'année 1960.

Selon cet annuaire, les dix premières gares aux voyageurs de Suisse ont été, d'après les recettes, les suivantes:

1. Zurich, gare principale: 49,545,000 francs. Le total pour l'agglomération zuricoise est d'environ 55 millions si on prend en considération les recettes des onze autres gares dont les plus importantes sont celles d'Olten et d'Engel.

2. Bâle, gare principale: 21,407,000 francs.

3. Berne, gare principale: 20,226,000 francs, non compris 735,000 fr. de recettes pour la ligne Berne - Neuchâtel et 228,000 fr. pour celle du Guebenthal et de Schwarzenbourg, non compris également Bümpliz-sud.

4. Genève-Cornavin: 19,889,000 fr., y compris le trafic S.N.C.F.

5. Lausanne: 16,851,000 francs.

6. Lucerne: 11,099,000 francs.

7. Winterthur, gare principale: 7 millions 978,000 fr., non compris près de 140,000 fr. provenant des quatre autres gares de l'agglomération.

8. Saint-Gall, gare principale: 6 millions 400 fr., non compris 1,006,000 fr. de recettes de la ligne du lac de Constance et Toggenbourg et non compris près de 400,000 fr. des trois autres gares de l'agglomération.

9. Bienne: 6,683,000 fr., non compris 73,000 fr. de la gare de Mâche.

10. Lugano: 4,669,000 francs.

En Suisse romande

En ce qui concerne la Suisse romande, les principales gares aux voyageurs sont encore celles de Neuchâtel (3,792,000 fr., non compris 785,000 fr. de recettes de la ligne Berne - Neuchâtel et les gares de Serrières et de Vausseyon, 110,000 fr.), Fribourg (3,527,000 francs, plus 194,000 fr. pour les Chemins de fer fribourgeois), la Chaux-de-Fonds (2,728,000 fr., plus 36,000 fr. pour les Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises et 68,000 fr. pour les Chemins de fer du Jura), Vevey (2 millions 539,000 fr., plus 167,000 fr. pour les C.E.V.), Sion (2,028,000 fr.), Montreux (1,911,000 fr., plus 85,000 fr. pour le M.O.B. et le Montreux - Givon), Yverdon (1,682,000 fr., plus 92,000 fr. pour l'Yverdon - Sainte-Croix), Delémont (1,401,000 fr.) et Sierre (1,058,000 fr.). Viennent ensuite les gares de Martigny, du Locle, de Morges et de Nyon, avec des recettes légèrement inférieures à un million de francs.

Les ouvriers italiens ne veulent plus travailler dans nos campagnes

Nous lisons dans la « Nation »: Le nombre d'ouvriers étrangers a considérablement augmenté de 1960 à 1961 dans toutes les branches de l'économie vaudoise, sauf dans l'agriculture, où il a diminué d'un tiers environ. Encore deux ans à ce rythme-là et nous n'aurons plus d'ouvriers italiens à la campagne.

On pourrait rechercher de nombreuses causes secondaires, et parler par exemple des ouvriers détournés de leur destination par certains patrons qui viennent les embaucher directement à leur arrivée sur les quais de gare, ou par certains collègues déjà établis en Suisse qui en font un véritable trafic.

Mais il faut bien constater que la seule cause déterminante est l'impossibilité pour l'agriculteur d'offrir un salaire et un nombre d'heures de travail comparables à ceux des autres métiers. L'ouvrier a vite fait son calcul: il peut gagner ailleurs davantage en travaillant beaucoup moins. L'agriculture doit s'adapter rapidement à cette situation en améliorant ses installations et en mécanisant aussi rationnellement que possible. Pour cela, il faudrait trouver à des conditions acceptables les capitaux nécessaires et la collaboration de conseillers techniques compétents en matière d'amélioration des bâtiments et d'achats de machines. Dans ce domaine, presque tout reste à faire: en attendant qu'improvise, mais les erreurs coûtent cher.

Souvent la seule solution financièrement raisonnable est d'abandonner l'exploitation... Mais la famille paysanne s'y résout difficilement.



L'art moderne de fumer

Etui de 5 pièces Fr. 1.-



Table of train timetables for 'Eclair' service, including routes like Paris-Est, Delémont, and Bontol-Porrentruy. Includes a section for 'L'édition d'été de l'horaire' and 'est en vente partout'.

BIBLIOGRAPHIE

LA VOYAGEUSE DE NUIT par Alfred Fabre-Luce (Editions Plon)

Alfred Fabre-Luce nous livre le journal d'un banquier cultivé qui décide de prendre une retraite prématurée pour commencer vraiment à vivre. Ce hexagénnaire brusquement mis en face de lui-même découvre de nouveaux rapports avec les femmes, les idées, la religion, le passé. Cependant, il éprouve bientôt la nécessité de faire un choix et se révèle à lui-même, au terme d'une étrange nuit de fête, par une réaction inattendue. Ensuite, il ne songera plus qu'à approfondir cette révélation. Il aura encore la surprise d'une rencontre féminine; mais ce ne sera qu'une étape de son histoire intérieure.

Ce journal est l'histoire d'une conversion ou la description d'un vieillissement?

JEANNE LA MINCE A PARIS par Paul Guth (Editions Flammarion)

Les fidèles lecteurs de Paul Guth, qui sont devenus légion, n'ont point oublié Jeanne la Mince, cette fillette étrange, mâtinée de Chill et de Gascogne, qui mettait en émoi toute la place des Cornières d'une petite ville du Lot-et-Garonne au début de ses aventures, avant la guerre de 1914.

On suivra d'un œil attentif et charmé

le premier contact de la provinciale avec la grand-ville: la pension de famille Daumin, l'atelier d'Anita. On aimera la voir aux prises avec ce Paris des « années folles » dont les modes nous reviennent en ce moment, avec ses théâtres, ses music-halls, ses artistes, sa bohème. On aimera surtout la voir entrer dans la frénésie de la danse, s'enliver de charleston, et se trimousser de telle manière que son professeur en est fasciné. Le Paris de la seconde « belle époque » avec ses robes au-dessus du genou, ses femmes coiffées « à la garçonnette », ses dancings, ses gigolos gonifiés et ses « hommes à l'Hispano », tourbillonne autour d'elle.

GUIDE SUISSE DE CAMPING ET DU CARAVANING 1961

Ce guide, indispensable à tout campeur et caravanier, est caractérisé par ses renseignements détaillés — plus de 300 places de camping en Suisse et 100 places aux routes d'accès européennes les plus importantes avec des indications très précises — et par sa présentation soignée — 220 photos très claires — il présente 125 photos. Il est complété par une carte de places de camping et de routes en quatre couleurs à l'échelle 1:600,000 qui contient au verso divers plans de villes et une carte générale des places de camping au Tessin.

Ce guide de 240 pages en quatre langues, publié par la Fédération suisse de camping et de caravaning, est rédigé par M. Hans Behrmann, de Zurich.

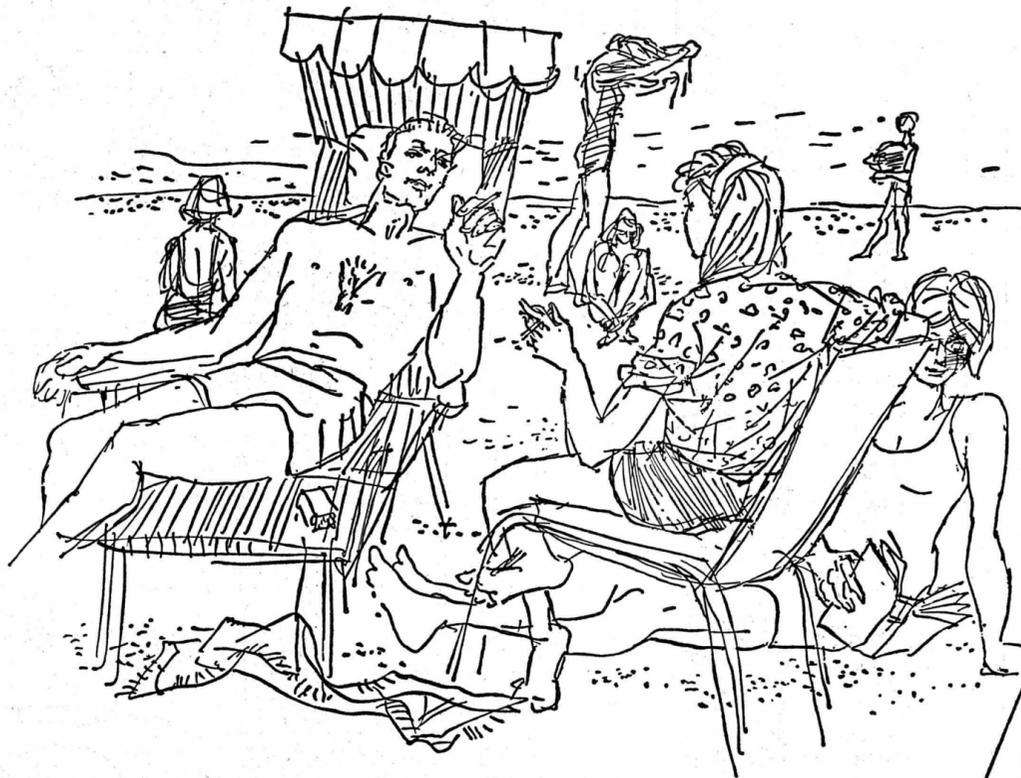
Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

12 mai. — Radiation de la raison sociale Muller, achat et vente de bijouterie, orfèvrerie, horlogerie et objets d'art, à la Chaux-de-Fonds, par suite de remise de commerce. La suite des affaires, sans actif et passif, est reprise par la maison « Bijouterie Muller, René Bregnard, successeur », à la Chaux-de-Fonds.

Radiation de la raison sociale Muller, achat et vente de bijouterie, orfèvrerie, horlogerie et objets d'art, à la Chaux-de-Fonds, par suite de remise de commerce. La suite des affaires, sans actif et passif, est reprise par la maison « Bijouterie Muller, René Bregnard, successeur », à la Chaux-de-Fonds.

Le chef de la maison Bijouterie Muller, René Bregnard successeur, achat et vente de bijouterie, orfèvrerie, horlogerie et objets d'art, à la Chaux-de-Fonds, est René-Marcel Bregnard, à la Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 38.

2. Le chef de la maison R. Richner-Monnier, fabrication et vente d'outils d'horlogerie, à Pesoux, est Richard Richner, à Pesoux, Chemin Gabriel 16a.



Restez jeune, fumez moderne! Fumez



Ronde!*

Turmac Filtrix-Special (ronde ou ovale) — la seule cigarette qui plaise à chacun, aux amateurs de Virginie, à ceux de Maryland ou de tabacs d'Orient.

20/1.20
10/- .60

De loin en tête dans sa catégorie de prix!

* N'importe qui peut prétendre n'importe quoi. Nous nous contentons de maintenir notre position maîtresse dans le domaine des cigarettes fines à bout filtrant, en soignant tout particulièrement la *qualité* de notre produit.

TAPIS D'ORIENT

de toutes provenances

Superbe choix - Toutes dimensions
Toujours les plus bas prix

Benoit, 25, Maillefer, Neuchâtel

Tél. 5 34 69

Confiez au spécialiste
**la réparation
de votre radio**
NOVALTEC
est à votre service
Parcs 54 - Tél. 5 88 62

La bonne friture au
pavillon des Falaises

ROCCO 2^{me} semaine

ET SES FRÈRES

15 H + 20 H 15

CARBURANTS S. A.

Acheteurs d'huile de chauffage n'oubliez pas que la date limite de notre

CONCOURS échoit le 15 juin 1961

et que vous pouvez recevoir gratuitement et franco dans votre citerne

- pour 1000 francs d'huile combustible Esso 1^{er} prix
- pour 500 francs d'huile combustible Esso 2^e prix
- pour 200 francs d'huile combustible Esso 3^e prix



Le concours **Esso** vous offre cette chance

Si vous n'étiez pas en possession de la brochure de concours, faites-en la demande au plus tôt à

CARBURANTS S. A. - NEUCHÂTEL
Tél. 5 48 38

Veuillez me faire parvenir la brochure du concours

Nom : Prénom :

Adresse :

Lieu : Date :

CHRONIQUE RÉGIONALE

VIGNOBLE

ENGES
Projet de course scolaire
(c) Réunie au collège, sous la présidence de M. R. Geiser, la commission scolaire a fixé au mardi 6 juin la date de la course d'école. Nos écoliers se rendront à la chapelle de Tell en autocar et en bateau, puis reviendront par le Brunig et l'Obereband. Les mesures prises récemment par le vétérinaire cantonal pour la lutte contre la surcharge commanderont peut-être le renvoi de la course à une date ultérieure.

JURA BENOIS

PLAGNE
Une auto dévale un talus
(c) M. Edgar Hofstetter, de Lausanne, qui descendait de nuit la route de Plagne a tout coup perdu la maîtrise de sa voiture. L'auto fit une embardée et alla s'écraser au bas d'un talus après avoir fait plusieurs tonneaux. Par une chance extraordinaire, le conducteur sort indemne de l'accident.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE
Jambe cassée au jeu
(c) M. Fritz Flechter qui jouait au handball au « Strehboden » s'est brisé une jambe. L'infortuné sportif a dû être hospitalisé à Beaumont.

VALLEÉ DE LA BROÛE

PAYERNE
Blessé à la gymnastique
(c) Le jeune Jacky Dessibourg, âgé de 13 ans, élève de classe O.P., a fait une chute à la leçon de gymnastique. On l'a conduit à l'hôpital de Payerne, souffrant de douleurs aux reins.

Une auto contre un mur
(c) Tôt lundi matin, on a conduit à l'hôpital de Payerne M. Francis Hostetter, mécanicien, domicilié à Corcelles-Payerne, qui, au volant de sa voiture, s'est jeté contre le mur du pont de Glâne, à la sortie de Resaudens. M. Hostetter souffre d'une commotion et de plaies au visage. La voiture a bien du mal.

Dans le décor
(c) Lundi matin, un train routier argovien transportant des eaux minérales et roulant en direction de Payerne, est sorti de la route et a dévalé le talus, non loin de la Croix-de-l'Ollion, sur la route cantonale, à l'entrée sud de Payerne. Il n'y a que des dégâts matériels.

EN PAYS VAUDOIS

ORBE
Des triplés !
(c) Mme J.-F. Baehler a mis au monde, à la fin de la semaine dernière, des triplés, deux filles et un garçon. Les nouveaux-nés ont dû être placés en couveuse, à Lausanne.

VUARRENS
Un accident spectaculaire
(c) Dimanche, en fin d'après-midi, un accident spectaculaire s'est produit entre Vuarrens et Fey, sur le pont de Sauteruz. M. Alexandre Ogiz, habitant le Sentier, qui roulait en voiture, accompagné de sa femme Berthe, a été victime d'une embardée de son véhicule. Sa voiture est sortie de la route et s'est écrasée au bas d'un talus profond de 20 m. Les deux personnes ont été transportées à l'hôpital d'Yverdon. M. Ogiz souffre d'une contusion de la colonne cervicale et d'une légère commotion. Sa femme est assez profondément blessée au visage.

NOUVELLES SUISSES

JURA
Les quatre initiatives jurassien ont abouti
DELEMONT. — Le Rassemblement jurassien, mouvement autonomiste, a tenu son assemblée annuelle des délégués dimanche à Delémont. Plus de 200 représentants des sections locales y ont participé. Désireux de renforcer son action, le mouvement s'est donné tout récemment de nouveaux statuts, sur la base desquels s'est fait le renouvellement des organes centraux. MM. André Francillon, président central, et Roland Béguelin, secrétaire général, ont été réélus par acclamations.

Au cours de la séance, on rendit publiques les résultats de la cueillette des signatures en faveur des quatre initiatives populaires lancées par le Rassemblement jurassien. Elles ont abouti dans le détail légal. Voici le détail :
● Initiative populaire demandant des allègements fiscaux au profit de la famille : 14,422 signatures.
● Initiative demandant la création, à Tavannes, d'un office jurassien de la circulation routière : 13,783 signatures.
● Initiative concernant la création, aux Franches-Montagnes, d'une ferme pilote et d'un centre d'expérimentation : 13,540 signatures.

● Initiative demandant l'abolition du système des procurations en vigueur dans le canton de Berne, pour les scrutins cantonaux, et son remplacement par un système excluant tout abus : 12,784 signatures.

Ces quatre initiatives seront déposées à la chancellerie d'Etat dans le courant de la semaine prochaine. Pour le surplus, le Rassemblement jurassien a mis au point son programme d'activité pour l'année qui vient, et se propose de reprendre, le plus tôt possible, le combat en faveur de l'autonomie jurassienne.

★ Le maréchal Chen Yi, ministre des affaires étrangères de la République populaire chinoise, qui dirige à Genève la délégation chinoise à la conférence sur le Laos et s'éloigne depuis samedi à Berne, a fait, lundi matin, une visite de courtoisie au palais fédéral. Il a été reçu en audience par M. Pétipierre, chef du département politique fédéral, puis, à midi, par M. Wahlen, président de la Confédération.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS
La fièvre aphteuse éclate dans une ferme des Monts-de-Travers
Alors que la maladie semble être jugulée dans les districts de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, un nouveau cas de fièvre aphteuse a été constaté cette nuit dans une grande ferme des Monts-de-Travers.

Le vétérinaire cantonal et le vétérinaire du Val-de-Travers ont pris immédiatement les premières mesures sanitaires. Des vaccinations d'urgence seront entreprises sans délai. Tous les propriétaires de la région doivent garder leur bétail à l'étable.

A ce propos, notre correspondant de Travers nous précise que c'est dans la ferme de M. Alfred Moser que ce début d'infection a été constaté. On ne connaît pas encore le nombre de bêtes atteintes. Aujourd'hui, le vétérinaire cantonal, M. Staehli, et le vétérinaire de district, M. Christen, vont tout mettre en œuvre pour enrayer le fléau.

Début de travaux
(c) Les travaux de réfection des trottoirs et de l'élargissement de la route ont débuté sur le tronçon prévu à la rue Miéville. Les trottoirs défectueux sont démolis. Rappelons qu'un éclairage moderne sera posé sur ce tronçon.

Course du Chœur mixte
(c) Le Chœur mixte de la paroisse réformée a effectué une course dimanche. Le but en était les Rochers-de-Naye, où malheureusement le temps était couvert. Malgré tout, l'ambiance fut excellente par la joie de chacun.

A la section du Val-de-Travers de la Société pédagogique
(c) La section du Val-de-Travers de la S.P.N. a tenu son assemblée mardi à Travers. Mlle E. Trösch de Buttet, a été nommée présidente en remplacement de M. C. Grandjean, parti à Fontainemelon. M. G. Perrenoud remplacera M. Grandjean au comité central de la S.P.N. Un projet de réforme de l'enseignement a été accepté à l'unanimité par l'assemblée.

L'UNARIÈRES
La vague de froid
(c) Ces temps-ci, il fait à nouveau froid dans le haut Jura. La semaine passée, il y avait eu de la pluie et de la neige. Dimanche, le thermomètre n'est pas monté au-dessus de 3 degrés et lundi matin, la neige recouvrait les champs, les toits et les branches des arbres.

Dans les maisons privées et au collège, il n'a pas encore été possible d'arrêter le chauffage central ou d'éteindre les poêles. Dans les champs l'herbe reste très courte et dans les jardins, les replants de salade ne poussent pas. Triste année, en vérité !

FLEURIER
Course du « Cyclophile »
(c) Le « Cyclophile » a fait disputer dimanche matin, sur le parcours Fleurier-Büttet-les-États-Auberson-la-Tracoumaz-la Côte-aux-Fées-le Mont des Verrières - les Verrières et Fleurier, une course qui a donné le classement suivant : 1. Jacques Pousaz, Fleurier, les 55 km en 1 h 30 ; 2. J.-P. Marquis, Fleurier ; 3. Bischoff, Boveresse ; 4. X. Lampart, Fleurier.

Une manufacture rachetée
(c) La manufacture de bonneterie a été vendue à une entreprise de Zurich qui continuera de l'exploiter dans notre localité.

AUX MONTAGNES
LA SAGNE
La lutte contre la fièvre aphteuse
(c) Une ferme de la commune — celle de M. Charles Hirschy, des Roulets — ayant été atteinte par la fièvre aphteuse, tous nos agriculteurs sont en état d'alerte ; lundi après-midi, il y avait une dizaine de bêtes atteintes chez M. Hirschy.

La vallée a l'air abandonnée, car tout le bétail doit rester dans les écuries, ce qui occasionne un surcroît de travail aux paysans.

Le mauvais temps
(c) Depuis quelques jours, le temps est bien froid. Le matin de Pentecôte, la neige chassait les fidèles à l'heure de la sortie du culte du matin. Lundi, la neige avait de nouveau recouvert la vallée qui, à cette saison, devrait être dans toute sa splendeur printanière.

Corps enseignant et Grand conseil
(c) L'instituteur de la grande classe du Crêt, M. Julien Junod, étant député au Grand conseil, certains de ses élèves sont descendus lundi matin voir le cortège des autorités cantonales. Les jeunes Sagnards étaient tout heureux de voir défiler leur instituteur, ainsi que M. Paul Gavillet, laitier à Sagne-Eglise. Ces futurs électriciens et électeurs avaient été conduits par quatre automobilistes complaisants, qui assistèrent avec eux au service religieux à la Collégiale.

LA CHAUX-DU-MILIEU
Une fillette joue de malchance
(c) Hier après-midi, à la sortie de l'école, la petite Isabelle Jean-Matrel, âgée de 7 ans, a fait une chute à vélo dans la cour du collège. Elle a été immédiatement transportée chez un médecin. Une radiographie a révélé une fracture du tibia gauche. La fillette a été conduite à l'hôpital du Locle. Cette enfant joue de malheur, car elle s'était déjà cassé à même jambe lors d'une chute à ski en janvier dernier.

DU CONSEIL DES MINISTRES DES « SIX » A BRUXELLES
Le conseil des ministres du Marché commun, qui s'est réuni lundi à Bruxelles pour une session de deux jours, a chargé le président du comité des représentants permanents des « six » d'accuser réception à la Grande-Bretagne de son mémorandum du mois de mars qui proposait des conversations au sujet d'une synchronisation de la politique commerciale et douanière du Royaume-Uni d'une part, du Marché commun d'autre part, au sujet des produits coloniaux.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfraht
Rédacteur en chef du journal : René Bralochet

Dernières dépêches de la nuit

Ouverture du procès Challe-Zeller

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. COUP DE FRÉJAC
Le tragique bilan d'une semaine de trêve
Cent treize attentats ont fait 85 morts et 121 blessés

ALGER (AFP et UPI). — Au cours d'une conférence de presse consacrée au bilan d'une semaine de trêve en Algérie (trêve unilatérale française décidée à l'occasion des pourparlers d'Evian), M. Coup de Fréjac, porte-parole de la délégation générale, a indiqué que 113 attentats qui ont fait 85 morts, dont 62 musulmans, 121 blessés, dont 70 musulmans, et 4 disparus, ont été perpétrés en Algérie au cours de ces sept derniers jours.

Pendant cette même semaine, 2726 musulmans ont été libérés. Le porte-parole militaire a indiqué, pour sa part, que les rebelles ont eu 80 morts et 20 prisonniers à la suite d'actions de riposte des forces de l'ordre en légitime défense. Les pertes des forces de l'ordre, a précisé le même porte-parole, sont inférieures de 70 % à celles de la semaine qui ont précédé la trêve.

Un accrochage
Un élément des forces de l'ordre s'est heurté à un groupe de hors-la-loi dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, à deux kilomètres au sud de Bli-da, au-dessous de Bou-Arfa. Les rebelles ont eu trois tués.

De nouveaux attentats
Hier matin à 5 h 30, une charge de plastique a fait explosion devant l'immeuble de la R.T.F. à Constantine. L'explosion n'a causé que des dégâts matériels aux locaux de la R.T.F. et aux vitres des appartements des immeubles voisins.

Une heure après cet attentat, un individu a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Noui, contrôleur musulman de la compagnie des transports publics de Constantine. M. Noui a été mortellement blessé.

Hier matin vers 10 h 15, un individu a lancé une grenade dans la salle d'un café, dans la basse casbah d'Alger. L'explosion de l'engin a fait deux blessés, un Européen et un musulman. Cet attentat succède à celui qui dimanche soir dans le quartier de Belcourt, avait causé la mort d'un musulman et blessé six personnes, européens et musulmans.

Le premier engin a éclaté devant une boucherie appartenant à un musulman, le second à proximité de la villa d'une Européenne. Les explosions ont causé des dégâts matériels, mais n'ont pas fait de victimes.

Dimanche soir vers 21 heures, une grenade offensive a été lancée à Oran sur un groupe de personnes dans le quartier musulman de Medioni. Elle n'a pas fait de victimes. D'autre part, à Mascara, dimanche après-midi, un musulman a été grièvement blessé à coups de poignard par un de ses coreligionnaires qui a pu s'enfuir.

LA VIE HORLOGÈRE

La procédure antitrust contre l'horlogerie suisse
NEW-YORK. — Du correspondant de P.A.T.S. : La procédure antitrust du département américain de la justice contre l'industrie horlogère suisse approche lentement de son dénouement. Les auditions de témoins commencées il y a près de six mois, sont closes. Le juge fédéral de district, M. Cacin, a fait savoir aux parties qu'elles ont jusqu'au 15 septembre pour remettre leurs plaidoiries écrites et jusqu'au 15 octobre pour leurs répliques et dupliques. Il appartient au juge de recevoir en outre des plaidoiries verbales. Mais il n'a pas utilisé cette possibilité jusqu'ici et l'on estime qu'il se contentera des pièces écrites.

Il ressort des instructions qu'il a adressées à la fin des auditions aux avocats du plaignant (département de la justice) et des accusés (l'industrie horlogère suisse représentée par la Fédération horlogère, Ebauches S. A., l'Office d'information de l'horlogerie suisse à New-York et quelques fabricants), que le juge Cacin accorde une importance particulière à la question de l'application extra-territoriale à l'étranger de la législation antitrust américaine, c'est-à-dire à la question de savoir jusqu'où une loi américaine peut influencer la conduite de sociétés d'un autre pays. L'avocat du département de la justice estime que la loi américaine antitrust peut être appliquée à d'autres nations, parce que les Etats-Unis sont atteints indirectement par les conséquences de l'activité des trusts. En revanche, les avocats de l'industrie horlogère suisse affirment que cette loi américaine est sans valeur pour les Etats étrangers, à moins que l'activité de ces Etats ait des répercussions directes et visibles en Amérique.

La question de la compétence du juge fédéral de district de New-York dans la procédure antitrust a été résolue il y a cinq ans déjà dans le sens affirmatif par un autre juge fédéral de district dans une procédure particulière. Sa décision ne peut pas être contredite par un juge de même instance. En revanche, un recours contre cette décision de même que contre l'acte d'accusation peut être adressé au juge Cacin dans les trois mois qui suivent les répliques et dupliques, à l'intention du Tribunal fédéral de Washington qui fonctionne comme dernière instance.

La déclaration Challe est curieuse à entendre. Il parle de tout et de tous, de Mao Tse-toung, de M. Michel Debré, de Léning, du général Gambiez, des maquis, de la guerre subversive, des cellules communistes dans l'armée. C'est à la fois insolite et passionnant.

Challe, quand il fait allusion au chef de l'Etat, est respectueux, mais on sent qu'il ne comprend pas le général de Gaulle et qu'il est déçu de ne pas le comprendre. Il ne le dit pas expressément, mais il le laisse entrevoir. Pour lui, de Gaulle a joué double jeu.

Un récit troublant
Cela s'est passé en 1960, dans la willaya IV, près d'Alger. Des émissaires de maquis sont venus à Paris. Ils ont été reçus par l'Élysée. Mais, au même moment, de Gaulle faisait préparer Melun. Quand les émissaires sont revenus à Paris, ils se sont aperçus qu'ils avaient été trompés (c'est Challe qui le dit). Il y a eu épuratoire et quatre cents felagga, qui étaient prêts à signer la paix des braves, auraient été égorgés sur l'ordre du F.L.N.

Cette histoire, dont on parlait depuis quelques jours déjà à mots couverts, Challe l'a racontée de bout en bout, citant les noms de deux des trois responsables de maquis qui vinrent à Paris, Si Salah et un certain Mohammed.

Cet incident a été le fait impromptu de la déclaration Challe. L'accusation a marqué le coup et décidé de tirer l'histoire au clair. Pour ce faire, elle entendra M. Paul Delouvrier et un colonel qui a été mêlé aux pourparlers, le colonel Jacquin. Leur déposition se fera à huis clos. Hélas !

Très loquace dans son analyse politique, Challe a été, en revanche, beaucoup plus silencieux sur la préparation matérielle de l'insurrection. « Des camarades » l'ont pressé de prendre l'affaire en main. D'autres « camarades » lui ont assuré le concours de la majorité et des cadres militaires. Par un nom n'est prononcé. Challe glisse.

Quel était le but de l'insurrection ?
Autre question : pourquoi cette insurrection ? A quoi répond-elle ? Réponse : « Pour garder l'Algérie dans la France. » Autre question encore : l'insurrection avait-elle un plan ? « Oui », répond Challe, « dans une première étape, reprendre toute l'armée en main ; dans une seconde, lancer une offensive générale et écraser tous les maquis rebelles. Dans une troisième enfin, et la victoire étant acquise, rallier la population musulmane. » C'était possible, dit Challe. « Cela pourrait même l'être encore aujourd'hui », ajoute-t-il.

Alors, pourquoi le « putsch » a-t-il raté ? Pour trois raisons, explique Challe : « Premièrement, parce que les officiers généraux ont hésité. Les tièdes étaient plus nombreux que les convaincus et de Gaulle a été « écouté et entendu ». Deuxièmement, parce que les cellules communistes de l'armée ont affolé le contingent et, ajoute Challe, « la surprise a été au moins aussi grande à Paris qu'elle ne l'a été pour nous ». Troisièmement, parce, qu'enfin, nous n'avons pas voulu faire la guerre aux tièdes. Je ne voulais pas que l'on tire sur les Français. »

La péroraison de Challe a été émue.

Froid et neige en Suisse

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)
L'Institut suisse de météorologie communie : Les masses d'air froid qui ont atteint notre pays dans la nuit de dimanche et hier matin ont provoqué des chutes de neige en particulier dans la partie orientale de la Suisse, jusqu'à basse altitude. Dans les Préalpes et les Alpes, la neige est tombée par place avec grande abondance. Grindelwald annonçait hier matin 8 cm de neige, Arosa 14 cm, Engelberg 15 cm, le sommet du Rigi 30 cm.

Depuis l'introduction des observations météorologiques du temps, en 1864, l'actuelle chute de neige n'est pas la plus tardive que l'on ait enregistrée. Le 31 mai 1873, il neigea par place jusqu'à l'altitude de 500 m. Mais la chute de neige des 23 et 24 mai 1908 fut particulièrement désastreuse pour les cultures. On avait alors mesuré à Zurich une couche de 10 cm de neige. Les 23 et 24 mai 1867 aussi, il avait neigé à Zurich.

LAOS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)
M. Malcolm Macdonald, au nom de la délégation britannique, a exprimé sa préférence pour un nouvel ajournement d'un ou deux jours. Les deux coprésidents ont décidé de renvoyer la séance. La date de la prochaine séance sera annoncée ultérieurement et aura lieu le plus tôt possible.

Les deux coprésidents ne sont pas d'accord sur le déroulement de la séance : M. Pouchkine voudrait que la conférence entre dans le vif du sujet et aborde immédiatement l'examen des textes déjà déposés, tandis que M. Macdonald estime que la conférence doit, en premier lieu, donner à la commission internationale de contrôle les moyens de s'assurer d'un cessez-le-feu véritable.

UN TÉLÉGRAMME DU PRINCE SHANOUK AUX DEUX « K »

Le prince Norodom Sihanouk a adressé des télégrammes au président Kennedy et à M. Nikita Khroutchev pour obtenir d'eux que le cessez-le-feu soit effectif au Laos et que soit mis fin à toutes interventions et à tous encouragements qui rendent difficiles les négociations de Genève et le retour de la paix et la neutralisation du Laos.

Le chef de l'Etat cambodgien, dans ces télégrammes, a spécifié que le prince Boun-Oum, chef du gouvernement légal de Vien-tiane, lui avait demandé, en particulier, d'intervenir, en raison de la nouvelle détérioration de la situation due à la persistance d'appoints étrangers aux forces en présence.

La déclaration Challe est curieuse à entendre. Il parle de tout et de tous, de Mao Tse-toung, de M. Michel Debré, de Léning, du général Gambiez, des maquis, de la guerre subversive, des cellules communistes dans l'armée. C'est à la fois insolite et passionnant.

Challe, quand il fait allusion au chef de l'Etat, est respectueux, mais on sent qu'il ne comprend pas le général de Gaulle et qu'il est déçu de ne pas le comprendre. Il ne le dit pas expressément, mais il le laisse entrevoir. Pour lui, de Gaulle a joué double jeu.

Un récit troublant
Cela s'est passé en 1960, dans la willaya IV, près d'Alger. Des émissaires de maquis sont venus à Paris. Ils ont été reçus par l'Élysée. Mais, au même moment, de Gaulle faisait préparer Melun. Quand les émissaires sont revenus à Paris, ils se sont aperçus qu'ils avaient été trompés (c'est Challe qui le dit). Il y a eu épuratoire et quatre cents felagga, qui étaient prêts à signer la paix des braves, auraient été égorgés sur l'ordre du F.L.N.

Cette histoire, dont on parlait depuis quelques jours déjà à mots couverts, Challe l'a racontée de bout en bout, citant les noms de deux des trois responsables de maquis qui vinrent à Paris, Si Salah et un certain Mohammed.

Cet incident a été le fait impromptu de la déclaration Challe. L'accusation a marqué le coup et décidé de tirer l'histoire au clair. Pour ce faire, elle entendra M. Paul Delouvrier et un colonel qui a été mêlé aux pourparlers, le colonel Jacquin. Leur déposition se fera à huis clos. Hélas !

Très loquace dans son analyse politique, Challe a été, en revanche, beaucoup plus silencieux sur la préparation matérielle de l'insurrection. « Des camarades » l'ont pressé de prendre l'affaire en main. D'autres « camarades » lui ont assuré le concours de la majorité et des cadres militaires. Par un nom n'est prononcé. Challe glisse.

Quel était le but de l'insurrection ?
Autre question : pourquoi cette insurrection ? A quoi répond-elle ? Réponse : « Pour garder l'Algérie dans la France. » Autre question encore : l'insurrection avait-elle un plan ? « Oui », répond Challe, « dans une première étape, reprendre toute l'armée en main ; dans une seconde, lancer une offensive générale et écraser tous les maquis rebelles. Dans une troisième enfin, et la victoire étant acquise, rallier la population musulmane. » C'était possible, dit Challe. « Cela pourrait même l'être encore aujourd'hui », ajoute-t-il.

Alors, pourquoi le « putsch » a-t-il raté ? Pour trois raisons, explique Challe : « Premièrement, parce que les officiers généraux ont hésité. Les tièdes étaient plus nombreux que les convaincus et de Gaulle a été « écouté et entendu ». Deuxièmement, parce que les cellules communistes de l'armée ont affolé le contingent et, ajoute Challe, « la surprise a été au moins aussi grande à Paris qu'elle ne l'a été pour nous ». Troisièmement, parce, qu'enfin, nous n'avons pas voulu faire la guerre aux tièdes. Je ne voulais pas que l'on tire sur les Français. »

La péroraison de Challe a été émue.

FRANCE

M. Edouard Daladier abandonne la vie politique

AVIGNON (A.F.P.). — M. Edouard Daladier, l'une des personnalités les plus influentes de la Troisième République, abandonne la vie politique. C'est lui qui, en tant que premier ministre, avait déclaré la guerre en septembre 1939 à l'Allemagne hitlérienne. Agé de 77 ans, conseiller général sortant du canton d'Avignon, M. Daladier a fait connaître, en effet, qu'il ne se représenterait pas devant ses électeurs dimanche prochain. Président d'honneur du parti radical, il n'avait pas été réélu député aux dernières élections législatives du 23 novembre 1958.

ÉTATS-UNIS

Washington ordonne : Plus de discrimination raciale dans les gares routières du sud

WASHINGTON (UPI). — Le ministre de la Justice, M. Robert Kennedy, frère du président des Etats-Unis, a rejoint à la commission qui s'occupe du commerce entre les Etats de publier un règlement interdisant toute forme de discrimination raciale dans les transports par autocar d'un Etat à l'autre et dans les restaurants et salles d'attente des gares routières. Le nouveau règlement devra être publié « aussi rapidement que cela est faisable ».

« Il est du droit incontesté de toute personne de voyager à travers les divers Etats sans être soumis à une discrimination », estime le ministre de la Justice.

LE C.N.L. OFFICIELLEMENT EN FAILLITE
Le président de la première chambre du Tribunal de commerce de la Seine a prononcé lundi la faillite du Comptoir national du logement (C.N.L.), de l'ACC.M., de la Société d'études et de réalisations électriques, et de la société Gilbert Mouret. On se souvient que ces sociétés avaient été mêlées à la faillite du C.N.L.

« Ce que j'ai fait », a répondu Challe, « est illégal, je le sais, mais je l'ai fait en conscience et je l'ai fait pour mon pays. »

« Je sais que notre geste », a dit de son côté Zeller, « a été contraire à la tradition et aux principes, mais tant d'officiers qui sont l'élite de l'armée et qui se battent depuis 20 ans sous tous les ciels pensaient comme nous et si notre geste a pu prouver notre profond amour de notre pays et de l'Algérie, il n'aura pas été inutile. »

Méne tambour battant, le défilé des témoins a commencé. C'est le général Gambiez, commandant en chef en Algérie, qui a ouvert le feu. Il a été dur pour les accusés. Le premier devoir d'un soldat est l'obéissance. Challe et Zeller ont failli à leur serment. Après quoi il a raconté, par le menu, comment le « putsch » s'était déroulé sous ses yeux, comment il avait été neutralisé et comment il avait repris son commandement. La suite à demain.

Les entretiens d'Evian

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)
En ce qui concerne l'objet même de la réunion commencée à 10 h 30, terminée à 16 h 15, avec une interruption qui, cette fois-ci, a duré de 12 heures à 15 heures, M. Thibaud s'est contenté de déclarer :

« Les deux délégations ont décidé de poursuivre la discussion générale de toutes les questions ayant trait à l'autodétermination des populations algériennes. Elles ont décidé de poursuivre le débat sur le même sujet mercredi prochain. »

Les délégations française et F.L.N. exposent leur point de vue
Hier matin, c'est la délégation française qui a ouvert le débat, et hier après-midi, c'est la délégation F.L.N. qui a parlé la première. Les problèmes qui n'avaient pas été abordés au cours de la dernière séance ont été étudiés cette fois-ci. Certaines questions ont été approfondies, la méthode de travail étant la suivante : chaque délégation expose son point de vue sur une question, ce qui donne lieu à un débat, au cours duquel questions et réponses se succèdent, avec plus ou moins de brièveté. Jusqu'à présent, a indiqué M. Thibaud, les deux délégations n'ont rien eu de concluant, on décide d'un commun accord de lever la séance.

Quant à l'ambiance de cette séance, a précisé M. Thibaud, elle fut exactement la même que celle des séances précédentes, c'est-à-dire parfaitement correcte.

A propos de la date du 20 juin
Enfin, en ce qui concerne la date du 20 juin, annoncée par un communiqué du Syndicat d'initiative d'Evian comme étant celle fixée pour que la saison puisse s'ouvrir normalement dans la ville d'eau du lac Léman, M. Thibaud a tenu à préciser que ce communiqué n'émanait pas du gouvernement, mais que celui-ci n'avait pas, au moment de sa publication, démenti cette communication et qu'il ne voyait aucune raison de la démentir aujourd'hui.

MALEK

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)
Dans l'après-midi, le chef de la délégation française a pris la parole pour répondre à l'exposé fait dans la matinée par le chef de notre délégation. Un débat s'est instauré qui devra se poursuivre mercredi à partir de 10 h 30. Le peu de temps qui reste de l'après-midi est toujours correcte, qu'elle est animée de part et d'autre par un souci réciproque de compréhension, a ajouté M. Malek.

Le porte-parole de la délégation F.L.N. a précisé que « les discussions étaient entrées dans une phase plus active et que les questions posées devenaient plus précises ».

« De plus en plus », a déclaré M. Malek, nous dépassons le stade des généralités pour entrer dans le concret. » A propos de Ben Bella et de ses compagnons, le porte-parole du F.L.N. a déclaré : « Le problème de la participation de Ben Bella aux négociations reste toujours posé. Il ne nous échappe pas que pour communiquer par téléphone avec Ben Bella et ses compagnons, il faut l'autorisation du ministre français de la Justice. »

« Il n'est pas dans notre intention de demander une telle autorisation. »

Autre son de cloche : on piétine
Selon d'autres indications recueillies à Evian, on piétine, on tourne en rond. Il semble que les délégués du F.L.N. aient répété leurs thèses de départ sans varier d'un iota, sans manifester la moindre intention d'assouplissement, revenant avec les mêmes mots sur les mêmes thèmes sur l'indépendance de l'Algérie, sur le caractère unitaire de l'Algérie, sur la représentativité de l'Algérie qu'ils revendiquent pour eux seuls. Les délégués du F.L.N. n'ont fait que répéter rigoureusement ce qu'avait dit M. Belkacem Krim dans sa déclaration liminaire et leur porte-parole dans sa conférence de presse de samedi.

Selon les mêmes indications, il ne s'est rien passé de nouveau, hier, à l'hôtel du Parc, et c'est précisément cette absence de tout progrès, cet aspect négatif des échanges de vues qui paraît avoir déçu la délégation française, pour autant qu'on puisse interpréter ses silences. Il ne faut pas se décourager, bien sûr, disait-on hier soir à Evian, et la patience est une vertu capitale pour des négociateurs.

AVIS TARDIFS

CHAPELLE DES TERREAUX, 20 H M. Saaymann, puissant serviteur de Jésus-Christ, donne partout un message de réelle inspiration, Mardi encore. Film : Faune africaine splendide. Union pour le Réveil.

Pour notre station, nous cherchons un serviceman. Place stable et bien rémunérée. Offres au garage Schenker, Hauterive.

EXPOSITION P.S.A.S.
Galerie des Amis des arts
Musée des beaux-arts, Neuchâtel
MARDI ET VENDREDI
ouvert de 20 h à 22 heures
Les artistes présents répondront à vos questions.

A Neuchâtel et dans la région

Aujourd'hui

30 mai

SOLEIL Lever 04.39
Coucher 20.15

LUNE Lever 20.28
Coucher 05.14

En page 4, le carnet du jour et les émissions radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

Ne soyez pas pétrifiés

Ce titre signifie qu'une fois de plus Nemo vous invite à n'avoir pas un cœur de pierre. Ces jours sont mis en vente les timbres-poste de la Fête nationale. On retrouve les vignettes consacrées aux minéraux, lesquelles nous donnent une utile leçon de chose et de beauté.

Admirez le spath-fluor en somptueux cristaux (timbre de 10 c.) ou le lapis-lazuli d'un bleu intense (timbre de 30 c.). Et sachez que le timbre de 20 c. représente la pétrification préhistorique, découverte dans les Alpes graronaises, d'un poisson qui vivait chez nous il y a 15 millions d'années et que l'on trouve encore, à de rares exemplaires, dans l'océan Indien. Pour les poètes, le timbre de 50 c. donne l'image de la pétrification d'une fougère, vieille de 100 millions d'années et découverte au pied sud du Jura.

Quant au timbre de 5 c., son image paraîtra un rébus. Expliquez-la: le huit couché symbolise l'infini et le sablier les œuvres mesurables, sur un grand livre ouvert. Cela nous indique que le produit de la collecte de la Fête nationale 1961 est destiné à notre patrimoine culturel. Les principaux bénéficiaires seront la Bibliothèque pour tous, la Société suisse des sciences morales, l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, les sociétés savantes (mais désargentées). Tout est digne d'intérêt. La prospérité économique n'est pas tout pour une nation. L'ave de l'esprit doit aussi avoir sa juste part. Le 10% ira à l'association suisse des organisations d'aides familiales.

Vous voilà dé-pétrifiés. Pensez aux timbres de la Fête nationale.

NEMO.

Le canton de Neuchâtel adhère à l'Association du Jura suisse

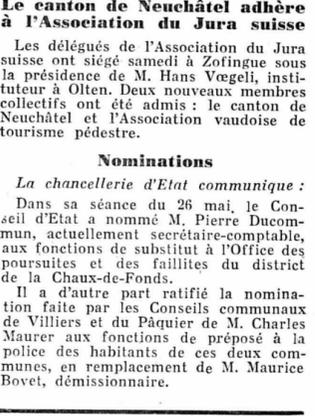
Les délégués de l'Association du Jura suisse ont siégé samedi à Zofingue sous la présidence de M. Hans Vegeli, instituteur à Olten. Deux nouveaux membres collectifs ont été admis: le canton de Neuchâtel et l'Association vaudoise de tourisme pédestre.

Nominations

La chancellerie d'Etat communique: Dans sa séance du 26 mai, le Conseil d'Etat a nommé M. Pierre Ducommun, actuellement secrétaire-comptable, aux fonctions de substitut à l'Office des poursuites et des faillites du district de la Chaux-de-Fonds.

Il a d'autre part ratifié la nomination faite par les Conseils communaux de Villiers et du Pâquier de M. Charles Maurer aux fonctions de préposé à la police des habitants de ces deux communes, en remplacement de M. Maurice Bovet, démissionnaire.

Observations météorologiques



Naissances

Monsieur et Madame Jean-Pierre ANDREANELLI-WINKLER ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de

Nicolas-Olivier
29 mai 1961
Maternité Portes-Rouges 3

Monsieur et Madame Roland REBETIZ-HAMMERLI, Monsieur et Madame Fritz HAMMERLI ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille et petite-fille

Martine
28 mai 1961
Clinique Les Tilleuls Bienne

L'œuvre de la Maison des jeunes

Le département de l'intérieur nous communique:

La commission de surveillance de la Fondation de l'œuvre de la Maison des jeunes s'est réunie récemment à la Maison des jeunes de la Chaux-de-Fonds pour examiner, entre autres, les comptes d'exploitation des maisons de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds de l'année 1960.

Le rapport d'activité de la Maison des jeunes de Neuchâtel signale qu'il a été servi 60,014 repas au cours de l'année 1960. La maison peut abriter 36 pensionnaires internes; 18 viennent du canton de Neuchâtel et 18 d'autres cantons; 22 pensionnaires ont été placés par leurs parents, par suite de l'éloignement du milieu familial, et 14 par des instances officielles (services sociaux, office cantonal des mineurs, etc.). Enfin, 2 pensionnaires sont étudiants de l'université, 2 sont élèves du gymnase, 12 de l'école de commerce, 1 de l'école Benedict, 16 sont apprentis de diverses professions et 2 sont commissionnaires.

Quant au rapport d'activité de la Maison des jeunes de la Chaux-de-Fonds, il nous apprend qu'il a été servi 74,750 repas. La maison peut abriter 40 pensionnaires internes; 14 viennent du canton de Neuchâtel, 21 d'autres cantons et 5 de l'étranger; 32 pensionnaires ont été placés par leurs parents et 8 par des instances officielles. Il y a parmi eux 1 étudiant, 36 apprentis — dont 27 élèves du Technicum neuchâtelois — et 3 commissionnaires.

La commission de surveillance a exprimé sa reconnaissance aux couples directeurs et à leur personnel pour l'importance de la tâche accomplie avec dévouement et compréhension. La grande fréquentation des deux maisons, l'atmosphère qui y règne, démontrent que les buts recherchés par les promoteurs de l'institution sont pleinement atteints.

Un médecin neuchâtelois à l'honneur

La 76^{ème} assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse a tenu ses assises les 27 et 28 mai à Locarno. Le Dr G. DuPasquier, qui était vice-président de la Croix-Rouge suisse, s'est démis de sa fonction, et a été nommé membre d'honneur pour les services qu'il a rendus.

LA VILLE

Le comité international de biosystématique, hôte de notre Université

Le comité de biosystématique de l'Association internationale pour la taxinomie des plantes siège à l'Institut de botanique de l'Université du 29 au 31 mai. Il est présidé par le professeur A. Løye (Montréal).

Les membres du comité ont été reçus hier soir par le recteur, M. F. Clerc, au nom de l'Université, à l'hôtel DuPeiron. Le 30 mai, une excursion à travers le canton leur permettra d'étudier la flore particulière des éboulis du Creux-du-Van et celle des boscoss rochers de la vallée de la Brévine. Nos hôtes seront accueillis à la ferme Robert par M. P.-E. Farron, inspecteur cantonal des forêts, au nom du département de l'Agriculture.

Concert chaux-de-fonnier

Hier après-midi, les musiciens des «Armes-Réunies» de la Chaux-de-Fonds, ont donné un concert devant l'hôtel de ville.

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRECHE «Le Jeu du feuillu»

(c) Deux salles comblées, une représentation supplémentaire annoncée, tel est l'accueil fait par la population de nos villages, cette «Suite des chansons de mai» d'Emile Jacques-Dalerze. Enthousiasme justifié s'il en fut, récompense méritée d'un magnifique effort.

L'ensemble était placé sous la direction de M. Jean-Pierre Luther, qui sut communiquer aux exécutants les sentiments de joie de bonheur et de reconnaissance exprimés par l'œuvre de Jacques-Dalerze. Le Chœur mixte de la paroisse, l'orchestre composé de professionnels connus et de dévoués et excellents amateurs, la solitaïne d'enfants pleins de spontanéité tout en étant parfaitement stylés, d'originaux décors, tout a contribué à faire passer aux nombreux auditeurs une heure et demie de joie admirative.

Par trois fois les applaudissements exigèrent la reprise de la scène, et chacun s'empêcha de pleurer des «Quatre fois de mai» ou s'attendrissait à la Chanson des vieux.

Il y a cinquante ans et plus que le «Feuillu» a été écrit; il reste toujours jeune, bien dans l'esprit de notre Romandie.

Belle récolte de papier

(c) La récolte des vieux journaux et revues a été une double réussite: parce qu'elle a eu lieu au bon moment, puisque dix jours plus tard les prix s'effondraient devant une offre accrue, et qu'elle a produit 11 tonnes de papier, pressées plus de 900 francs. Un joli appoint pour le fonds scolaire.

PESSEUX

(c) Samedi et dimanche a eu lieu dans la salle de paroisse de l'église catholique de la Côte neuchâteloise la vente annuelle au profit de l'Eglise.

Samedi soir un concert de gala donné par la Musique militaire de Neuchâtel, musique officielle de la ville, obtint un grand succès.

Dimanche c'était au tour de «l'Echo du Vignoble» de Peseux de faire entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, alors que de nombreuses personnes se pressaient autour des bancs pour bien achalandés.

Cinéma et jeux divers firent le bonheur également de la jeunesse, malgré un temps froid et maussade.

FRESENS Inauguration

Presens était en fête il y a trois jours. Les rues avaient été pavées par les enfants et de nombreux invités étaient présents, pour célébrer une inauguration: le car postal Concise-Saint-Aubin fait maintenant un détournement et dessert Fresens, le crochet se faisant entre Montalchez et Saint-Aubin.

Un repas fut servi pour fêter l'événement, auquel assistaient notamment le directeur des postes de Neuchâtel, M. Girod, le directeur des postes de Lausanne, M. Chameau, les autorités communales et un délégué de la commune de Saint-Aubin.

DUX MONTAGNES

LA BRÉVINE

Des vedettes en herbe à Berne

(c) Samedi matin, un grand car venait prendre tous les enfants de la classe des Tailleurs, ainsi que leur maître pour les transporter vers la capitale. Ces 34 élèves furent pendant près de deux ans les acteurs du film «Quand nous étions petits enfants...», œuvre du cinéaste neuchâtelois Henry Brandt. Le film ayant remporté un premier prix dans la catégorie «professionnel» au festival de films culturels et documentaires à Berne, les vedettes en herbe furent invitées à la cérémonie de remise des prix.

Les discours en allemand et en français retinrent beaucoup moins l'attention des enfants que la projection de deux films primés et d'une partie de «Quand nous étions petits enfants...». Les voix enfantines de 34 chanteurs donnèrent une note fraîche et gaie à cette manifestation. A l'issue de celle-ci, la joyeuse cohorte gagna d'abord la fosse aux ours, puis ensuite, par la voie des airs, en télécabine, l'exposition «Hyspa».

Un déjeuner copieux précéda une visite intéressante des halles sous la direction de trois jeunes filles qui furent des guides parfaits. Malheureusement, les organisateurs ne purent faire lire le soleil: la pluie tomba tout d'après-midi mais n'atténuait pas le moral des enfants qui firent plusieurs tours d'exposition dans le petit train avant de rentrer en télécabine, près de la fosse aux ours où le car attendait. Sur le chemin du retour, un arrêt à Cormoret dans un restaurant permit à l'inspecteur de distribuer à ses anciens élèves des cadeaux offerts par quatre maisons de commerce suisses. La joie était à son comble et chacun gardera de cette journée un souvenir inoubliable.

Course du Club d'accordéon

(c) Dimanche, le Club d'accordéons de la Brévine faisait sa course d'été. Le mauvais temps, pluie, froid et brouillard, deux accidents, les voyageurs durant toute la journée.

LES BRENETS

L'inauguration d'une bannière

(c) Dimanche s'est déroulée la cérémonie d'inauguration de la bannière du Chœur mixte de la paroisse catholique des Brenets. La bénédiction a eu lieu dans la chapelle décorée de fleurs et des couleurs. La messe a été dite par le curé Taillard, du Locle, et le sermon prononcé par l'abbé Pernel, ancien vicaire des Brenets.

Après la bénédiction, le curé des Brenets, l'abbé Vermot, remit la médaille «Bene Merenti» à Mmes Th. Vuillemez et M. Sandoz.

A l'issue de la cérémonie, la fanfare des Brenets conduisit les participants à l'hôtel Bel-Air où un apéritif fut servi. De là ils se rendirent à l'hôtel de la Couronne où eut lieu le banquet au cours duquel des discours ont été prononcés.

LA CHAUX-DE-FONDS

Huit pièces de bétail abattues

(c) La fièvre aphteuse qui a fait son apparition samedi, dans l'étable de M. Charles Hirschy, aux Roulets 207, a malheureusement exigé des mesures énergiques de la part du vétérinaire cantonal, pour tâcher d'enrayer la maladie. Lundi, huit pièces de gros bétail atteintes ont été transportées aux abattoirs de la Chaux-de-Fonds, pour être abattues. Le reste du bétail de cette importante exploitation agricole, qui compte trente-sept têtes de gros bétail, est jusqu'ici indemne.

La neige a fait son apparition

(c) Pendant la nuit de dimanche à lundi, la neige a fait son apparition. Lundi matin, une légère couche recouvrait les toits et les prés.

Décès d'un industriel

(c) Dimanche, est décédé à la Chaux-de-Fonds, à l'âge de 75 ans, M. Max Brailowsky, personnalité horlogère fort connue. Le défunt vint s'établir très jeune à la Chaux-de-Fonds où il créa une entreprise horlogère qui prit, avec les années, un heureux développement.

Collisions de véhicules

(c) Lundi, à 11 heures, une automobile, qui quittait son lieu de stationnement à la place du Marché, est entrée en collision avec un autre véhicule. A midi, à la rue Jaquet-Droz, un automobiliste bernois, qui négligea d'accorder la priorité de droite à un vélomoteur, a également provoqué un accident. Les quatre véhicules ont subi des dégâts. Il n'y a pas de blessé.

VALLEE DE LA BROYE

PAYERNE Un char se renverse

(c) Vendredi matin, un gros char d'herbe venant de Corcelles, qui se rendait au séchoir à herbe de la Boverie, s'est renversé au carrefour du Carmonna. La police dut dévier la circulation pendant qu'on déblayait la chaussée.

VAL-DE-TRAVERS

Retour de la neige

(c) Il a neigé dans la nuit de dimanche à lundi et hier le pâturage de la Petite-Robellaz, sur Buttes, était entièrement blanc.

Lundi matin, le thermomètre est descendu à 4 degrés sous zéro à la station météorologique de Chasseron.

LES BAYARDS

A la commission du feu

(c) Dans sa séance du 24 mai, la commission du feu a nommé son nouveau président en la personne de M. Georges Erbeu, et M. Georges-André Fatton a été nommé fourier de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Elle a pris acte de la démission de M. Oscar Schreier, capitaine du corps des sapeurs-pompiers, et nommé, pour le remplacer et par intérim, le premier-lieutenant Willy Mischau, avec en qualité d'adjoint, le premier-lieutenant Jean-Paul Perrenoud.

Puis, au nom du Conseil communal, MM. Pierre Chédol, président, et Marcel Girod, ont, en termes chaleureux, remercié M. Schreier des services qu'il a rendus. M. Schreier, spécialement souligné le dévouement dont il a fait preuve au cours de son activité et ont pris officiellement congé de lui en formant des vœux pour son avenir.

L'affaire de l'absinthe devant le tribunal de police du Val-de-Travers Incitations au mensonge et à la délation, destruction de procès-verbaux officiels

Tels ont été les faits rapportés contre les inspecteurs de la Régie des alcools

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président, et Armand Blaser, greffier, a tenu une audience lundi à Môtiers. La salle était archicomble: une partie du public se trouvait dans le corridor.

La raison de cette affluence inaccoutumée consistait en l'annonce d'un grand débat sur l'absinthe et aux procès-verbaux rapportés contre les inspecteurs de la Régie des alcools lors de la fameuse intervention à laquelle ils se livrèrent dans notre district dès le début novembre de l'année dernière.

Les débats ont tenu ce qu'ils promettaient, comme on va le voir et le rôle des fonctionnaires de Berne n'est pas apparu comme reluisant dans cette histoire.

Un inspecteur de faibles passes pour un client

Des quatuor prévenus, la principale était Mme B. Z., octogénaire, domiciliée aux Bayards, à laquelle on reprochait d'avoir fabriqué et vendu, du printemps 1959 à novembre 1960, dix-huit mille litres de «fée verte». Le procureur général avait requis contre elle une amende de 15,000 fr., estimant que Mme Z. avait agi par esprit de lucre.

Chez Mme Z. toutes les notabilités de la République ont défilé soit pour acheter, soit pour boire une absinthe de qualité. En novembre, un inspecteur de la régie est venu chez elle. Il ne fit pas connaître ses fonctions, mais demanda le prix de la «bleue» au détail et en gros. Il alla ensuite chercher un prétendu copain et quand les deux hommes revinrent, ils précisaient qu'ils n'étaient pas des clients, mais qu'il fallait que Mme Z. livrât son alambic. Elle s'exécuta, puis dut signer un procès-verbal où les quantités distillées avaient été consignées par les inspecteurs sans aucune preuve.

La Régie allait solliciter des distillateurs

Le possesseur d'une patente de grossiste, qui s'est fait couper les vivres, précisait pendant de nombreuses années à Berne le nom des acheteurs d'alcool et l'emploi qu'ils faisaient de ce trois-six. La Régie allait même solliciter des distillateurs clandestins pour qu'ils s'approvisionnent chez elle.

Cette déclaration digne de foi infirme celles de la Régie au ministère public disant qu'elle ne livrait jamais à des clients qui commettaient des infractions à la loi fédérale sur l'absinthe.

L'absinthe! on s'en...

Un ancien agriculteur a précisé que la Régie lui avait directement fourni de l'alcool pendant un certain temps pour fabriquer de l'absinthe. Puis on s'est enquis de ce qu'il faisait et quand il l'avoua, les inspecteurs de la Régie lui répondirent: — Si vous utilisez notre alcool pour de l'absinthe, on s'en f...

Lors de la rafle de l'automne dernier, les inspecteurs bernois menacèrent «d'embarquer» l'agriculteur s'il n'avouait pas où il avait acheté son alambic. Il s'y refusa et ces inspecteurs dirent alors: — Eh bien! on mettra le nom d'un fabricant qui est mort.

On recommanda au distillateur de ne jamais dire qu'il avait été autrefois client de la Régie en lui promettant qu'il serait alors frappé d'une amende moins forte que s'il parlait.

Destruction de procès-verbaux officiels

A Couvet, le 2 novembre, deux inspecteurs de la Régie se présentèrent

BUTES

La fête de l'abbaye

(sp) La traditionnelle fête de l'abbaye a été le samedi, dimanche et lundi. Les tirés dont nous donnons les principaux résultats ci-dessous, se sont déroulés pendant les deux premiers jours.

La fête foraine avait lieu sur la place du Stand où se trouvaient deux carrouseils des tirés à 20 h et une cantine. Samedi et dimanche le temps ne fut guère élément, en raison du froid surtout. Lundi, les choses allèrent un peu mieux. Inutile de dire que les bals connurent une joyeuse animation.

Les résultats

Cible Abbaye. — 1. Fredy Vallon, Neuchâtel, 329; 2. Edgar Bouquet, la Chaux-de-Fonds, 99; 3. Emile Blanc, Buttes, 318; 4. Gaston Coulot, Ecleppens, 99; 5. P.-A. Thiébaud, Buttes, 303.

Prix. — 1. Francis Pasche, Buttes, 357; 2. Paul Lebet, Buttes, 100; 3. Eugène Graf, la Côte-aux-Fées, 352; 4. Edgard Bouquet, la Chaux-de-Fonds, 99; 5. Jacques Thiébaud, Couvet, 313.

Bonheur. — 1. Eugène Graf, la Côte-aux-Fées, 90-91; 2. Roland Blatty, Buttes, 92-88; 3. Emile Blanc, Buttes, 91-86. Cloche. — 1. Maurice Raboud, Noiraigue, 831; 2. Francis Pasche, Buttes, 797; 3. Werner Wenger, Buttes, 770.

Coups centrés. — 1. Maurice Raboud, Noiraigue, 100-97; 2. Robert Thiébaud, Buttes, 100-86; 3. Raymond Zürcher, Buttes, 99-88.

Avec l'union cadette de jeunes filles

(c) Samedi et dimanche, les jeunes filles de l'Union cadette, au nombre de 20, dirigées par leurs cheffaines, Mme Barbier et Mlle Girard et Fatton, se sont rendues au camp cantonal de Vaumarcus où elles sont sorties 18mes sur 36, au concours de groupes, ce qui est bien pour une jeune société participant pour la première fois à un concours cantonal.

Magie...

(c) Dans notre chronique d'hier sur le spectacle d'Isma Visco nous n'avons pas écrit: «...de ses productions en apparence magnifiques, mais bien: «de ses productions en apparence magiques!» Le lecteur avisé aura corrigé de lui-même.

BOVERESSE A l'école du village

(c) Par suite de l'ouverture d'une seconde classe depuis la rentrée du printemps, ce pour les degrés inférieurs, le nouveau poste d'institutrice était occupé par Mlle Françoise Helffer, de Colombier, à Audierne, à l'école normale. Mlle Helffer venant de nous quitter samedi, elle sera remplacée dès le 1er juin par une institutrice valaisanne, Mlle Elsa Gard.

NOIRAIGUE Tir en campagne

(c) Les tireurs de Travers et de Noiraigue ont fait, samedi et dimanche, le tir en campagne à notre stand. Les participants étaient au nombre de 66, dont 31 des Armes de guerre de Noiraigue, 23 des Armes de guerre de Travers et 12 du Tir en campagne de Travers. Il a été obtenu 17 distinctions, 30 mentions fédérales et 5 mentions cantonales. Voici les résultats de 74 points et au-dessus donnant droit à la distinction:

MM. Maurice Raboud, Armes de guerre, Noiraigue, 85 points; Willy Planaro, Armes de guerre, Noiraigue, 82; Jacques Baehler, Armes de guerre, Travers, 81; Robert Switaski, Armes de guerre, Travers, 80; Jean-Louis Fanel, Armes de guerre, Travers, 79; Paul Perrotet, Armes de guerre, Noiraigue, 79; Louis Torche, Tir de campagne, Travers, 78; Frédéric Girod, Armes de guerre, Travers, 78; Claude Dufflon, Armes de guerre, Travers, 77; Ernest Raetz, Armes de guerre, Noiraigue, 77; Georges Raetz, Armes de guerre, Noiraigue, 76; Henri Schlittler père, Armes de guerre, Travers, 76; Hermann Ott, Armes de guerre, Travers, 75; André Krügel, Armes de guerre, Travers, 75; Henri Schlittler, fils, Armes de guerre, Travers, 75; Roger Raetz, Armes de guerre, Noiraigue, 74; Samuel Willemer, Armes de guerre, Travers, 74.

tendait des murmures d'indignation quand les inspecteurs de la Régie étaient sérieusement mis sur la sellette. Quant aux accusés, ils sauront lundi prochain comment le tribunal aura décidé de leur cas. La seule condamnation prononcée par défaut est celle de Mme F., de Fleurier, qui a été punie d'une amende de 100 fr. pour infraction à la loi sur l'absinthe.

G. D.

N'ayez point de crainte! Demeurez tranquilles et contemplez la délivrance que l'Eternel va vous accorder en ce jour.

EX. 14: 13.

Madame Charles Wasem-Keigel; Monsieur et Madame Jacques Wasem-Ribaux et leurs enfants Blaise, Marie-Christine et Denis; Mademoiselle Eva Wasem, à Peseux; Mademoiselle Madeleine Keigel, à Neuchâtel;

les enfants et petits-enfants de feu Madame et Monsieur Zeyner-Wasem, en Allemagne;

les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame William Wasem; les enfants et petits-enfants de Monsieur Adrien Wasem;

Monsieur Edouard Wasem et Mesdames Julia et Hélène Wasem, à Yverdon, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles WASEM

peintre verrier et mosaïste

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui, après quelques mois de maladie, dans sa 86^{ème} année.

Un culte a eu lieu lundi 29 mai, à la chapelle de Veyrier.

Les honneurs ont été rendus à la sortie du cimetière de Veyrier.

Monsieur Armand KRAUT

leur cher époux, papa, grand-papa, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 81^{ème} année, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 28 mai 1961. (Chemin de la Justice 18.)

L'ensevelissement aura lieu mercredi 31 mai, à 11 heures, au cimetière de Beauregard (entrée sud).

Messe de requiem en l'église catholique de Peseux, à 9 h 30.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Louis BAUDIN-AUBRY

enlevé subitement, après de grandes souffrances, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 54 ans.

Le Landeron, le 29 mai 1961.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église paroissiale du Landeron, mercredi 31 mai 1961, à 9 h 45.

Départ du domicile mortuaire à 9 h 30.

Ensevelissement: départ de l'église à 10 h 30.

La Direction et le personnel de la fabrique Jean Tanner fils S.A., le Landeron, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Louis BAUDIN

leur dévoué collaborateur et camarade pendant 24 ans. Ils garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Le Landeron, le 29 mai 1961.